

Les fins d'empires / Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14796 – 7 F

– DIMANCHE 23 - LUNDI 24 AOÛT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Trente-neuf ans après la guerre de Corée

Pékin et Séoul normalisent leurs relations

Pragmatisme

APRÈS des années d'hésitations de part et d'autre, la Corée du Sud et la Chine populaire sont sur le point d'établir des relations diplomatiques. Si un grain de sable de dernière minute ne vient pas perturber l'ordonnancement minutieusement établi dans le silence des chancelleries, Pékin et Séoul échangeront bientôt des ambassadeurs. Fini donc le temps des missions officieuses, conduites par des «amis» politiques ou surtout commerciaux, pour éviter de froisser de vieux partenaires.

Ces susceptibilités ne sont plus de mise, les intérêts bien compris – stratégiques comme économiques – ayant pris le pas sur les vieilles habitudes idéologiques issues de la guerre froide. Car ce succès diplomatique, pour Pékin comme pour Séoul, constitue également un camouflet de taille pour les régimes de la Corée du Nord et de Taïwan. Ce dernier ne pourra compenser par des liens avec quelques petits Etats du tiers-monde ou avec le Vatican la perte de son seul allié asiatique. D'autant que le dernier pays de taille à reconnaître encore Taïwan, l'Afrique du Sud, n'attend que l'occasion pour normaliser avec Pékin des liens déjà officieux.

MAIS c'est surtout le régime du vieux maréchal Kim Il-sung qui devrait sentir passer le vent de l'Histoire. Après Moscou, c'est désormais au tour de Pékin de reconnaître la partition de la péninsule, et donc de rejeter l'ambition de la Corée du Nord d'une réunification sous sa houlette. En plein marasme économique, le dernier «paradis» communiste est traîné comme un boulet par ses anciens protecteurs chinois, et surtout russes. L'idéologie n'étant plus de mise dans les relations internationales, Pékin préfère désormais faire de l'argent avec Séoul plutôt que d'en perdre avec Pyongyang.

Pour survivre, la République démocratique et populaire de Corée – bien peu démocratique et dont la «popularité» n'a jamais été testée dans des élections libres – va devoir s'adapter, faire des concessions à ses voisins, et en particulier au frère ennemi du Sud. Ce dernier s'inquiète des ambitions nucléaires de Pyongyang. Mais il ne souhaite pas non plus un effondrement de la Corée du Nord. L'exemple de la réunification de l'Allemagne a tempéré les ardeurs des dirigeants de Séoul : cela leur coûterait trop cher !

PÉKIN et Séoul ont donc tout lieu de se féliciter de cette normalisation annoncée. Reste que la Corée du Sud risque d'affronter un nouveau problème. Puisqu'elle accepte que Pékin, après Moscou, ait des relations identiques avec les deux Corées, il devrait lui être plus difficile désormais de s'opposer à l'établissement de relations officielles entre ses alliés occidentaux et Pyongyang.

Quant au Japon, qui négocie avec le Nord et dont l'intérêt bien compris est de voir perdurer la division de la péninsule, il ne verrait pas d'un bon œil une réunification qui permettrait à une grande Corée de bénéficier des armements nucléaires dont Pyongyang tente actuellement de se doter.

Le ministre sud-coréen des affaires étrangères est attendu à Pékin dimanche 23 août pour discuter de la normalisation des relations entre les deux pays. Dès samedi, Taïwan a annoncé son intention de rompre avec Séoul.

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin a confirmé implicitement les informations provenant de Séoul et de Taïwan sur l'imminence d'une normalisation diplomatique entre la Corée du Sud et la Chine populaire en annonçant, samedi 22 août, la venue, dimanche dans la capitale chinoise, du ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Lee Sang-ok, pour *«examiner la normalisation des relations»* entre les deux pays, selon les termes d'un bref communiqué publié à Séoul.

Pékin s'est finalement résolu – deux ans après l'URSS – à accomplir le geste symbolique enterrant le souvenir de la guerre de Corée.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 5

La préparation de la conférence de Londres

Les sanctions contre la Serbie pourraient être renforcées

L'embargo décrété par les Nations unies contre la Serbie et le Monténégro n'ayant pas les effets escomptés, un renforcement des sanctions sera examiné, la semaine prochaine, à la conférence de Londres. Pour mettre un terme aux accusations selon lesquelles elle violerait l'embargo, la Grèce a décidé, vendredi 21 août, de suspendre «provisoirement» toute exportation de pétrole vers les pays de l'ex-Yougoslavie. A Sarajevo, Serbes et Bosniaques ont échangé des prisonniers.

Echange de prisonniers

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Sur le parking de la FORPRONU où les deux autobus se sont immobilisés, l'image est dramatiquement symbolique. Cinquante Serbes, dont six femmes, sont appelés à rentrer «chez eux», et cinquante et un Bosniaques musulmans, dont trois femmes, vont regagner Sarajevo. Pour la première fois depuis un mois, les deux camps en conflit s'échangent des «prisonniers», arrêtés pour la plupart du seul fait de leur nationalité et pour qui la liberté retrouvée ne signifie pas forcément rentrer chez soi.

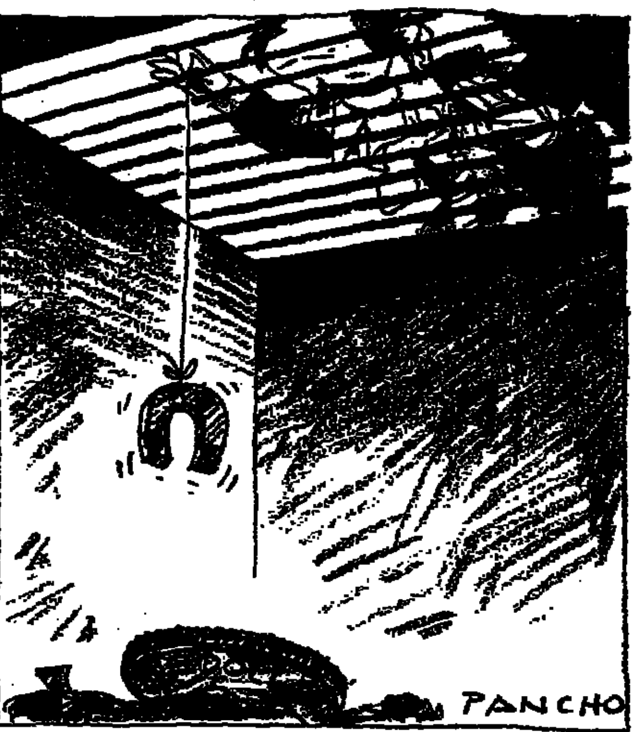
Arraché avec sa femme, le 15 mai dernier, de Dobrinja, quartier de Sarajevo aujourd'hui divisé entre Serbes et Bosniaques, Emin Eminovic, quarante-trois ans, ne sait plus rien de son épouse et de ses enfants – *«Ils ont été libérés immédiatement»* lui ont affirmé les soldats serbes – et ne sait pas même quoi faire maintenant. *«Mon immeuble est en zone contrôlée par les Serbes,* dit-il. *Je ne peux y aller. Je n'ai plus rien.»*

Mahalija Huso, lui, vivait tranquille dans son village de Hadzici quand il a été arrêté, le 12 juin, avec 250 hommes, dans le cadre du *«nettoyage ethnique»*.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite et nos informations page 4

Le plongeon du dollar



La chute du dollar s'est accélérée vendredi 21 août. En dépit de plusieurs interventions des banques centrales des pays industriels, la monnaie américaine a chuté de près de 10 centimes en une séance, tombant jusqu'à 4,84 francs, son plus bas niveau depuis douze ans. Contre le mark, le dollar n'avait jamais été aussi faible, à 1,4250 mark. Cette chute a provoqué vendredi une baisse de 50 points de l'indice Dow Jones (– 1,54 %). La faiblesse du dollar s'explique notamment par l'écart très important entre les taux d'intérêt américains et ceux de l'Allemagne. Les premiers ont été fortement abaissés ces derniers mois, l'Allemagne maintient une politique de taux élevés.

Lire nos informations pages 13 et 15

CHEZ LES PEINTRES

Alberola le fugitif

Il s'est réfugié au sommet d'un immeuble bourgeois parisien dont il ne donne l'adresse à personne. Complice de l'art conceptuel, Alberola a pour maître les Vénitiens, Vélasquez et Manet.

Lire l'article de PHILIPPE DAGEN page 11

HEURES LOCALES

■ Ré, l'île où les vélos sont rois. ■ Oradour entre le souvenir et l'oubli. ■ Antony, Rueil-Malmaison : vivre aux portes de Paris.

Page 9

M. Jack Lang au «Grand jury RTL-*le Monde*»

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, animateur de la campagne gouvernementale en faveur du *«oui»* au référendum du 20 septembre, invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*», dimanche à 18 h 30.

Le sommaire complet se trouve page 16

POINT DE VUE

Pour une Europe politique

par Paul Thibaud

Qu'on ait le droit de voter «non», il semble que ça n'aille pas de soi. Du moins pour ces européens professionnels qui ont aussitôt cherché les moyens de sanctionner les Danois, qui présentent le refus de Maastricht comme une faute à punir, un affront à l'Europe toute faite. Chercher ainsi à intimider l'électeur, c'est disqualifier la cause qu'on veut servir. Depuis quand les Parlements et les corps électoraux ne sont-ils que des chambres d'enregistrement ? Si l'Europe ne pouvait tolérer qu'un peuple refuse un seul des projets présentés par les gouvernements unis, elle se construirait au mépris de la démocratie, et il faudrait la refuser en bloc.

Le traité lui-même, il est vrai, et la procédure de ratification qu'il prévoit ont quelque chose d'offensant pour notre liberté de choix. On déclare intangible un texte qui ne sera valable qu'à condition d'être adopté à l'unanimité des pays qui ont signé les traités antérieurs qu'il amende, en particulier celui de Rome. Il faut, tel qu'on a organisé les choses, que tous acceptent tout, sans quoi tout est bloqué. On présupposait, évidemment, une unanimité obtenue par la pression collective et la force de la vitesse acquise. Comme l'a dit Michel Rocard dans l'*International Herald Tribune* : *«Ce qui n'était pas prévu, c'est que les peuples puissent refuser ce que proposent les gouvernements.»*

Lire la suite page 7

▶ Paul Thibaud, ancien directeur d'*Esprit*, est coauteur (avec Jean-Marc Ferry) d'une *Discussion sur l'Europe*, à paraître aux éditions Calmann-Lévy.

Le capitalisme mise sur Cuba

Malgré la crise économique, l'un des derniers bastions communistes suscite un vif intérêt chez les investisseurs étrangers

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

«C'est le moment de prendre pied à Cuba. Il y a de bonnes affaires à réaliser dans l'île qui tôt ou tard redeviendra une plate-forme en direction du marché nord-américain.» Confortablement installé dans son bureau «design» et climatisé du quartier résidentiel de Miramar, ce brasseur de contrats européen a accepté de se confier sous le couvert de l'anonymat. La discrétion est de mise, tant chez les responsables cubains que parmi les hommes d'affaires qui profitent de la récente ouverture de l'île aux capitaux étrangers : Washington, qui a récemment renforcé l'embargo contre Cuba, multiplie les pressions sur les investisseurs potentiels et les exilés de Miami menacent les sociétés étrangères de représailles.

L'image de Cuba eldorado pour capitalistes en quête de bons coups a de quoi surprendre, alors que la population se nourrit plutôt mal que bien et se déplace sur de lourdes bicyclettes chinoises, faute de carburant. Pourtant cet Espagnol et cet Italien qui, ici, ont acheté à bon prix il y a quelques mois un lot de voitures de collection, dont une Hispano-Suiza 1919, n'ont pas perdu leur temps. Etranglé par l'effondrement de son commerce avec l'ancien bloc socialiste, Cuba s'efforce d'obtenir des devises par tous les moyens. *«Les Cubains sont de bons acheteurs, mais de piètres vendeurs»*, affirme un homme d'affaires français.

La compagnie française Sucre et Denrées est l'une des entreprises qui a le plus profité des bouleversements du commerce extérieur cubain engendrés par la désintégration de l'URSS. Fort de son expertise sucrière et de sa connaissance du marché russe, Sucre et Denrées a réussi à placer cette année plus de 2,5 millions de tonnes de sucre cubain dans les anciennes Républiques soviétiques. Les Russes règlent en pétrole et Sucden Trading, une filiale de Sucre et Denrées basée à Hambourg, livre des produits pétroliers à Cuba. *«Les Cubains ont essayé de traiter directement avec les Russes. Face aux problèmes de transport, de modalités de règlement et à la disparition de leurs interlocuteurs traditionnels, ils ont compris qu'ils avaient intérêt à passer par un intermédiaire comme Sucre et Denrées»*, explique un expert.

JEAN-MICHEL CAROF

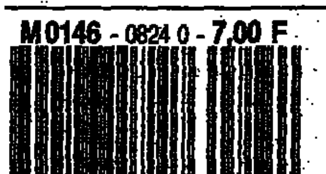
Lire la suite pag

LOIN DES CAPITALES

Fin d'exode à Lisongwe (Malawi)

page 6

M 0146 - 0824 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (other

هكذا من الأصل

LES FINS D'EMPIRES

30. – La vingt-cinquième heure du IIIe Reich

Printemps 1945. Bombardements « stratégiques » des Alliés, peur de l'armée rouge, suicide du Führer : la race des seigneurs, vaincue, se terre dans les caves ou erre dans la débâcle. Pour l'Allemagne « année zéro », voici le temps de pénitence et de résipiscence, l'adieu définitif au « Reich de mille ans », à « l'espace vital », au Volk génétiquement voué à conquérir l'Europe.

Par JEAN-PIERRE AZÉMA

Le 1er mai 1945, l'amiral Dönitz, l'ultime président du Reich, annonçait au peuple allemand, au son du *Crépuscule des dieux* et d'une symphonie de Brückner, que le Führer était mort *« à son poste de commandement dans la chancellerie du Reich en se battant jusqu'au dernier moment contre le bolchevisme »*. Hitler s'était suicidé la veille.

Il y avait déjà trois mois qu'un double étau enserrait ce Reich que le Führer avait promis indestructible. Après avoir franchi l'Oder le 2 février, l'armée rouge lançait son offensive sur Berlin le 16 avril. Véritable rouleau compresseur, elle alignait deux fois plus d'hommes, quatre fois plus de canons et de chars, deux fois plus d'avions de combat. A l'ouest, la progression avait été certes moins rapide : Eisenhower, qui coordonnait les forces anglo-saxonnes et françaises, avait bridé l'impétuosité de Montgomery. C'est seulement le 7 mars que des troupes américaines franchissaient le Rhin sur le pont de Remagen demeuré intact. Mais la Ruhr, méthodiquement encerclée, cessait toute résistance le 18 avril. Et, si elle était moins spectaculaire, cette avancée à l'américaine, avec sa débauche de matériel et sa logistique impeccable, était tout aussi inexorable.

A la mi-avril 1945, le Reich, qui s'était étendu de l'Atlantique au Caucase, était réduit à un quadrilatère de quelque 150 kilomètres de large, entre la Baltique et Prague. Et le 25 avril, sur la Mulde, Soviétiques et Américains faisaient leur jonction, célébrée le lendemain, à Torgau. Ce qui demeurait du Reich était coupé en deux.

Hitler avait bien tenté de gagner du temps, en lançant en décembre une contre-offensive dans les Ardennes et sur Budapest. Et, même si ces deux coups de bluff avaient échoué, il espérait que ses savants mettraient au point l'arme absolue. N'avaient-ils pas rendu opérationnels une nouvelle génération de sous-marins, des avions à réaction, des avions sans pilote (ou V 1) lancés sur Londres dès juin 1944 et des fusées supersoniques (ou V 2) fiables en septembre ? Reste que, pour avoir trop tardé à investir dans l'atome, le Reich allait perdre ce que Churchill avait appelé *« la guerre des sorciers »*.

Politiquement, Hitler comptait sur la désunion des Alliés ; une partie de son entourage (Goebbels notamment), par haine de *« la ploutocratie judéo-maçonique »* penchait pour finasser du côté soviétique ; mais Hitler ne voulait pas abandonner son rêve d'expansion à l'est. Ses proches étaient plus nombreux à souhaiter conclure un accord honorable à l'ouest pour libérer la Wehrmacht à l'est. Mais malgré le déclenchement, en décembre 1944, de l'insurrection communiste en Grèce, la « grande alliance » allait tenir bon, au point qu'Eisenhower faisait ramener des forces américaines en deçà de l'Elbe, frontière tacite entre l'armée rouge et ses alliés.

Speer, lucide, avait prévenu le Führer en mars : la production industrielle avait eu beau atteindre en août 1944 des niveaux records, l'économie du Reich s'effondrait par suite de la perte de la Rhénanie et de l'impossibilité de puiser désormais dans l'Europe naguère vassalisée (les seuls Balkans fournissaient 50 % du pétrole, 100 % du chrome, 60 % de la bauxite du grand Reich).

Berlin l'orgueilleuse, dont Speer devait faire la nouvelle Babylone, était encerclée le 26 avril par les forces de Koniev. Il fallut la prendre rue par rue. On se battit à mort autour de la porte de Brandebourg, de l'avenue Unter-den-Linden, du ministère de l'intérieur et la moitié des cinq mille défenseurs du Reichstag, sur lequel les deux sergents, Yegorov et Kontary, allaient planter le drapeau rouge dans la soirée du 30 avril, devaient périr. Mais le général Weidling finit par se rendre le 2 mai.

Jusqu'à la dernière semaine d'avril, Hitler continua de croire en son étoile. Il se raccrochait à l'Histoire, soliloquait sur les guerres puniques, sur la Prusse d'après Iéna ; la mort brutale de Roosevelt, le 12 avril 1945, fut une illumination : la disparition de la tsarine Elisabeth en 1762 n'avait-elle pas permis au Grand Frédéric de retourner la situation dans la guerre de Sept Ans ? Outre ces élucubrations historiques, il se livrait à un ultime Kriegspiel, commandant à des armées fantômes qui délivreraient Berlin ou repousseraient la horde soviétique.

Il lui fallait pourtant expliquer cet échec de la *« race des seigneurs »*. La défaite de 1918 avait eu, selon lui, une raison stratégique, la lutte sur deux fronts, et une causalité fondamentale, le coup de poignard dans le dos de la *« juiverie internationale »*. Si en juin 1941 il avait bien pris le risque de lutter sur deux fronts, il attribuait la responsabilité des revers à la caste des officiers de l'ex-Reichswehr, dont il soulignait l'incompétence et la duplicité dans une lettre qu'il adressait à Keitel la veille de sa mort. Quant à la *« juiverie »*, il continue, dans ce qu'il est convenu d'appeler son *« testament politique »*, daté du 29 avril, de l'invectiver : *« La guerre... fut désirée et provoquée exclusivement par ces politiciens internationaux qui sont d'origine juive ou travaillent pour les intérêts juifs... Les ruines de nos villes et de nos monuments renouvelleront la haine contre le peuple responsable en dernière analyse de tout cela : la juiverie internationale et ceux qui l'ont aidée... »*

Au bout du compte, même demeuré sain, le *Volk* allemand n'avait pas été à la hauteur de ce que l'Histoire attendait de lui. Il lui restait à ne pas baisser la garde, à se montrer impitoyable à l'égard des *« sous-hommes »* (et effectivement il y eut des dizaines d'Oradour), des tièdes (les déserteurs furent pendus avec la pancarte *« Je suis un déserteur et j'ai refusé de protéger les femmes et les enfants allemands »*), des traîtres (le général Fegelein, homme de liaison de Himmler fut fusillé le 29 avril dans les jardins de la chancellerie quand la radio anglo-saxonne eut révélé que l'ex-patron des SS négociait avec les Anglais).

Hitler avait décidé de ne pas survivre au Reich. Il n'était plus que l'ombre de lui-même, et c'est un vieillard voûté et insomniaque qui avait, le 20 avril, fêté ses cinquante-six ans dans la morosité.

Et, si le *Volk* échouait, le Führer ne pouvait s'abaisser à rechercher des compromis avilissants ; dès le 27 janvier 1942, il avait déclaré : *« Si le peuple allemand n'était plus disposé à se donner corps et âme pour survivre, alors le peuple allemand n'aurait plus qu'à disparaître. »* Hitler impose aux Allemands une stratégie démente du tout ou rien : le peuple devait impérativement détruire tout ce que l'ennemi pourrait utiliser, usines, voies de communication, comme l'y obligeait le décret *« de la terre brûlée »* du 19 mars, avant de gagner le cœur du Reich. Le Führer, pour sa part, était décidé à ne pas survivre à la fin de l'Empire. Il n'était plus que l'ombre de lui-même, et c'est un vieillard voûté et insomniaque, agité de tremblements, qui avait fêté, le 20 avril, dans la morosité, ses cinquante-six ans. Le 22 avril, il choisissait de demeurer dans Berlin, terré dans un bunker creusé à 25 mètres dans le jardin de la chancellerie. Après avoir appris que les soldats soviétiques étaient parvenus à moins de 500 mètres, et que Himmler négociait, il décidait d'en finir, le 29 avril ; il rédigeait un testament politique et ses dernières volontés avant d'épouser Eva Braun ; le lendemain, peu après 15 heures, il avalait une pilule de cyanure et se tirait une balle dans la tête. Le 1er mai, après avoir vainement tenté de prendre langue avec les Soviétiques, Goebbels, le fidèle parmi les fidèles, se suicidait après avoir tué sa femme et leurs cinq enfants.

Le Reich n'allait pas survivre plus de huit jours à la mort de son Führer. La plupart des dignitaires nazis inclinaient à négocier avec les Anglo-Saxons une capitulation par étapes qui laisserait aux soldats et aux civils le temps de gagner les territoires contrôlés par les Occidentaux ; les forces engagées en Italie capitulaient à Caserte le 29 avril, celles qui se battaient sur le front nord-ouest en faisaient de même le 4 mai ; à 3 heures du matin, le 7 mai, dans un collège technique, à Reims, où Eisenhower avait installé son QG, Jodl et l'amiral Friedeburg signaient la capitulation militaire entre les mains de chefs anglo-saxons et du général français Sevez. Un acte qui sera répété, le lendemain, à Berlin, avec la participation des Soviétiques.

Dönitz et ses conseillers se flatteront d'avoir arraché un délai de grâce qui a permis à quelque deux millions de militaires et civils de fuir l'occupation soviétique. Reste que durant les trois derniers mois de l'agonie du Reich avaient péri au moins le quart des victimes civiles allemandes écrasées sous les bombes.

Un certain nombre de membres de l'ancienne classe politique ou de l'armée, proches des cercles conservateurs, avaient décidé, depuis le printemps 1944, de se débarrasser de Hitler pour sauver l'Allemagne éternelle. Mais la répression impitoyable qui avait suivi l'échec de l'attentat du 20 juillet 1944 avait décapité l'opposition des notables. L'Etat nazi allait perdurer jusqu'au bout, même si de grands paladins, Goering – par maladresse – ou Himmler – par calcul tardif, – devaient chercher à prendre *in fine* leurs distances. Est-ce à dire que la majorité du peuple allemand a soutenu jusqu'à la fin le régime ? Généraliser serait une erreur. Une bonne part de la *Hitlerjugend* mobilisée (la classe 29 est enrôlée le 3 mars 1945) ou versée dans le *Volksturm* (cette réserve, instaurée le 18 octobre 1944, qui acceptait des gamins de quatorze ans), a généralement fait face. Ces Marie-Louise de 1945 se sont bien battus pour la patrie et pour le Führer. Les anciens combattants enrôlés dans le même *Volksturm* ont dans l'ensemble manifesté beaucoup moins d'enthousiasme. La résistance était moins acharnée sur les lignes occidentales que sur le front oriental. Ce qui semble avoir prévalu, c'est un sentiment de lassitude, l'aspiration à survivre, la volonté de fuir les Russes. Mais le chaos n'était pas la débandade, et l'acceptation de la défaite n'était pas synonyme de culpabilité collective. Car, autant que la répression menée par la Gestapo, trois facteurs expliquent que se soit maintenue l'identité nationale allemande : les bombardements stratégiques alliés, l'exigence d'une capitulation sans conditions, la peur de l'armée rouge.



Dégâts des bombardements dans une ville allemande en 1945.

MARGARET BOURKE-WHITE/LIFE TIME WARNER INC./COSMOS

L'ouverture des camps de concentration conforta les Alliés dans l'idée que ce qui avait été vaincu était bien le mal. Ce fut un choc, même si le secret avait été moins absolu qu'on ne voulut bien le dire.

En choisissant en janvier 1943 de pratiquer des bombardements dits stratégiques, en déversant sur les villes allemandes un tonnage stupéfiant des bombes les plus redoutables, les Anglo-Saxons avaient commis la même erreur que les Allemands lors du *Blitz* londonien : au lieu de miner le moral de la population, ces bombardements, parfois totalement injustifiés au plan militaire (qu'on se rappelle la destruction de Dresde), avaient plutôt développé un sentiment de solidarité face à l'ennemi. L'exigence posée par les Américains en janvier 1943 d'une capitulation sans conditions, notamment pour forcer les Allemands à assumer leur défaite militaire, était devenue un des thèmes de propagande repris à l'envi par Goebbels : l'Allemand serait livré pieds et poings liés au bon plaisir du vainqueur. Les récits colportés sur les « atrocités russes » faisaient le reste et incitaient une bonne partie de la population à faire sienne la célèbre apostrophe de l'Electeur de Brandebourg : *« Rappelle-toi que tu es un Allemand ! »*

Mais que reste-t-il de leur Allemagne ? Dans les zones urbaines, elle était réduite à un monceau de ruines où l'on ne survivait malgré la faim que dans les caves. Elle était submergée par des colonnes misérables de réfugiés, en provenance surtout de l'est et du sud-est (des Sudètes par exemple). Selon une estimation raisonnable, en mars 1945, dix millions de femmes, d'enfants et d'hommes, peut-être treize à quatorze, avaient fui devant l'armée rouge à l'annonce des violences et du sac des villes. Il faut dire que, même si les chiffres en sont controversés, des dizaines de milliers de viols furent perpétrés systématiquement par des soldats soviétiques qui considéraient manifestement les femmes et les adolescentes allemandes comme une part de butin.

La capitulation sans conditions signifiait non seulement la reconnaissance de la défaite militaire, la faillite politique d'un régime, mais aussi la culpabilité de l'ensemble des Allemands. L'Allemagne devait être punie : à Yalta, on l'avait dit et répété ; elle serait occupée, partagée entre les vainqueurs, dénazifiée ; et l'on songeait sérieusement à la démembrer en plusieurs ensembles, voire à la réduire en une sorte de potager, pour la rendre inapte à reprendre les armes. Et si, le 9 mai, Staline annonçait dans un discours que l'URSS renonçait à démembrer l'Allemagne, il ne cachait pas son désir de transférer en URSS ce qui restait des usines allemandes.

L'ouverture des camps de concentration *conforta les Alliés dans l'idée que décidément* ce qui avait été vaincu était bien le mal, qu'on le qualifie ou non de fasciste. On ne distinguait pas encore entre camps de concentration et camps d'extermination, et l'attention se focalisait plutôt sur les déportés non raciaux. Reste que ce fut le choc, même pour des guerriers blasés, même si le terrible secret avait été moins absolu qu'on ne voulut bien le dire. Les armées filmèrent les malades laissés sur place, les survivants des hallucinantes marches à la mort imposées *in fine* par les SS. A Bergen-Belsen, les habitants du voisinage durent se rendre à l'intérieur du camp de la mort, des images qu'Alfred Hitchkock allait monter en personne. Visitant, le 12 avril, Buchenwald avec Patton et Bradley, Eisenhower se conforta dans l'idée que les Allemands étaient des brutes sauvages.

Et pourtant, les temps de pénitence et de résipiscence, on le sait, allaient durer beaucoup moins longtemps qu'on ne pouvait le croire en 1945. Moins de deux ans après la capitulation sans conditions du IIIe Reich, l'Allemagne devenait un des enjeux majeurs de la guerre froide, une région-marche de la liberté pour les uns, du socialisme pour les autres. *Bien que partagée en deux, elle échappait* au dépècement, devenant, pour chaque camp, une nation respectable retrouvant sa liberté de mouvement. Tout en lui imposant malgré tout un garde-fou : il ne serait plus jamais question d'un quelconque empire, ni d'« espace vital », ni d'un *Volk* qui génétiquement était voué à conquérir l'Europe.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *8 mai 1945, La Victoire en Europe*, sous la direction de Maurice Vaïsse, La Manufacture, 1985.
- *Hitler*, de Marlis Steinert, Fayard, 1991.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Le dernier vice-roi des Indes », par Anthony Rowley

ÉTRANGER

La reprise des entretiens entre Israël et les délégations arabes à Washington

La nouvelle approche de M. Rabin sera mise à l'épreuve

La sixième séance d'entretiens entre Israël et quatre délégations arabes (Jordanie, Liban, Palestiniens, Syrie) devrait se tenir à Washington lundi 24 août. La délégation israélienne a été mandatée pour présenter un véritable projet d'élections générales pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, dont l'objectif est la constitution d'un Conseil administratif, chargé de gérer l'autonomie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Changement de climat, mais aussi changement de terminologie en Israël depuis la victoire travailliste aux élections du 23 juin. Le chef du gouvernement, M. Itzhak Rabin, refuse d'utiliser l'expression de *« processus de paix au Proche-Orient »*.

Afin de prouver sa volonté de passer du stade des discussions stériles, à celui des négociations concrètes, il préfère désormais parler d'*« activités de paix »*. Et avec l'ouverture à Washington de la nouvelle session des pourparlers bilatéraux entre Israël et quatre délégations arabes (Jordanie, Liban, Palestiniens, Syrie), en principe lundi 24 août, cette nouvelle approche de M. Rabin sera pour la première fois mise à l'épreuve.

Car il s'agit effectivement avant tout d'un changement d'attitude et de mentalité. Le gouvernement travailliste n'a procédé à aucun bouleversement des options diplomatiques. Il s'en tient au cadre et aux paramètres de la conférence de Madrid. Les quatre délégations israéliennes ont été relativement peu modifiées. Quant aux critères restrictifs qui régissent la composition de la délégation palestinienne, M. Rabin n'entend pas les remettre en question. Il a même tenu à dissiper tout malentendu en soulignant que le projet d'abrogation de la loi interdisant les contacts avec l'OLP ne signifiait pas qu'Israël s'apprêtait à négocier avec des représentants de la centrale palestinienne.

En fait, l'impression qui prévaut, c'est que M. Rabin a hâte de faire entrer dans les faits ce que son prédécesseur n'avait accepté que du bout des lèvres : les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et les accords de Camp David (1978). Au-delà de cette impression, il n'est pas toujours aisé de savoir avec précision quelles sont les directives données par le gouvernement aux délégations qui se rendent à Washington. La presse a beaucoup spéculé à ce sujet. Cela a valu parfois des démentis officiels. Mais il semble que l'on puisse désormais dégager les grandes lignes des dossiers emportés par les délégations israéliennes à Washington.

Un changement essentiel se traduit par la remise à l'ordre du jour du projet d'élections pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Cela s'inscrit dans un processus plus général de retour à l'esprit et à la lettre des accords de Camp David. Un volet de ces accords prédisait pour la première fois l'idée d'une autonomie *« pleine et entière »* comme régime transitoire de cinq ans pour les habitants de Cisjordanie et de Gaza.

Mais M. Shamir soutenait que certains aspects de Camp David étaient devenus caduques en raison de développements intervenus ces dernières années : la violence palestinienne (l'intifada) et l'accroissement de la population juive (les implantations). C'est ainsi qu'au cours des précédentes sessions de négociations, Israël s'était borné à proposer aux Palestiniens des élections municipales.

Projet d'élections générales

Cette fois, la délégation israélienne a été mandatée pour présenter un véritable projet d'élections générales, dont l'objectif est la constitution d'un Conseil administratif, chargé de gérer l'autonomie. Une sorte de gouvernement palestinien dont seulement deux fonctions seraient exclues : les affaires étrangères et la sécurité. Mais en aucun cas les élections ne peuvent porter sur la mise en place d'une assemblée législative de 180 membres comme le souhaitent les Palestiniens pour qui celle-çi préfigure l'accord définitif sur un Etat indépendant.

Pour avancer rapidement vers l'échéance fixée par M. Rabin – des élections en avril prochain – la délégation israélienne proposera de procéder selon un calendrier précis : d'abord jusqu'en décembre 92, se mettre d'accord sur les modalités des élections en Cisjordanie et à Gaza : quel sera le mode de scrutin ? Quels partis pourront se présenter ? Qui pourra se rendre aux urnes ? Parallèlement, des commissions seront mises en place pour discuter des différentes attributions du Conseil administratif : éducation, terres, justice, police, etc.

Elles devraient avoir achevé leurs travaux en février 1993. Mais ni la manière de *procéder, ni le calendrier ne sont* à prendre ou à laisser. « Nous sommes prêts à faire preuve *d'ouverture d'esprit et de souplesse »*, dit-on dans l'entourage du premier ministre.

Si le gouvernement Rabin mise beaucoup sur des progrès avec les Palestiniens, ce n'est un secret pour personne qu'il reste sceptique quant à la volonté de paix du président syrien, M. Hafez al Assad. Il n'en demeure pas moins que le changement d'approche concerne également la Syrie. Le seul chef de délégation qui ait été remplacé est précisément celui qui négocie avec les Syriens. M. Yossi Ben Aharon, l'ancien bras droit de M. Shamir, connu pour son extrêmisme et son ton arrogant a cédé la place à un universitaire affable et modéré expert du régime du président Assad, le professeur Itamar Rabinovitch. D'emblée, il doit annoncer à ses interlocuteurs que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité servent de base aux négociations. Ce que les Syriens ont toujours exigé.

Est-ce à dire que la délégation israélienne s'apprête déjà à proposer aux Syriens un *« retrait territorial partiel du plateau du Golan »* annexé en 1981 ? *« Actuellement la question ne se pose pas. Nous ne sommes pas parvenus à un stade assez avancé des pourparlers »*, répond M. Rabinovitch. – *(Intérim.)*

Les Palestiniens ont retardé leur départ pour protester contre des « humiliations »

Les négociations de Washington risquaient avant le week-end d'être retardées à cause d'un incident survenu en Cisjordanie. En effet, la délégation palestinienne aux pourparlers attendait toujours, samedi matin 22 août de pouvoir quitter les territoires occupés via Amman, après avoir reporté son départ prévu pour la veille, en raison d'*« humiliations »* infligées, selon elle, par les militaires israéliens au moment où elle s'apprêtait à franchir le Jourdain.

« Pour l'instant nous attendons. Nous ne partirons que lorsque les autorités israéliennes le permettront. Il n'est pas question que la délégation palestinienne prenne l'avion à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv pour se rendre à Washington », avait déclaré Mme Hanane Ashraoui, porte-parole des Palestiniens.

Ceux-ci avaient décidé de reporter leur départ vendredi à la suite de tracasseries administratives *« humiliantes »*, imposées à cinq de ses membres par les autorités israéliennes au pont Allenby sur le Jourdain. Le pont est fermé du vendredi à 10 heures GMT jusqu'au dimanche à 4 h 30 GMT à cause du sabbat.

Mme Ashraoui avait précisé que la délégation palestinienne avait saisi l'OLP et le consulat américain à Jérusalem de l'incident. De source palestinienne, on avait indiqué que les Américains s'employaient à permettre un départ rapide de la délégation vers Amman pour éviter un report des discussions de Washington. – *(AFP.)*

IRAK

Les négociations avec l'ONU sur la présence des personnels humanitaires ont échoué

En refusant une fois de plus les demandes de la communauté internationale, en ce qui concerne l'assistance humanitaire aux populations civiles, l'Irak a encore aggravé son cas au cours des dernières vingt-quatre heures, ce qui risque d'accélérer la mise en place dans le sud de son territoire d'une zone d'exclusion préconisée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France (*le Monde* du 20 août). Le coordinateur des activités humanitaires de l'ONU, M. Jan Eliasson, devait en effet quitter Bagdad samedi 22 août pour New-York, sans avoir conclu d'accord sur le maintien de la présence des personnels humanitaires en Irak.

« Il reste encore d'importantes questions à régler, a déclaré M. Eliasson. *Je vais en parler avec le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, et lui faire un rapport. »* Selon lui, les points d'achoppement des négociations pour la reconduction de l'accord régissant la présence du personnel humanitaire de l'ONU, venu à expiration fin juin, sont l'accès aux régions où se trouvent les populations nécessiteuses, la sécurité du personnel humanitaire assurée par des « gardes » de l'ONU et la présence d'organisations non gouvernementales.

L'Irak, pour sa part, a demandé vendredi à M. Boutros-Ghali de *« se décharger de toute responsabilité »* quant à la mise en place de la zone d'exclusion. Bagdad veut également que le secrétaire général *« empêche cette nouvelle agression »* dont le but, a déclaré le président de l'Assemblée nationale irakienne, M. Saadi Mahdi Saleh, est de *« créer un berceau insurrectionnel dans le sud du pays »*.

Appel à la Ligue arabe

Parallèlement, Bagdad a demandé à la Ligue arabe de prendre *« une position décisive et ferme face à l'agression flagrante contre un de ses membres »*. Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Chareh, a affirmé que son pays rejetait *« toute démarche susceptible de menacer l'unité du peuple irakien »*. Selon l'agence libyenne JANA, le colonel Mouamar Kadhafi considère que *« les pays occidentaux n'ont aucun droit d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Irak ou de tout autre pays »*.

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ainsi que la Russie ont informé vendredi le secrétaire général de l'ONU de leur intention de mettre à exécution le projet de zone d'exclusion dans les prochains jours. – *(AFP, Reuter.)*

POINT DE VUE

Liban : un scrutin truqué

par Simon Abiramia

LE silence dans la nouvelle étape que traverse le Liban est synonyme de trahison. La tenue d'élections législatives sous une double occupation représente un acte absurde et irrationnel qui va à l'encontre de tous les principes du droit international et transgresse la charte de l'ONU et celle de la Ligue arabe.

Elle ne signifie en rien le retour de la vie démocratique normale du Liban. D'autres conditions, plus prioritaires, sont loin d'être remplies : retrait des forces d'occupation étrangères, assainissement de la situation économique, retour de la confiance du peuple libanais dans ses dirigeants et dans ses institutions, démarrage de la reconstruction, et surtout retour des personnes déplacées dans leurs circonscriptions. Au lieu de précéder le processus de normalisation, la tenue d'élections législatives devrait en être le couronnement.

Sous l'œil de l'occupant syrien

Ces élections sont falsifiées et truquées à l'avance. Les listes électorales sont établies sous l'œil bienveillant de l'occupant syrien. Les Libanais résidant à l'étranger n'ont pas le droit de vote. Le Conseil constitutionnel n'a pas encore vu le jour. L'ordre des avocats libanais confirme l'anticonstitutionnalité de ces élections.

Or, l'équipe actuelle faisant fi de la volonté populaire et faisant la sourde oreille aux appels des juristes, impose ces élections pour constituer une nouvelle Chambre des députés pour quatre ans, qui élira à son tour un président de la République qui gouvernera jusqu'à l'an 2001. Ainsi le Liban sera sous l'emprise politique du régime syrien avec la bénédiction internationale puisque le monde libre aura donné une légitimité à ces élections, contrairement à la volonté du peuple libanais.

La France, berceau de la démocratie et des droits de l'homme, qui ne cesse de revendiquer pour la communauté internationale le droit d'ingérence dans les pays menacés par la guerre, la dictature ou l'éclatement, doit user de son poids sur la scène internationale pour que le crime contre le droit international cesse. C'est au Liban que la France sera jugée par l'Histoire.

▶ **Simon Abiramia est président du Rassemblement pour le Liban.**

Aden désenchantée

Un peu plus de deux ans après l'unification des deux Yémens, la population de l'ancienne capitale du Sud ne profite guère de la mise en place de l'économie de marché

Deux civils ont été tués et dix autres blessés dans un échange de tirs, vendredi 21 août, entre des manifestants et des forces de l'ordre dans la banlieue d'Aden. Celles-ci s'étaient opposées à un défilé organisé à la fin de la prière collective, pour protester contre l'attribution d'un terrain jouxtant le cimetière à un investisseur privé. Ce dernier, selon des sources bien informées, se propose de construire sur le terrain un hôtel dans la perspective d'une transformation de la ville en zone franche. La politique d'attribution des terres dans cette partie du Yémen, dans le cadre de la libéralisation économique, est largement contestée par la population.

ADEN

de notre envoyé spécial

Devant les gradins vides de la tribune de la place Khormakssar, où il y a encore quelques années défilaient les troupes du Yémen du Sud lors des grandes occasions, les magasins d'Etat se muent lentement en entreprises privées. Le nouveau propriétaire d'une coquette épicerie, qui n'avait probablement que quelques années au moment où furent nationalisés à Aden les petits commerces, se plaint de la lenteur du processus de privatisation engagé au lendemain de l'unité entre les deux Yémens. *« Les capitalistes*, dit-il, *ont toujours peur de s'installer ici. Ils redoutent les « communistes », ces bureaucrates du Parti socialiste yéménite qui font toujours la loi dans le Sud »* et qui ont fait de l'*« ouverture économique » (Infitah)* une *« ouverture fermée »*.

Un rapide tour dans la ville, du côté du quartier populaire du Crater et de Cheikh-Othman, permet cependant de constater l'étendue de l'intrusion brutale de l'économie de marché dans ce qui était, il y a encore quelques années, l'austère capitale d'un pays qui se qualifiait de *« socialiste »*. Les magasins, boutiques et échoppes croulent sous le poids des produits importés du Nord, ou bien introduits dans le pays par contrebande. Les marchands de quatre saisons et de qat ont envahi les moindres recoins des trottoirs de la rue principale de Cheikh-Othman, qui ressemble à s'y méprendre au souk de Bab-el-Yémen à Sanaa.

Sur les quelque vingt grandes entreprises industrielles du secteur public qui existaient au moment de l'unité, près de la moitié sont sur le point de faire faillite ou l'ont déjà fait. L'une des rares demeurée rentable, la fabrique de bière Sirra, risque bientôt de subir un sort identique, les islamistes de l'Islah en ayant fait leur cheval de bataille. Sa fermeture, si elle est approuvée par le Parlement de Sanaa, fera surtout la fortune des contrebandiers, qui font venir de Djibouti les canettes de bière qu'ils vendent au double du prix des bouteilles de la Sirra locale.

Au moment de la proclamation de l'unité, en mai 1990, Aden avait reçu le titre ronflant de capitale économique et commerciale de la nouvelle République yéménite. Aujourd'hui, nul n'utilise plus cette formule. Malgré une nombreuse paperasserie, le projet de la zone franche d'Aden semble avoir été pratiquement enterré, et les sociétés étrangères, devant la bureaucratie qui multiplie les formalités et les tampons, préfèrent de plus en plus recevoir leurs marchandises au port de Moukalla, dans le Hadramaout.

Devant le marasme économique qui a frappé Aden, les consulats étrangers ferment peu à peu leurs portes, ou se transforment en agences consulaires. Paradoxalement, une récente circulaire du ministère des affaires étrangères les invitant à quitter leurs locaux réclamés par leurs anciens propriétaires, semble avoir accéléré la fermeture des établissements consulaires.

Seuls les pays qui sont propriétaires de l'immeuble qui leur sert de consulat – il s'agit dans la plupart des cas des anciens pays du camp socialiste – demeureront à Aden. Les Chinois, qui avaient pris pour argent comptant le *« destin économique et commercial »* d'Aden, avaient construit à la veille de l'unité un vaste complexe diplomatique et résidentiel, doté d'un somptueux consulat général tout en marbre blanc, d'un bâtiment destiné aux services commerciaux et d'un autre, tout aussi cossu, abritant le bureau d'assistance économique, ainsi que de plusieurs immeubles résidentiels destinés à loger les diplomates et leurs familles.

L'optimisme impénitent des Chinois

Aujourd'hui, seuls une trentaine de Chinois, dont quinze diplomates, habitent cet ensemble qui présente l'aspect d'un quartier résidentiel déserté par ses habitants. Le consul général reconnaît la *« modicité »* des échanges commerciaux avec le sud du Yémen, mais, optimiste comme seuls peuvent l'être les Chinois, espère que l'avenir justifiera les investissements qu'ils ont faits à Aden.

Tel n'est pas le cas des Russes, dont le consulat général (l'ancienne ambassade au personnel pléthorique) ne compte plus que onze diplomates et une vingtaine d'employés. Des quelque dix mille Soviétiques qui, avant l'unité, se trouvaient à Aden, il n'en reste guère que huit cents, dont une centaine d'experts civils et à peine une douzaine de militaires. Encore faut-il noter que ce chiffre diminue toutes les semaines, au gré des départs de l'Aeroflot, qui semble pour l'instant être l'unique institution russe encore très active.

Cheikh Abdallah Tarek, célèbre avocat d'Aden, connu pour ses activités en faveur des droits de l'homme, se montre particulièrement pessimiste. Il y a un an, il se réjouissait ouvertement de la disparition du régime socialiste et conseillait la patience à ceux qui regrettaient la liquidation de ce qu'ici on appelle *« les acquis du socialisme »* (stabilité des prix, gratuité des logements, de la santé et de l'éducation, ainsi qu'un ensemble d'autres mesures sociales).

Aujourd'hui, il déplore *« le sentiment d'insécurité générale et de mécontentement »* qui prévaut chez les Yéménites du Sud. *« Ils croyaient que la vie serait meilleure, plus juste et plus sûre, et que le gouvernement s'occuperait d'eux plus sérieusement. Ils s'aperçoivent soudain qu'on se désintéresse en haut lieu de leur sort. J'ai beau chercher, je ne trouve pas un seul exemple de quelque chose de positif. Je pourrais même ajouter que sous certains aspects, la situation était meilleure avant »*, ajoute-t-il, en écho à ce que l'on entend dans les milieux populaires d'Aden.

« Le coût de la vie n'est plus contrôlé et c'est la loi du marché la plus sauvage qui règne ici. Il y a bien eu des changements, mais pour le pire. J'étais optimiste il y a un an, mais je ne pensais pas que les partis au pouvoir à Sanaa seraient aussi indifférents à ce qui arrive au peuple du Sud. Il est vrai que la vie est aussi chère au Nord, mais là-bas, au moins, ils étaient habitués à ce genre de situation. Ici, c'est nouveau et cela fait mal, très mal. » Venant d'un homme réputé pour sa modération et le peu de sympathie qu'il avait à l'égard de l'ancien régime socialiste, ces propos en disent long sur ce que pense l'homme de la rue. Ils expliquent également la fréquence des mouvements de grève et certaines manifestations de violence dirigées contre les commerçants du Nord installés à Aden.

Il faut se rendre à l'évidence ; depuis un peu plus de deux ans, rien n'a été fait pour le petit peuple d'Aden qui se sent abandonné par les dirigeants de Sanaa, socialistes compris. La branche d'Aden du PSY, ainsi que l'Union générale des syndicats ouvriers, la Fédération des organisations de jeunesse, et l'Union des femmes yéménites, des purs produits de l'ancien régime socialiste – qui depuis 1986 déjà n'avait de socialiste que le nom, – mènent une bataille d'arrière-garde pour sauver ce qui peut encore être sauvé des avantages d'un passé révolu. Elles ont réussi, pour l'instant, à défendre les locataires, en leur accordant le droit d'acheter pour une somme modique leurs maisons ou appartements, réclamés par les anciens propriétaires désireux de récupérer leurs biens nationalisés.

Mais leur bataille est perdue d'avance. Ils pourront peut-être retarder le retour du capitalisme à Aden sous sa forme la plus sauvage, mais combien de temps encore pourront-ils s'opposer au déferlement des capitaux des richissimes émigrés yéménites, qui achètent à tour de bras tout ce qui est susceptible de prendre de la valeur avec le temps.

On ne peut aujourd'hui se promener à Aden sans rencontrer des pancartes vantant les mérites de tel ou tel projet mirifique de construction de *« cités de l'avenir »*, de *« centres commerciaux dotés de bureaux modernes »*, *« d'appartements résidentiels de haute qualité »* etc. Autant de miroirs aux alouettes, nous dit-on, dissimulant mal des opérations de spéculation portant sur l'achat et la vente de terrains qui autrefois appartenaient à l'Etat.

« Pour l'instant, affirme un vieil observateur d'Aden, *les riches Yéménites de retour au pays placent leurs pions. Ils passeront à l'action une fois connus les résultats des élections de novembre. »*

JEAN GUEYRAS

□ **Un « terroriste » tué et neuf soldats israéliens blessés dans le sud.** – Un *« terroriste »* a été tué et 9 soldats israéliens ont été blessés – dont 5 grièvement – dans la nuit de jeudi à vendredi, lors d'un accrochage dans la « zone de sécurité » occupée par Israël dans le sud du Liban, a annoncé, vendredi 21 août, un porte parole de l'armée israélienne. Aucune précision n'a été fournie sur l'identité du *« terroriste »*, qui pourrait être membre du Hezbollah pro-iranien. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

La préparation de la conférence de Londres sur la situation dans l'ex-Yougoslavie

La Grèce suspend «provisoirement» ses exportations de pétrole vers la Bosnie, la Macédoine, la Slovénie et la Croatie

La Grèce a décidé, vendredi 21 août, de suspendre *«provisoirement»* toute exportation de produits pétroliers vers les pays de l'ex-Yougoslavie *afin de mettre fin aux accusations* selon lesquelles elle violerait l'embargo contre la «nouvelle» Yougoslavie (Serbie, Monténégro). Athènes applique depuis le 1er juin l'embargo commercial, pétrolier et aérien décrété par l'ONU, mais continuait à vendre du pétrole à la Macédoine, à la Bosnie-Herzégovine, à la Slovénie ainsi qu'à la Croatie. Plusieurs pays européens avaient accusé la Grèce de violer ce blocus dès son imposition, le 30 mai dernier. Ces reproches ont été catégoriquement repoussés par Athènes.

Après la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, l'Espagne, le Danemark et la Bulgarie ainsi que la Turquie se sont déclarés disposés à fournir une aide militaire pour assurer la protection des convois humanitaires en Bosnie-Herzégovine, mais ils ne prendront de décisions qu'après la Conférence de Londres. En revanche, la Grèce a indiqué vendredi qu'elle n'interviendrait *«en aucun cas en Yougoslavie»*, même si les opérations militaires n'avaient qu'un objectif humanitaire. M. Mitsotakis a également demandé, vendredi, à Ankara d'éviter tout envoi de troupes dans l'ex-Yougoslavie et plus généralement à tous les pays balkaniques *«de rester en dehors du conflit craignant que des opérations militaires dans cette région créent un risque d'extension de la guerre civile dans d'autres directions, particulièrement vers le Sud»*. Américains, Russes, Français et Britanniques ont intensifié leurs consultations, jeudi et vendredi à l'ONU, à New-York, pour mettre en place *«dans les plus brefs délais»* une opération militaire de protection des convois en Bosnie-Herzégovine. M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, qui poursuit ses entretiens avec ses homologues européens pour préparer la Conférence de Londres, a déclaré vendredi à Paris que *«l'Europe s'est mobilisée pour résoudre le conflit yougoslave dans le cadre des Nations unies»*. Il s'est réjoui que *«la France ait pris des positions en flèche qui ont certainement pesé dans un sens favorable pour entraîner nos partenaires»*.

Chargé par les Nations unies d'une enquête sur les violations *«les plus graves»* des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, l'ancien premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, est arrivé vendredi 21 août à Zagreb. Sa délégation est composée de M. Georg Markov, haut fonctionnaire de l'ONU et membre du Centre des droits de l'homme, de M. Louis Joinet, conseiller du premier ministre, Léon Davico, et d'un juriste sénégalais, M. Bacre Diyne, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac. M. Mazowiecki devait se rendre, samedi, dans le fief serbe de Banja-Luka puis dans la ville musulmane assiégée de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie.

A l'approche de la réunion de Londres, le dirigeant serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a *«donné l'ordre»* vendredi soir *«d'arrêter immédiatement les déportations de populations civiles et d'améliorer les conditions* (de détention) *dans tous les camps»*. Il a, une nouvelle fois, proposé la création en Bosnie d'une *«communauté composée de trois Etats pour les trois peuples égaux et constitutifs de Bosnie, serbe, croate et musulman»*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Échange de prisonniers

Suite de la première page

Détenu dix jours dans la salle des sports de Hadzici, ce cadre, âgé de cinquante-cinq ans, a ensuite passé *«trois jours d'enfer»*, dit-il, les larmes aux yeux, à la caserne de Lukavica avant de finir sa détention à la prison de Kula, un quartier de Sarajevo situé près de l'aéroport et aujourd'hui aux mains des Serbes. Lui non plus ne sait où aller et appréhende de se retrouver dans un des centres de réfugiés ouverts à Sarajevo par la Croix-Rouge pour abriter les déplacés.

Tous ces prisonniers musulmans interrogés en conviennent. C'est au moment de leur arrestation, pratiquée par la police, l'armée ou des bandes non identifiées, qu'ils ont été le plus maltraités. Elvir Kaljanac, dix-neuf ans, arrêté à Pale, désormais capitale de la *«République serbe* (autoproclamée) *de Bosnie-Herzégovine»*, affirme ainsi que quatre des hommes retenus avec lui dans la salle des sports de la ville, où il a passé cinquante jours, ont été battus à mort. *«Les Serbes accusaient leurs fils de faire partie des bérets verts (armée) bosniaques*, dit-il. *Ils les emmenaient, les ramenaient sans arrêt pour les battre et un jour ils n'ont pas pu se relever. Ils sont morts. Les militaires nous insultaient*, affirme-t-il, *nous traitaient de Turcs, d'Oustachis* (extrémistes croates) *et disaient qu'il fallait tous nous égorger. Nous avons été contraints de chanter des chants serbes. Les soldats nous accusaient de vouloir créer un Etat islamique, en nous répétant : «Vous ne pourrez jamais, ici c'est la Serbie!»*

«Des Serbes ont essayé de m'aider, mais...»

Selon les témoignages, le régime de la prison de Kula qui, d'après les prisonniers libérés, abriterait encore 180 détenus, est beaucoup moins sévère, et, avoue Huso, *«honnêtement, il faut le dire, c'était bien. Deux repas par jour, trois pour les prisonniers qui acceptaient de travailler dans les champs et aucun sévice»*. Pour cet homme de cinquante-cinq ans, comme pour Elvir, cette épreuve ne doit pas conduire à la séparation des communautés. *«Tous les Serbes ne sont pas les mêmes*, affirme Huso. *«Bien sûr, les gens qui ont du sang sur les mains devront payer, mais mes voisins serbes de Hadzici, par exemple, je n'ai rien contre eux. Ils ont même essayé de m'aider, mais ils n'ont rien pu faire»*. *«Si c'est comme avant la guerre, je suis prêt à revivre avec les Serbes»*, avoue Elvir. Des témoignages de tolérance si rares ici qu'ils méritent d'être remarqués. Neuf des prisonniers serbes libérés par les Bosniaques ont d'ailleurs, pour leur part, préféré rester à Sarajevo et se sont éclipsés dans la ville, trois par trois, *en profitant de l'autobus qui ramenait* les Musulmans au centre-ville de Sarajevo.

Cet échange de prisonniers s'est déroulé au son des obus qui, tout au long de la journée, se sont abattus sporadiquement sur la capitale bosniaque avec une intensité accrue dans la soirée, lorsque les francs-tireurs se sont déchaînés. *Toutefois*, les bombardements ne sont pas, dit-on de source onusienne, à l'origine du mystérieux incendie qui a de nouveau ravagé un bâtiment vide de la caserne «Maréchal Tito». C'est dans ce bâtiment que devait emménager le contingent ukrainien de la FORPRONU après la destruction, dans le bombardement de jeudi, du quartier où ils étaient installés. Certains Ukrainiens, qui préféreraient abandonner cette caserne qu'ils partagent avec les Bosniaques, auraient-ils contribué à cet incendie? Rien ne permet certes de l'affirmer, mais l'hypothèse peut d'autant moins être exclue que la FORPRONU a désormais la conviction que le soldat ukrainien tué, jeudi matin, à l'intérieur de la caserne l'a été par un franc-tireur posté *dans cette même* caserne (*le Monde* du 22 août). *«C'est la première fois*, souligne-t-on à la FORPRONU, *qu'un de nos soldats a été délibérément tué»*. De cette caserne située juste en face d'un quartier serbe de Sarajevo, les francs-tireurs bosniaques échangent des tirs avec les Serbes, ce qui rend l'endroit particulièrement exposé.

Vendredi soir encore, si les obus ne sont pas tombés juste sur les bâtiments, ils ont été tirés tout autour de la caserne, et des balles traçantes illuminaient le ciel rougi par l'incendie.

FRANCOISE CHIPAUX

□ **La Slovénie ferme ses frontières aux réfugiés de Bosnie.** – Après l'Allemagne, la Slovénie a annoncé, vendredi 21 août, qu'elle fermait ses frontières aux réfugiés de Bosnie-Herzégovine, dont 75 000 se trouvent actuellement dans le pays, a annoncé Radio Ljubljana. Selon la radio, une commission interministérielle a pris cette décision car *«les possibilités de la Slovénie sont entièrement épuisées»*. La Slovénie a jusqu'à présent dépensé plus de 900 millions de tolars slovènes (*11 millions de dollars*) pour les réfugiés alors que l'aide étrangère a été *«insuffisante»*, a précisé la radio. Plus d'un tiers des 75 000 réfugiés vivent dans des camps alors que près de 50 000 ont trouvé refuge chez des amis ou des parents *«qui ne peuvent plus payer les dépenses»*, selon Ljubljana. Le ministre allemand de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, avait déclaré, le 17 août, que son pays n'avait pas l'intention d'accueillir de réfugiés supplémentaires. Depuis un an, l'Allemagne a accueilli plus de 200 000 habitants de l'ex-Yougoslavie, dont 40 000 depuis le mois de mai. – *(AFP.)*

□ **Un appel de la Ligue des droits de l'homme.** – La Ligue des droits de l'homme affirme, dans un appel rendu public vendredi 21 août, que la communauté internationale – et *«en premier lieu, l'Europe des Douze»* – a *«le devoir d'utiliser tous les moyens dont elle dispose pour protéger les populations persécutées, notamment en organisant l'accueil de tous ceux qui fuient les combats et en renforçant l'action humanitaire sur place»*.

RUSSIE : le premier anniversaire des événements d'août 1991

M. Eltsine affirme qu'il ne craint ni un nouveau putsch ni les difficultés économiques

A l'occasion du premier anniversaire de l'échec du coup d'Etat d'août 1991, le président Boris Eltsine a donné, vendredi 21 août, une conférence de presse à Moscou, au cours de laquelle il s'est montré résolument optimiste malgré les difficultés qui touchent son pays. Mais il est resté vague sur ses projets politiques et économiques.

MOSCOU

de notre correspondant

M. Boris Eltsine a choisi *«le jour de la victoire»*, l'anniversaire de l'échec du putsch, pour donner sa première véritable conférence de presse à Moscou. Dans l'attente d'un livre qu'il promet toujours d'écrire sur ces événements dont *«lui seul connaît certains détails»*, M. Eltsine explique qu'il s'est agi, pour l'essentiel, d'une partie livrée entre lui-même et M. Vladimir Krioutchkov, alors chef du KGB, décrit comme *«l'idéologue et le principal organisateur»* de l'opération, avec lequel il s'agissait, sous couvert de négociations, de *«jouer au plus fin.»*

Cependant M. Eltsine s'indigne à l'idée qu'on puisse assimiler la tentative à une comédie. Il rappelle les moments de grande tension, ceux où le maréchal Iazov, ministre de la défense, *«hurlait dans un téléphone : pourquoi n'ont-ils toujours pas tué Eltsine, pourquoi n'a-t-on toujours pas pris la Maison Blanche?»*.

Cela dit, une nouvelle tentative du même genre est, selon lui, désormais exclue, d'autant que d'éventuels candidats putschistes ne trouveraient de soutien ni dans les organes du pouvoir, ni dans *«les structures de forces»* (armée et KGB), ni dans le public. Les *«nationaux-bolcheviques»* ne représentent, continue M. Eltsine, que 3 % de la population. D'une manière générale, il estime que le plus dur est passé. Depuis trois mois, les salaires augmentent plus vite que les prix, et les gens (M. *Eltsine s'en est encore convaincu* lors d'un récent bain de foule à Sotchi) l'encouragent à *«poursuivre les réformes»*.

«Douze variantes» pour les îles Kouriles

Certes, *«le mois d'octobre sera très tendu»*, mais c'est aussi à ce moment que seront distribués les chèques de privatisation qui devraient un peu regonfler le moral des Russes. M. Eltsine se garde bien d'entrer dans le détail de ses projets politiques ou économiques, à un moment où l'équilibre qu'il semble vouloir maintenir entre l'équipe de réformateurs radicaux symbolisés par le premier ministre en exercice, M. Egor Gaïdar, et les représentants de la grande industrie rendent les observateurs perplexes. Tout au plus confirmera-t-il au passage sa résolution à laisser les entreprises non rentables faire faillite (mais le Parlement n'a toujours pas adopté la loi sur les faillites, et la Banque centrale s'apprête à distribuer d'importants crédits de sauvetage).

M. Eltsine explique aussi que l'aide étrangère, si elle peut *«soulager»* la population, n'est pas ce qui *«sauvera»* le pays. Au passage, il dresse un palmarès des pays les plus généreux, qui commence par l'Italie et le Canada, se poursuit par l'Allemagne et la France – les Etats-Unis, d'abord oubliés, étant ensuite «reclassés» à la quatrième place. Le bon dernier, et M. Elstine le souligne lourdement, est le Japon, où il doit se rendre en septembre prochain, et qui réclame la restitution des îles Kouriles. A ce propos, la position de M. Eltsine comprend *«douze variantes différentes»* et il annoncera *«sa position définitive au second jour de sa visite»* à Tokyo...

Pourquoi la Russie ne vient-elle pas en aide aux Abkhazes, confrontés à l'intervention militaire des troupes géorgiennes, demande-t-on à M. Eltsine? Il répond qu'il n'est pas question pour la Russie de se laisser entraîner dans le conflit, que des mesures sont au contraire prises pour contrôler sa frontière. Pour le reste, M. Eltsine explique que la Russie est *intervenue auprès de M. Chevardnadze*, le président géorgien, pour lui dire de *«retirer ses troupes»*, mais il ajoute qu'elle part d'*«un principe essentiel, celui de l'intégrité des Etats»*. M. Chevardnadze, apparemment, n'a pas trop de souci à se faire de ce côté-là.

On interroge aussi le président russe sur les récentes déclarations de M. Mikhaïl Gorbatchev, très critique sur la manière dont les réformes sont conduites : M. Eltsine marque un temps d'arrêt. Son visage s'illumine d'une expression d'intense jubilation. Puis il se fige : *«Mikhaïl Sergueïevich part ce soir pour des vacances royales en Espagne, il est l'invité des souverains espagnols. Nous n'allons pas lui gâcher son plaisir.»* Succès assuré auprès du public : que l'ex-président vive sa vie de luxe, ses propos ne méritent même pas une réponse.

Pour le reste, M. Eltsine a saisi l'occasion de cet anniversaire pour remercier longuement les médias de leur rôle pendant le putsch, et pour affirmer sa détermination à protéger la liberté de la presse. Dommage pourtant que cette conférence ait éclairé d'un jour un peu trouble la conception qu'on se fait, de part et d'autre, de cette liberté : la plupart des *questions commencent* par un compliment à l'adresse de M. Eltsine, tandis que le chef du service de presse de la présidence, en donnant la parole aux journalistes russes, se croit obligé de décerner des bons points aux plus méritants. Mais tout *cela se passe heureusement* dans une excellente atmosphère : M. Eltsine a droit à des applaudissements à son entrée, à des fleurs à la sortie.

JAN KRAUZE

Des micros au consulat de Suède à Saint-Pétersbourg

STOCKHOLM

de notre correspondante

Le gouvernement suédois a remis, jeudi 20 août, une note de protestation au chargé d'affaires de l'ambassade de la Fédération de Russie à Stockholm après la découverte il y a quelques jours, à l'occasion de travaux de rénovation, de systèmes d'écoute «actifs» dans les locaux du consulat de Suède à Saint-Pétersbourg. Il s'agit de systèmes analogues à ceux qui avaient été découverts à l'ambassade suédoise à Moscou en 1976 et de nouveau en 1988, ainsi qu'à la résidence de l'ambassadeur. Les autorités soviétiques avaient alors nié être au courant de ces pratiques.

Le gouvernement suédois estime dans sa note que la Russie, *«principale héritière»* de l'Union soviétique, ne peut en refuser la responsabilité. *«Ceci risque de porter atteinte à l'atmosphère, que nous souhaitons, de coopération en toute confiance dans les domaines où cela n'avait pas été possible jusqu'ici.»*

Le ministre des affaires étrangères, Mme Margareta af Ugglas, estime que le gouvernement de M. Boris Eltsine devrait, à la suite de cette protestation, remettre les plans détaillés des locaux diplomatiques suédois, comme cela avait été fait pour l'ambassade des Etats-Unis à Moscou.

F. N.

Dénonçant le plan de réformes

Le président de la Banque centrale réclame la renégociation de l'accord avec le FMI

Le nouveau président de la Banque centrale de Russie, M. Victor Guerachtchenko, a vivement critiqué, dans un entretien publié vendredi 21 août par le *Washington Post*, le plan de réformes économiques accepté par le gouvernement russe à la suite de l'ouverture d'un crédit de 1 milliard de dollars accordé par le Fonds monétaire international (FMI) à la Russie (*le Monde* du 7 août).

Selon M. Guerachtchenko, les exigences du FMI, principalement destinées à réduire l'inflation, pousseraient à la faillite de nombreuses entreprises et plongeraient la Russie dans une grave crise sociale. Evoquant la visite à Moscou d'une délégation du FMI prévue pour la semaine prochaine, M. Guerachtchenko a réclamé la renégociation des dispositions principales du plan.

Selon le président de la Banque centrale de Russie, la récente décision du gouvernement russe d'augmenter le prix payé aux paysans pour les céréales et d'accorder des augmentations de salaires aux employés du secteur public *«va immanquablement augmenter les dépenses budgétaires et probablement créer une crise des liquidités»*. M. Guerachtchenko a aussi critiqué la décision gouvernementale – et c'était une des conditions de l'accord avec le FMI – de limiter les crédits octroyés par la Banque centrale aux entreprises d'Etat.

Un appel de Médecins du monde

L'association Médecins du monde nous a fait parvenir le texte suivant :

A Osijek, à Dubrovnik, à Sarajevo, Médecins du monde est présent au cœur du conflit depuis un an. Une année terrible au cours de laquelle nos équipes ont vécu au quotidien les bombardements aveugles, les massacres des populations civiles, les exodes massifs, les destructions systématiques, les exécutions sommaires, et tout récemment la certitude acquise de l'existence de camps rappelant les pratiques les plus iniques de la deuxième guerre mondiale.

Tout cela nous force aujourd'hui à hausser le ton. L'action humanitaire est de toute première importance : soigner, évacuer les enfants, apporter l'alimentation de survie, c'est notre noblesse, notre raison d'être, cela doit être encore développé, soutenu, renforcé, et doit demeurer exemplaire.

L'action humanitaire n'apporte cependant pas l'ombre d'une solution à ce conflit, elle ne doit pas servir d'écran de fumée, de voile pudique pour cacher la lâcheté et l'inaction politiques et diplomatiques. En rester à «la protection armée des convois humanitaires» est, soit une grave erreur d'analyse soit un mensonge et un faux-semblant...

S'il demeure encore un brin de morale collective, elle doit forcer les Etats et leurs gouvernements à faire face à leurs responsabilités de fond. Quoi qu'il en soit, Médecins du monde poursuivra sa tâche, soigner les malades et les blessés, témoigner contre l'infamie de cette guerre, de ceux qui la mènent, de ceux qui la soutiennent et de ceux qui la laissent faire.

A l'heure où nous est demandé un minimum de courage civique pour prendre une décision dont dépend le sort de l'Europe, nous avons, nous aussi, le devoir d'en appeler au courage politique de ceux qui nous gouvernent.

Il y a cinquante ans, pour sauver une certaine paix, les démocraties ont accepté d'endosser et le déshonneur et la guerre, prenons bien garde qu'aujourd'hui encore, sous couvert de l'«humanitaire», nous ne perdions et notre honneur et les chances d'une paix juste.

► **Ont signé cet appel : Pr Gilles Brücker, président ; Dr Patrick Aeberhard, Pr Alain Deloche, Dr. Jacques Lebas, présidents d'honneur ; Dr Pierre Pradier, directeur général, Dr Jean Porrini, secrétaire général, Bernard Jacquemart, coordinateur Sarajevo.**

□ **AZERBAÏDJAN : explosion d'un dépôt de munitions.** – Un dépôt d'armes et de munitions situé dans les faubourgs de Bakou a explosé, jeudi 20 août, pour une raison inconnue, a rapporté l'agence Itar-Tass. Trois soldats de la CEI ont été blessés. Le dépôt appartenait à une unité de la 5e armée russe qui venait de passer sous l'autorité de l'Azerbaïdjan.

□ **Exécution d'un général arménien.** – Un général arménien, fait prisonnier par les forces azerbaïdjanaises, a été récemment condamné à mort et exécuté, a rapporté, samedi 22 août, l'agence Interfax, citant le ministère de l'intérieur à Bakou. Le général Karo Karoyan, fait prisonnier au cours d'un combat à une date non précisée, s'était fait remarquer pour ses *«opérations punitives contre les communautés azéries dans le Haut-Karabakh, notamment dans la ville de Khodjali»*, selon le ministère.

□ **IRLANDE DU NORD : nouvel assassinat à Belfast.** – Une passante a été tuée, vendredi 21 août à Belfast, lors d'une attaque de l'IRA contre une patrouille de police, ce qui porte à 2 999 le nombre de victimes de la violence politique en Irlande du Nord depuis la reprise des troubles, en 1969. 56 personnes ont été tuées depuis le début de l'année.

□ **ITALIE : attentats en Sardaigne.** – Trois hommes armés ont ouvert le feu, vendredi 21 août, contre des carabiniers qui patrouillaient dans la région de Nuoro, en Sardaigne, sans toutefois faire de blessés. Cette attaque est intervenue quelques heures après deux attentats à l'explosif. L'un a détruit un pylône électrique, l'autre a gravement endommagé la mairie de Lula. Les attentats en Sardaigne ont commencé le 21 juillet après la décision du ministre de la défense d'envoyer 5 000 soldats dans l'île pour y combattre le banditisme et la pratique des enlèvements. Onze *militaires ont été blessés dans neuf* attentats depuis cette date. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ROUMANIE : M. Iliescu a officiellement déposé sa candidature à l'élection présidentielle.** – Le président roumain, M. Ion Iliescu, a officiellement fait enregistrer, vendredi 21 août, sa candidature à l'élection présidentielle du 27 septembre. – *(AFP)*.

ASIE

CHINE : promesses de clémence envers les étudiants contestataires

Légère brise libérale à Pékin

Le gouvernement chinois s'est engagé à ne pas se livrer à des tracasseries policières à l'encontre d'étudiants ayant pris part au mouvement démocratique à l'étranger s'ils renoncent à l'activisme pour rentrer au pays. La promesse, déjà formulée par le ministère des affaires étrangères mais qui n'engageait guère jusqu'alors les diverses polices politiques que compte le régime de Pékin, figure dans une circulaire du Conseil d'Etat (cabinet), que préside M. Li Peng, en date de jeudi 20 août.

PÉKIN

de notre correspondant

En vertu de la circulaire du Conseil d'Etat, *« ceux qui ont adhéré à des organisations dirigées contre le gouvernement chinois et se sont adonnés à des activités nuisibles à la sécurité, à l'honneur et aux intérêts de l'Etat, sont les bienvenus pour rentrer au pays afin d'y travailler, à condition qu'ils quittent ces organisations et s'abstiennent de prendre part à toute activité violant la Constitution ou la loi chinoises ou s'opposant au gouvernement »*. Cette circulaire a été publiée à la « une » du *Quotidien du peuple* vendredi 21 août. Le gouvernement s'engage en outre à faciliter les démarches des étudiants qui préfèrent poursuivre leur séjour à l'étranger, garantit la libre circulation de ceux qui souhaitent visiter la Chine, et promet un traitement honorable à ceux qui décident de mettre leurs connaissances acquises à l'étranger au service du pays.

Grève de la faim

Ce geste à l'endroit des étudiants ayant milité dans l'opposition en exil depuis la répression de Tiananmen en 1989 était attendu depuis longtemps en Occident, et particulièrement aux Etats-Unis. Il répond de toute évidence aux vives critiques dont la Chine est l'objet dans les rangs démocrates au cours de la campagne électorale américaine. Mais il correspond aussi à une légère brise de libéralisme qui se remet à souffler à Pékin à la suite de l'offensive de M. Deng Xiaoping l'hiver dernier.

Allant plus loin que de simples déclarations d'intention, le gouvernement a autorisé des dissidents en vue à se rendre aux Etats-Unis comme il l'avait promis au secrétaire d'Etat américain M. James Baker à la fin de 1991. Après l'écrivain shanghaien Wang Ruowang (*le Monde* du 7 août), c'est le dirigeant ouvrier Han Dongfang, animateur en 1989 d'un embryon de syndicat indépendant à la manière de Solidarité, qui vient de recouvrer son passeport.

Les suites de la condamnation récente du libéral Bao Tong, adjoint de l'ex-secrétaire général du PCC, M. Zhao Ziyang, et les mésaventures en prison d'un autre dissident, M. Wang Juntao, prouvent toutefois que cette clémence est très sélective. L'appel de M. Bao, condamné à sept ans de prison pour *« activités contre-révolutionnaires »* et divulgation de *« secrets d'Etat »* a été rejeté. Ses avocats ont fait savoir qu'ils avaient été empêchés de présenter au tribunal les témoins qui auraient pu démontrer que l'accusation de divulgation de secrets ne tenait pas.

M. Wang, pour sa part, a entamé le 12 août une grève de la faim dans sa cellule pour protester contre le refus des autorités de le laisser faire appel de la sentence de treize ans de détention à laquelle il a été condamné pour sa participation au « Printemps de Pékin ». Son épouse, Mme Hou Xiaotian, a dû menacer de se livrer à une protestation publique pour obtenir de rencontrer des responsables disposés à discuter du sort de son mari, âgé de trente-quatre ans, qui souffre d'hépatite et aurait des problèmes cardiaques. Il aurait, selon sa famille, été contraint par ses geôliers d'absorber quelques aliments.

F. D.

La Chine et la Corée du Sud normalisent leurs relations

Suite de la première page

Trente-neuf ans et presque un mois après l'armistice de Panmunjon signé, le 27 juillet 1953, par le maréchal Peng Dehuai pour la partie chinoise, Pékin s'apprête ainsi à reconnaître diplomatiquement la Corée du Sud, pays que jadis près de million de soldats chinois déguisés en « volontaires » avaient cherché à rayer de la carte au nom du communisme triomphant. L'annonce du ministère chinois des affaires étrangères stipulant que M. Lee et son homologue chinois, M. Qian Qichen, auraient *« des entretiens sur la normalisation des relations entre la Chine et la République de Corée »*, équivalait déjà, par sa formulation, à une reconnaissance politique par Pékin de la Corée du Sud.

Cette démarche était attendue depuis plusieurs mois (*le Monde* du 9 mai). L'alerte a été donnée, ces derniers jours, par le régime nationaliste chinois de Taïwan, où la Corée du Sud était le dernier pays d'Asie a entretenir une ambassade. Des responsables du ministère des affaires étrangères de Taïpeh avaient prédit que l'accord entre Pékin et Séoul serait signé lundi et entrerait en vigueur dès le 25 août. Si des incertitudes sur le détail du calendrier demeuraient, samedi, plus rien ne permettait de douter de l'imminence de l'annonce.

Des échanges fructueux

En revanche, la Corée du Sud n'avait pas confirmé officiellement avoir accepté l'une des conditions mises par Pékin à la normalisation : qu'elle rompe, conformément au dogme « une seule Chine », ses relations diplomatiques avec Taïwan. Si, comme cela paraît probable, la République de Corée (Séoul) finit par abandonner la République de Chine (Taïpeh) avec laquelle elle faisait autrefois campagne contre le communisme, Pékin récupérera, outre un prêt de quelque 2 milliards de dollars américains, le terrain de l'ambassade de Chine, estimé à 250 millions de dollars, dans un des quartiers les plus chers de Séoul.

Mais, surtout, la Chine populaire aura infligé une défaite diplomatique attendue – ce qui ne la rend pas moins amère – à sa rivale nationaliste qui lui dame le pion ces temps-ci en « achetant », dans le tiers-monde, des pays en série afin de regarnir son portefeuille diplomatique. Taïwan a d'ores et déjà émis une protestation de principe auprès de l'ambassadeur sud-coréen et annoncé des représailles symboliques, comme la suspension des échanges gouvernementaux et des conditions commerciales préférentielles existant entre les deux pays.

La réaction de Taïwan apparait en contradiction avec sa nouvelle « diplomatie souple » qui lui permet, en principe, à la différence du continent, de conserver des relations avec des pays reconnaissant Pékin. La raison en incombe à ce que des rivalités et contentieux d'ordre économique existent entre les deux « dragons » asiatiques que sont l'île nationaliste et la Corée du Sud. Le déficit commercial taïwanais avec Séoul est en croissance exponentielle : plus de 500 millions de dollars pour les six premiers mois de l'année, soit plus du double de l'année dernière.

En l'absence de relations diplomatiques, les échanges entre Séoul et Pékin en 1991 avaient déjà atteint – avec 5,8 milliards de dollars dans les deux sens – le double de ceux entre Séoul et Taïwan. Si cette dernière a espéré, un temps, que Séoul n'accèderait pas aux exigences de Pékin d'une rupture diplomatique avec l'île nationaliste, la Corée du Sud jouait une partie différente : elle entend utiliser sa normalisation avec la Chine populaire pour affaiblir le régime nord-coréen dont Pékin était la dernière béquille diplomatique.

FRANCIS DERON

AMÉRIQUES

BRÉSIL : la publication du rapport sur la corruption

Semaine décisive pour le président Collor

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

L'ensemble de la classe politique brésilienne se prépare à une semaine agitée qui doit commencer avec la publication, prévue pour lundi 24 août, du rapport très attendu de la commission d'enquête parlementaire sur les affaires de corruption de l'entourage du président Fernando Collor de Mello.

L'opposition a déjà mis au point les modalités du déclenchement de la procédure d'*impeachment* du chef de l'Etat. La demande de destitution sera déposée à la Chambre des députés par le président de l'Association brésilienne de presse (ABI), M. Barbosa Lima Sobrinho, et par celui de l'Ordre des avocats du Brésil (OAB), Me Marcelo Lavenere. En choisissant deux personnalités connues et respectées, les partis politiques veulent démontrer le caractère « non partisan » de leur démarche.

Le gouverneur de Rio-de-Janeiro, M. Leonel Brizola, a appelé la population à manifester lundi *« contre la corruption »*, prenant ainsi ses distances avec M. Collor, dont il était jusqu'à présent un ardent défenseur. Vendredi déjà, des dizaines de milliers d'étudiants vêtus de noir ont défilé dans le centre de Rio sous les applaudissements des riverains, qui ont lancé, du haut des immeubles qui bordent la principale avenue, une pluie de petits papiers.

Tandis que les rumeurs de démission de plusieurs membres du gouvernement s'amplifient, le ministre de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, a réaffirmé sa *« sérénité »*, précisant qu'il devait à la société de rester à son poste. Une alerte à la bombe a d'autre part provoqué, vendredi, l'évacuation temporaire de son ministère.

Silence complet

M. Collor, qui multipliait en juillet les déclarations, se cantonne aujourd'hui dans un silence presque complet. Les militaires, qui disposent de trois ministères dans l'actuel gouvernement, ont, eux, émis quelques commentaires. Le ministre de l'aéronautique, le général Socrates Monteiro, s'est ainsi déclaré *« préoccupé de voir que certains secteurs cherchent une radicalisation »* avant la conclusion du processus, et il a invité au respect des institutions *« dans les limites fixées par la Constitution »*. Reflétant le sentiment général, le présentateur de la chaîne de télévision SBT, Boris Casoy, a déclaré que *« la situation est totalement imprévisible »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : l'ONU demande un cessez-le-feu à Kaboul pour évacuer les diplomates.** – Les Nations unies ont demandé, vendredi 21 août, aux factions rivales qui se battent à Kaboul de conclure un cessez-le-feu pour permettre l'évacuation des diplomates étrangers de la capitale afghane. Plusieurs ambassades, dont celle de France, ont été touchées par des bombardements. Un des principaux hôtels, le Kaboul Hôtel, a été incendié vendredi par une roquette. Enfin, à la demande du gouvernement de Kaboul, le Pakistan a fermé ses principales routes vers l'Afghanistan pour priver les fondamentalistes du Hezb-i-Islami de vivres et de munitions. – *(AP, Reuter, UPI.)*

□ **CAMBODGE : l'ONU pourra expulser certains résidents vietnamiens.** – L'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) va vérifier les listes du personnel des ministères de Phnom-Penh pour déterminer s'il y a toujours des conseillers vietnamiens, et les rapatrier. Les Khmers rouges refusent d'appliquer les accords de Paris tant que les « envahisseurs » vietnamiens n'auront pas été refoulés par l'ONU. Enfin, selon des sources gouvernementales à Phnom-Penh, des cartes d'identité cambodgiennes ont été distribuées à un certain nombre de fonctionnaires d'origine vietnamienne pour leur permettre de rester au Cambodge. – *(AFP.)*

□ **INDE : un dirigeant séparatiste sikh tué par la police.** – Un dirigeant séparatiste sikh a été tué lors d'une fusillade avec la police, vendredi 21 août, au Pendjab. Sukhdev Singh Sukha était accusé par les forces de l'ordre d'une centaine de meurtres. D'autre part, en représailles à la mort de deux autres dirigeants sikhs au début du mois, au moins soixante-quatorze personnes, la plupart des parents de policiers, ont été assassinées. – *(UPI.)*

□ **NIGER : fin de la polémique à propos de Taïwan.** – Le nouvel ambassadeur de la République de Chine (Taïwan) a présenté, vendredi 21 août, à Niamey, ses lettres de créances aux autorités, mettant ainsi un terme aux polémiques qu'avait suscitées, en juillet, la reconnaissance de Taïwan par le Niger. Le premier ministre, M. Amadou Cheffou, qui a réussi à imposer le rétablissement des liens avec Taïpeh, avait argué d'un prêt de 50 millions de dollars, promis par Taïwan à l'occasion de la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, rompues depuis 1974. L'accord sur ce prêt a été signé, jeudi, avec la banque d'import-export, Eximbank of China. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : accord sur le sauvetage du plan de paix.** – Le gouvernement salvadorien et les rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont décidé, vendredi 21 août, pour sauver le processus de paix, d'accélérer les réformes politiques et de suspendre pour un mois la démobilisation des guérilleros. Cet accord constitue une victoire pour ces derniers, qui avaient dit qu'ils ne rendraient pas les armes tant que le gouvernement n'aurait pas appliqué les réformes politiques promises et donné des terres aux maquisards démobilisés. – *(Reuter.)*

BAHAMAS

Victoire de l'opposition aux élections législatives

M. Lynden Pindling, à la tête du gouvernement des Bahamas depuis vingt-cinq ans, cédera son poste de premier ministre au chef de l'opposition, M. Hubert Ingraham, à la suite de la défaite du Parti libéral progressiste (PLP) aux élections générales qui se sont tenues mercredi 19 août dans cette île des Caraïbes.

Le Mouvement libre national (FNM) de M. Ingraham a remporté 31 des 49 sièges de l'Assemblée générale des Bahamas, tandis que le PLP n'en a obtenu que 16, selon des résultats presque définitifs. Deux sièges n'ont pas encore été attribués.

M. Ingraham, un avocat de quarante-cinq ans, avait occupé un poste de ministre dans un précédent gouvernement du PLP. Mais il avait été exclu du parti au pouvoir en 1984. Il avait attribué sa disgrâce à sa lutte contre la corruption.

Au cours de la campagne électorale, M. Ingraham a critiqué la politique économique du gouvernement, dénonçant notamment le chômage, et s'est engagé à relancer l'industrie du tourisme, principale ressource économique de l'île. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : après la convention républicaine

M. Bush a entamé un marathon électoral

Dynamisé par la convention républicaine de Houston, le président Bush a repris, vendredi 21 août, son bâton de pèlerin, commençant dans le Mississippi et le Missouri un premier voyage de trois jours dans sept Etats. D'ici au scrutin du 3 novembre, M. Bush a prévu de se rendre dans le plus de circonscriptions électorales possible avec ce même message : *« Vous pensez que vous avez élu* (au Congrès) *un brave homme, mais regardez ce qu'il a fait des projets de loi présentés sur la criminalité, l'énergie, l'éducation, la santé et tout le reste. »*

« Nous prendrons pour cible, un par un, chacun des démocrates libéraux au Congrès », a ajouté M. Bush, qui entend continuer de dénoncer le programme démocrate et ses conséquences au niveau fiscal. M. Bill Clinton a qualifié de *« miroir aux alouettes »* les promesses de réduction des impôts faites la veille par le président dans son discours, rappelant que ce dernier n'avait pas respecté son engagement pris en 1988 de ne pas augmenter les impôts.

Plusieurs analystes économiques ont estimé qu'aucun des candidats n'avait jusqu'à présent proposé de *« solutions crédibles »* pour réduire l'énorme déficit budgétaire, en partie à l'origine des problèmes économiques du pays. Les derniers sondages publiés vendredi donnent tous une réduction de l'écart séparant les candidats (M. Bush accusait un retard de 17 à 20 points juste avant la convention), mais dans des proportions bien différentes.

Selon une enquête effectuée par la firme Gallup juste avant le discours présidentiel de jeudi, 51 % des électeurs pencheraient pour M. Clinton et 39 % pour M. Bush. Un sondage réalisé pendant ce discours pour le compte du *New York Times* et de CBS donne une avance réduite à deux points pour M. Clinton (45 % contre 43 %), avec une marge d'erreur d'environ cinq points. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

HAÏTI

Paris et Washington condamnent l'assassinat de partisans du Père Aristide

La France et les Etats-Unis ont fermement condamné, vendredi 21 août, l'assassinat de trois jeunes partisans du président déchu Jean-Bertrand Aristide, dont les cadavres ont été retrouvés mercredi, criblés de balles, à la morgue d'un hôpital de Port-au-Prince.

Selon plusieurs sources, ces jeunes gens avaient été arrêtés pour avoir apposé des photos du Père Aristide, en exil, sur les murs. *« Cet acte inadmissible intervient à un moment où, malgré les promesses des autorités de fait, la répression continue de s'exercer à l'encontre de la population »*, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. Amnesty International a d'autre part publié jeudi un rapport sur la torture, les arrestations arbitraires et les exécutions extrajudiciaires en Haïti.

Selon l'organisation humanitaire, qui cite des témoignages de victimes, *« les anciennes structures répressives se sont reconstituées. Les Haïtiens vivent constamment dans la terreur, tandis que leurs oppresseurs sont libres de tuer, de torturer et de terroriser le pays en toute impunité »*. Dans ce contexte, Amnesty s'est alarmée du refus des Etats-Unis d'honorer leurs obligations internationales envers les demandeurs d'asile haïtiens, refoulés de force. – *(AFP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AFRIQUE

MALI : malgré le pacte signé entre le gouvernement et la rébellion

Des Touaregs dissidents se livrent au pillage dans le Nord

Des pillards, en rupture avec les mouvements de la rébellion touarègue qui ont signé un pacte avec le gouvernement, attaquent régulièrement la population noire, créant un climat de psychose dans le nord du pays.

GOUNDAM (nord du Mali)

correspondance

«Le Touareg, si tu ne le dissuades pas, il ne renonce jamais.» Depuis que son jeune frère a été tué, à la mi-juillet, Youssouf Maïga ne décolère pas. *«Ayouba circulait à bord d'un camion, sur la route de Gossi,* raconte-t-il. *Le véhicule a été arrêté par des rebelles; ils ont demandé au chauffeur de s'arrêter, il a refusé; ils ont ouvert le feu, et Ayouba a été mortellement blessé.»*

Malgré le pacte signé le 11 avril dernier entre le gouvernement et les quatre mouvements rebelles, les attaques de ce genre sont monnaie courante dans le nord du Mali. Le scénario est toujours le même : des petits commandos en treillis et turbans arrêtent un véhicule puis volent, et parfois tuent, ses occupants.

Les pillards, des Touaregs en rupture avec leur mouvement, profitent de la déliquescence de l'Etat dans les régions de Gao et de Tombouctou pour harceler une population qui, dans certaines régions reculées, ne bénéficie plus d'aucun soutien militaire. Comme prévu dans le pacte d'avril, des patrouilles mixtes, constituées de soldats et de rebelles, ont été mises sur pied pour mettre un terme aux pillages. Mais, faute de moyens, ces unités n'ont pas encore fait la preuve de leur efficacité.

Les attaques, quasi quotidiennes, ont créé un véritable climat de psychose au sein de la communauté songhaïe, l'ethnie noire majoritaire dans le nord du pays. *«Nous vivons dans la terreur,* assure un Songhaï de Goundam. *Le soir, les rares propriétaires de groupes électrogènes s'abstiennent de les mettre en route, de peur de passer pour des nantis et d'attirer l'attention des rebelles.»* Dans cette petite localité à l'ouest de Tombouctou, les gendarmes patrouillent en civil pour ne pas prêter le flanc à d'éventuelles agressions. Et, dans certaines localités, des milices suppléent les forces de l'ordre.

A chaque attaque de bandits succède une riposte des Songhaïs contre des commerçants maures ou touaregs. Alors que les deux communautés vivaient en bonne intelligence, aujourd'hui la situation est explosive. Et ce en dépit de la bonne volonté des responsables de la rébellion, qui ont accepté de négocier avec le gouvernement après la chute du général Moussa Traoré (contraint de quitter le pouvoir en mars 1991 après vingt-trois ans de dictature).

Le jeune chef du Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), M. Iyad Ag Ghali, s'était illustré il y a deux ans en s'emparant de la préfecture de Menaka, à la frontière du Niger. Aujourd'hui, il a troqué sa tenue de maquisard pour le costume-cravate. *«Les temps ont changé,* explique-t-il. *Nous avons été les premiers à lutter contre Moussa Traoré; mais une fois que le dialogue est engagé, nous discutons.»* Deux autres mouvements de rebelles participent, comme le MPA, à la mise en œuvre du pacte d'avril. Mais le bât blesse en ce qui concerne le quatrième, le Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA), accusé de vouloir saper l'accord.

Selon la presse de Bamako, les pillards seraient manipulés par Ag Rhissa, le chef du FPLA. Et, ce chef étant actuellement réfugié au Burkina-Faso, les Maliens voient derrière toute cette agitation la main de l'étranger, et plus particulièrement de la France. Le journal *les Echos* a récemment dénoncé la campagne de sensibilisation organisée à Paris en faveur des Touaregs (affiches dans le métro, colloque sur la culture touarègue, exposition de photos au Musée de l'homme).

De son côté, le gouvernement, conscient des risques de dérapage, essaie de calmer le jeu. Début juillet, une réunion de Songhaïs, à Bamako, a donné le frisson à certains Touaregs, qui, craignant pour leur sécurité, se sont réfugiés à l'ambassade d'Algérie. Cette tension persistante constitue un défi majeur pour la jeune démocratie malienne.

ROBERT LANDIER

CORRESPONDANCE

A propos des «exilés du fleuve»

Après la publication dans le Monde *daté 26-27 avril d'un reportage de Bertrand Le Gendre sur l'émigration vers la France des habitants de la région du fleuve Sénégal intitulé* «Les exilés du fleuve», *nous avons reçu de M. Olivier Souccar, consul honoraire de Belgique à Bamako (Mali), la lettre suivante :*

L'article de M. Le Gendre appelle de ma part les observations suivantes.

Parlons des faits. En 1970, la Belgique a proposé à mon père, au Mali depuis 1936, le poste de consul honoraire, qu'il a quitté vingt ans après, décoré par les Belges, les Français et les Maliens, et estimé de tous pour sa droiture et sa disponibilité, jusqu'à son décès en 1990.

Comme vos lecteurs ne le savent peut-être pas, un consul honoraire n'est pas rémunéré. Il est simplement remboursé des frais occasionnés par le poste.

Notre activité d'agents de voyages n'a donc jamais été un mystère, et le fait que le ministère belge ait renouvelé sa confiance en me confiant le consulat en 1991, dans des locaux qui sont mitoyens de notre agence – je n'ai pas le don d'ubiquité – montre le crédit dont nous jouissons auprès de ces autorités. Les autres consuls présents à Bamako peuvent aisément témoigner de l'appui que je leur apporte en matière de contrôle de l'immigration clandestine : il ne s'agit pas de rumeurs, mais de faits, étayés par les documents que je leur fais parvenir et dont j'ai fait état à M. Le Gendre.

Les Maliens savent que, depuis toujours, consulat ou pas, ils ont été reçus dignement chez nous. Nous avons toujours écouté, expliqué les conditions de délivrance des visas comme les raisons des refus.

Les Maliens qui veulent voyager à l'étranger se font conseiller par les voyageurs réguliers, les commerçants. Ces commerçants qui partent plusieurs fois par an savent qu'ils peuvent compter sur notre aide pour leur activité : en effet, en plus de notre rôle d'information commerciale, nous pouvons raccourcir les délais de délivrance d'un visa, ou le faire en dehors des jours ouvrables, ce qui est parfois capital pour leurs affaires. Et tout cela, sans qu'il soit question d'argent, car c'est la seule façon d'obtenir le respect dont jouit notre famille au Mali.

Souvent, ces commerçants ont tendance à croire que ce qui leur est accordé peut valoir pour un de leurs protégés. Et malgré nos refus, et peut-être à cause de notre fermeté, leur estime est intacte, ce qui fait qu'ils parlent de nous comme d'un recours.

En matière de délivrance de visas, nous avons toujours suivi, et souvent étoffé, les mesures édictées par notre ministère.

Je passerai sur l'élégance avec laquelle ma nationalité d'origine est évoquée, cela est assez triste en soi pour la qualité de votre journal. Je voudrais conclure en disant que nous ne faisons pas que passer dans ce pays, nous y travaillons, et notre nom est sur tous les visas délivrés : je ne prends pas cette responsabilité à la légère. Et si cela se produisait, on ne me le laisserait pas faire vingt ans comme pour mon père, ni même cinq ans pour moi.

SOMALIE : la famine et la guerre

Plusieurs milliers de réfugiés sont dans une situation désespérée

Le premier avion de l'opération *«Provide Relief»*, organisée par les Etats-Unis pour venir en aide aux victimes de la famine en Somalie, a quitté la ville kényane de Mombasa, vendredi 21 août, en direction de la localité de Wajir, dans le nord-est du Kenya. Les 15 tonnes de vivres que transportait l'appareil, fournies par la CEE, sont destinées aux réfugiés somaliens, mais aussi aux populations kényanes qui souffrent de la sécheresse. Aux efforts des Occidentaux se sont ajoutés ceux de certains pays africains, comme le Nigéria. Les autorités de Lagos ont indiqué, vendredi, que plus de 2 000 tonnes de nourriture seraient envoyées en Somalie, dans les tout prochains jours.

De son côté, le sultanat d'Oman s'apprête à acheminer, par bateau, plus de 3 000 mille tonnes de vivres (dattes et fruits) pour les camps de réfugiés somaliens du Yémen et du Kenya, a annoncé, à Genève, le *Haut Commissariat chargé des réfugiés auprès des Nations unies* (HCR).

Tout en se félicitant de ces initiatives, le HCR s'inquiète du sort des réfugiés somaliens, dont le nombre est estimé à un million, et que trop peu de pays sont prêts à accueillir. Selon un des responsables du HCR à Genève, M. Silvana Foa, cinq mille sept cents de ces réfugiés sont dans une situation *«désespérée»*. Il s'agit de rescapés des tortures et de femmes, enceintes après avoir été violées, qui nécessitent des soins longs et coûteux, et surtout une réinstallation rapide dans un pays d'accueil. *«On a parfois l'impression que cela n'intéresse personne»*, a commenté un autre membre du HCR, M. Gary Troeller, soulignant que, jusqu'à présent, *«les réponses* [aux demandes du HCR] *ont été très décevantes.»*

MADAGASCAR

Incidents meurtriers au lendemain du référendum constitutionnel

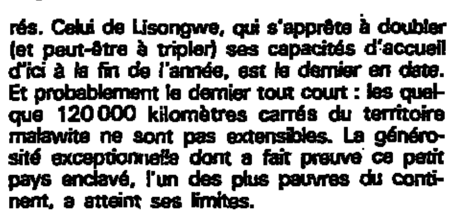
Selon des sources proches du gouvernement, au moins trois personnes ont été tuées, jeudi 20 août, à Toamasina (ex-Tamatave), lors d'échauffourées entre partisans des autorités de transition et militants fédéralistes, se réclamant du président Didier Ratsiraka. Par ailleurs, à Antseranana (ex-Diégo-Suarez), un officier, qui avait pris la tête des opposants au référendum constitutionnel du 19 août, a été tué, jeudi, au cours d'une rixe interne entre fédéralistes.

Enfin, à Ambilobe, localité située dans la province d'Antseranana, un directeur d'usine sucrière, M. Simon Ramanarisoa, récemment nommé à ce poste par les autorités de transition, a été mortellement blessé, mercredi, par un commando non identifié. S'inquiétant des violences qui ont entaché le déroulement du scrutin, le Comité national d'observation des élections (CNOE) a dénoncé, vendredi, l'*«inertie des autorités»* censées freiner ces troubles. *«Les forces armées ont-elles reçu l'ordre de maintenir ou de rétablir la sécurité,* se demande le CNOE, *puisqu'elles ne peuvent agir que sur réquisition du pouvoir, en l'occurrence le premier ministre et le gouvernement?»*

Le CNOE, comme la plupart des observateurs, s'est néanmoins félicité du sang-froid des électeurs. A l'issue du dépouillement de 69 % des bulletins de vote, vendredi soir, le «oui» au référendum sur la *nouvelle constitution atteignait, en* effet, selon le ministère de l'intérieur, 75,44 % des suffrages exprimés. La participation était estimée à 77,68 % des inscrits. – *(AFP, Reuter.)*

LOIN DES CAPITALES

Fin d'exode à Lisongwe



LISONGWE

de notre envoyée spéciale

Vous aurez beau chercher, vous ne trouverez pas Lisongwe sur la carte. C'est le nom d'une rivière dont les discrets méandres se perdent dans la brousse, à quelques kilomètres de la route de Mwanza et de Ntcheu, dans le sud-ouest du Malawi. Ce n'est pas une ville, ou du moins pas encore. Mais cela le deviendra vite : le camp de Lisongwe abrite déjà quelque 38 000 réfugiés – dernière goutte d'eau dans le flot incessant des exilés du Mozambique.

Guerre civile oblige, et sécheresse aidant, l'hémorragie mozambicaine a pris ces derniers mois des proportions alarmantes. A la mi-juin, le gouvernement malawite recensait quelque 992 000 réfugiés sur son sol, soit l'équivalent d'un habitant du Malawi sur huit. *«Depuis le mois d'avril, le rythme s'est accéléré. Entre 9 000 et 10 000 mille personnes continuent d'arriver chaque mois»*, précise le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), M. Yilma Makonnen.

L'approche de la paix au Mozambique aurait-elle aiguisé l'appétit des diverses factions armées? Les troupes «régulières», fidèles au gouvernement de Maputo, et les maquisards de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) semblent en tout cas avoir intensifié leurs offensives. Ils ne sont pas les seuls : certaines «armées privées», payées pour protéger les plantations de canne à sucre et de coton des grandes sociétés étrangères, font aussi régner la terreur. Le Malawi, qui plonge son nez en pleine brousse mozambicaine, représente la seule issue de secours pour les civils.

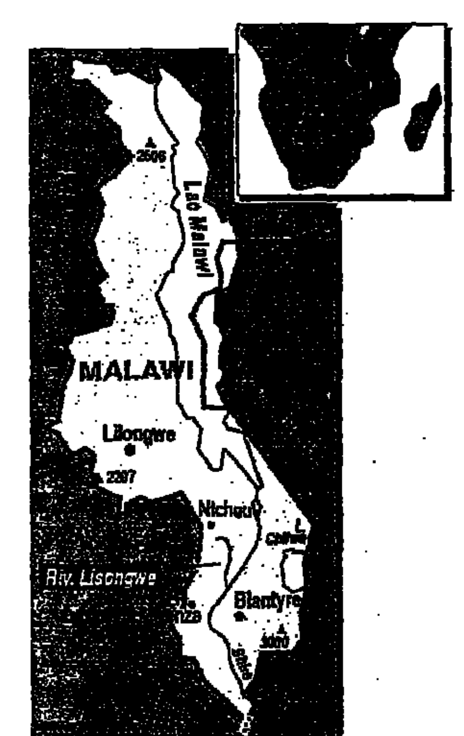
Le glas sonne tous les jours

Assis à même le sol, un groupe de nouveaux arrivants attend qu'on les recense. Visages sans expression. Regards abattus, perdus dans la poussière. La plupart des femmes sont vêtues d'une couverture sale, ficelée à la taille. Certaines se contentent d'un vieux sac de maïs. *«Ces gens ont parfois marché à pied pendant 300 ou 400 kilomètres. Les plus chanceux, ceux qui ne vivaient pas trop loin de la frontière, arrivent avec des restes d'habits sur le dos, certains débarquent même avec un vélo»*, commente le responsable local du HCR, M. Pierre Romanovsky. Une noria d'autocars affrétés par les Nations unies assure le ramassage des réfugiés et leur transport jusqu'à Lisongwe.

Tous les autres sites sont aujourd'hui saturés. Celui de Lisongwe, qui s'apprête à doubler (et peut-être à tripler) ses capacités d'accueil d'ici à la fin de l'année, est le dernier en date. Et probablement le dernier tout court : les quelque 120 000 kilomètres carrés du territoire malawite ne sont pas extensibles. La générosité exceptionnelle dont a fait preuve ce petit pays enclavé, l'un des plus pauvres du continent, a atteint ses limites.

Sur un total de 24 districts, 12 abritent déjà des réfugiés. Les liens tribaux qui unissent nombre d'autochtones à des Mozambicains expliquent en bonne partie cette incroyable hospitalité. Mais la vague de sécheresse qui frappe le sud du Malawi risque de mettre à mal cette entente. *«Quand l'hôte est affamé,* répète-t-on à Lilongwe, la capitale, *comment voulez-vous qu'il puisse nourrir ses invités?»*.

Il se peut que la vérité soit plus complexe : si l'hôte est affamé, rétorque-t-on dans le Sud, comment supportera-t-il de voir ses invités nourri, quand lui devrait jeûner? Dans le village de Mbenje, à quelques kilomètres de la ville de Nsanje et du camp de réfugiés de Mankokwe, *«la tradition veut que l'on sonne la cloche pour chaque cérémonie funéraire,* rapporte un des responsables du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), M. Brendan F. O'Brien, *ces temps-ci, la cloche sonne tous les jours et il n'est pas inhabituel de l'entendre jusqu'à deux ou trois fois par jour»*. Alors que les quelque 70 000 réfugiés de Mankokwe bénéficient de *secours réguliers du HCR et de diverses organisations* non gouvernementales (ONG), les habitants de Mbenje tentent de plus en plus difficilement de survivre au manque d'eau et de *nourriture. Les récoltes sont aux trois quarts* perdues. Ici, comme ailleurs, le programme d'aide aux victimes de la sécheresse (dont le gouvernement devrait théoriquement assurer le *bon déroulement)* se fait cruellement attendre. *«Le problème, ce n'est pas que les réfugiés reçoivent trop, mais que les Malawites ont trop peu»*, souligne M. O'Brien.



En ces périodes d'incertitude politique, le spectre de la famine risque de fournir de nouveaux arguments aux contestataires du régime du président Hastings Kamuzu Banda, qu'on accuse en sous-main de négliger les souffrances de son peuple. La tension déjà perceptible ne risque-t-elle pas de se retourner demain contre les réfugiés? *«Les nouveaux arrivants reçoivent de la nourriture, des vêtements, une couverture et de quoi se construire une cahute»*, explique M. Romanovsky. Un *minimum vital qui apparaît, aux yeux de nombreux* Malawites, comme un luxe inaccessible.

La vie quotidienne des réfugiés est pourtant loin d'être confortable. Les vols, les viols, ne sont pas rares dans ces camps «cinq étoiles» qui résonnent parfois la nuit du bruit des fusillades. *«Si la paix revient au Mozambique, ils repartiront. Mais quelle paix et dans quel Mozambique?»* s'interroge-t-on à Lisongwe.

Maniant la brique et la truelle avec dextérité, des maçons malawites finissent la construction de l'hôpital du camp. Un peu plus loin, sous le toit de paille qui abrite le *feeding center*, s'allonge la file des femmes qui viennent chaque *jour faire nourrir leurs enfants.* Les infirmières de Médecins sans frontières (MSF) et des quelque 25 autres ONG qui travaillent auprès des réfugiés consultent leurs registres. Au 1er mai 1992, date de l'ouverture du centre, 18 enfants souffrant de malnutrition avaient été recensés. Deux mois et demi plus tard, on en comptait 727.

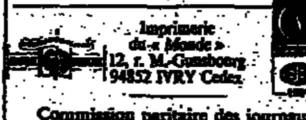
CATHERINE SIMON

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « *Les rédacteurs du Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Imprimerie du « *Monde* »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du *Monde* au (1) 40-65-29-33

POLITIQUE

Les journées d'été du parti de M. Waechter

Les Verts et la tentation du pouvoir

Après le succès du vote écologiste enregistré lors des élections régionales, les Verts sont appelés à prendre deux décisions importantes pour l'avenir de leur mouvement : l'une concerne la réponse définitive qu'ils proposeront lors du référendum sur la ratification du traité de Maastricht ; l'autre porte sur leur entrée dans la sphère du pouvoir. Ils le feront au terme de leurs traditionnelles journées d'été, organisées cette année du 23 au 30 août à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), et après avoir reçu un hôte de marque, M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes.

Initiation à l'espéranto, commission faune sauvage, atelier sans tabous, dégustation de vins biologiques et musique cajun... Comme chaque année, le programme des journées d'été des Verts laisse entrevoir la spécificité du mouvement écologiste. Mais les débats annoncés sur l'emploi, avec Mme Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, le projet politique, sous la houlette de M. Antoine Waechter, et l'Europe, avec la participation de M. Jacques Delors, traduisent une indiscutable évolution des Verts, une sorte d'entrée dans l'âge adulte, avec ce que cela comporte comme risques de normalisation pour un mouvement né, notamment, du rejet de la politique.

Récemment entrés en force dans les conseils régionaux, trois ans après leur arrivée au Parlement européen, les Verts ou, du moins, leurs principaux responsables, s'intéressent à présent à l'échelon intermédiaire, le niveau national, c'est-à-dire leur présence au Parlement, voire leur participation au gouvernement. Devant le conseil national interrégional (CNIR) de son mouvement, M. Waechter dressera un bilan assez largement positif de ses rencontres organisées au début de l'été avec les responsables des autres partis politiques. L'ancien candidat à l'élection présidentielle a relevé de nombreux points de convergence avec deux de ses interlocuteurs, le Parti socialiste et le CDS, et il n'exclut pas, pour l'avenir, la signature d'un contrat de gouvernement.

Des sièges à l'Assemblée nationale

Il propose même, dans son rapport introductif, d'assouplir la rédaction des *« points incontournables »* du programme adopté par les Verts lors de leur dernière assemblée générale, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), en novembre 1991.

A titre d'exemple, selon ces propositions de *« clarification »*, les écologistes pourraient désormais se satisfaire d'un *« processus d'élimination de l'arme atomique »* et non plus, comme l'affirmait encore récemment leur commission « paix et désarmement », d'un *« désarmement nucléaire unilatéral de la France »*. On notera que, pour des militants forgés dans la lutte antinucléaire, il s'agirait là d'une concession de quelque importance.

Pour autant, à la différence de certains de ses collègues du collège exécutif, M. Waechter ne croit pas encore à la possibilité de parvenir à un accord de fond avec les socialistes avant l'élection présidentielle de 1995. Son premier souci est d'obtenir, au préalable, la représentation des écologistes à l'Assemblée nationale, y compris par le jeu de circonscriptions réservées. Bien que séduit par les différentes tentatives d'approche dont il a été l'objet, ces derniers mois, de la part des socialistes, M. Waechter ne veut pas imaginer que son mouvement puisse être *« réduit brutalement au rang de composante de la majorité présidentielle »*. Son texte pose également une série de conditions pour tout accord avec Génération Ecologie, afin d'éviter qu'une telle éventualité ne profite qu'aux seuls *« notables parrainés »* par le mouvement de son rival, M. Brice Lalonde.

Un autre point de vue, plus « orthodoxe » encore, soutenu par M. Patrice Miran, délégué aux relations internationales, va jusqu'à proposer la suspension des discussions engagées avec Génération Ecologie, au profit d'un enracinement des Verts sur le terrain et de l'affirmation de leur identité. Un troisième texte, signé à la fois par M. Didier Anger, animateur de l'une des tendances minoritaires des Verts, et par des proches de M. Waechter – parmi lesquels M. Guy Cambot, secrétaire national, – engage les écologistes à participer au gouvernement *« le plus tôt possible »*. *« L'évolution des esprits étant lente, il faut préparer celle-ci par un long et difficile dialogue avec les « présidentiables » correspondant à notre positionnement politique : MM. Jacques Delors et Michel Rocard »*, affirment sans ambages les signataires de cette motion.

« Union civile » avec Génération Ecologie

Enfin, une quatrième option, défendue, entre autres, par Mme Dominique Voynet, porte-parole et animatrice du principal courant minoritaire, récuse tout accord avec le PS, qualifié de *« parti en décomposition »*, au profit d'un *« contrat d'union civile »* avec le mouvement de M. Lalonde. Assez curieusement, ce qui est d'ordinaire considéré comme la « gauche » du mouvement se défend, ainsi, de vouloir conclure une alliance avec l'*« équipe en perdition »* actuellement au pouvoir, tandis que la « famille waechtérienne », longtemps classée à droite par les socialistes, qui ne connaissaient rien aux Verts, se montre désormais soucieuse, avec des nuances, de *« ne plus refuser durablement les offres de participation gouvernementale »*.

Le débat sur la stratégie politique interne risque cependant de se télescoper avec celui sur le référendum du 20 septembre et la réponse à donner à la ratification des accords de Maastricht. Par cinquante-quatre voix, contre trente-huit et trois abstentions, le conseil national des Verts s'était prononcé, le 13 juin, pour un « oui » conditionnel à Maastricht, dans l'espoir que le président de la République prenne lui-même des engagements pour l'avenir sur le terrain de la démocratie, de la politique sociale et de l'environnement (*le Monde* du 16 juin).

Les Verts, qui espéraient alors être reçus par le chef de l'Etat, n'ont eu, entre-temps, pour réponse, qu'une lettre de M. François Mitterrand, en date du 30 juin, dans laquelle celui-ci se livre à une sorte d'explication de texte optimiste du traité sur l'Union européenne. Aux fervents partisans de l'Europe que sont les Verts, M. Mitterrand écrivait notamment : *« Il est prévu que l'équilibre institutionnel soit réexaminé en 1996 et que soit posée, à cette occasion, la question d'un nouvel accroissement des pouvoirs du Parlement européen dans la perspective d'un meilleur contrôle démocratique des décisions communautaires. »*

Ces quelques assurances suffiront-elles à transformer le « oui, si » des Verts en un « oui franc », à la majorité requise par les statuts du mouvement, soit 60 % des délégués présents ? Rien n'est encore sûr. Deux des quatre porte-parole des Verts, Mme Andrée Buchmann et M. Anger, ont, à ce jour, publiquement affirmé qu'il faut voter « oui ». Mais les plus maximalistes des Verts, aidés par ceux qui voudraient bloquer les discussions en cours avec Génération Ecologie, les socialistes ou les centristes, peuvent encore espérer constituer une minorité de blocage. La force de persuasion de M. Jacques Delors, à la veille de la réunion du CNIR, ne sera pas superflue.

JEAN-LOUIS SAUX

Après le décès accidentel d'Yvon Briant

Le CNI élira son nouveau président le 12 septembre

M. Jean-Antoine Giansily, secrétaire général du CNI, qui assure l'intérim de la présidence depuis le décès accidentel, le 13 août en Corse, d'Yvon Briant, a annoncé, vendredi 21 août à Paris, que le comité directeur du Centre national des indépendants élira son nouveau président le 12 septembre, au cours d'une réunion exceptionnelle.

Conformément aux statuts du CNI, le successeur d'Yvon Briant sera choisi parmi les cent douze membres de cette instance. M. Giansily a recommandé que les candidatures soient présentées après l'université d'été de la formation, organisée à Compiègne (Oise) du 4 au 6 septembre.

Sous le titre « Parce que c'était lui », l'hebdomadaire *l'Express* (daté 20-26 août) publie un hommage de MM. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, et Francis Terquem, respectivement avocat et fondateur de SOS-Racisme, à Yvon Briant. Les trois hommes, parfaitement dissemblables sur le plan politique, avaient en commun l'amitié et l'amour de la République. *« C'était un honnête homme, une âme de qualité*, écrivent MM. Terquem et Dray. *Si Dieu existe, Hugues, Nathalie et Yvon continueront de s'aimer pour toujours. Pourvu que sur ce seul point-là, il ait eu raison contre nous. »*

En revanche, l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute-la France* (daté 18-25 août), proche du Front national, publie un article non signé, mêlant erreurs de fait et affirmations cyniques, titré : « Briant, un destin au goût de cendre » (l'avion dans lequel Yvon Briant, son épouse et son fils ont péri a pris feu après sa chute).

EN BREF

□ **M. Mitterrand aux Rencontres de Maubourguet.** – M. François Mitterrand a assisté, vendredi 21 août, au lancement des troisièmes Rencontres de Maubourguet, commune des Hautes-Pyrénées, dont le maire est M. Jean Glavany, ancien chef de cabinet du président de la République. Cette manifestation, consacrée à l'art et au sport, a été l'occasion, pour le chef de l'Etat, de rencontrer le peintre Paul Ambille, MM. Jean-Claude Killy, ancien coprésident du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, et Jean Todt, directeur de l'écurie Peugeot, ainsi que le président du Comité national olympique et sportif français, M. Nelson Paillou.

□ **M. Sarkozy assure que *« le RPR refera son unité »* après le référendum.** – Dans un entretien publié par *le Figaro* samedi 22 août, M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, souligne que la victoire du « non » au référendum aurait des *« conséquences très dommageables pour la construction européenne »* et il affirme que *« Maastricht ne remet pas en cause l'union de l'opposition »*, au sein de laquelle s'expriment des voix divergentes. Le maire de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) assure que *« dès le lendemain du référendum le RPR refera son unité, animé par un seul et même objectif : gagner le combat de l'alternance »*.

□ **M. Séguin (RPR) ironise sur les « concerts rock » pour Maastricht.** – Faisant allusion aux chanteurs qui se déclarent partisans de Maastricht (*le Monde* du 20 août), M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, opposant au traité d'union européenne, a déclaré, vendredi 21 août à La Teste (Gironde), qu'il laisse *« aux partisans du « oui » le soin de vérifier si les concerts rock sont de nature à les sauver »*. *« Il va être très difficile au camp du « oui » de se passer de M. Mitterrand »*, a estimé le maire d'Epinal, en soulignant que, *« depuis trois mois, le « non » n'a pas cessé de monter de manière continue, progressive »*.

□ **Les jeunes de l'UDF appellent à voter « oui ».** – Dans un communiqué commun publié le vendredi 21 août, les jeunes du CDS, du Parti radical valoisien et du Parti social-démocrate (PSD) *« constatent leur totale identité de vue sur l'avenir de la France dans l'Europe et appellent à voter « oui » lors du référendum sur la ratification des accords de Maastricht »*. Selon eux, *« il ne s'agit pas du tremblement de terre décrit par les uns ou par les autres »*, mais d'une *« juste évolution »*.

□ **Les dépenses de campagne de M. Sudre pour les élections régionales de la Réunion sont jugées irrégulières par la commission des comptes.** – Le compte de campagne de la liste Free-DOM, menée par M. Camille Sudre, devenu président du conseil régional de la Réunion à la suite des élections de mars 1992, a été rejeté au début du mois par la commission des comptes de campagne et des financements politiques, qui a transmis ses conclusions au Conseil d'Etat, a-t-on appris vendredi 21 août auprès de cette commission. Celle-ci a chiffré les dépenses totales de campagne de la liste victorieuse à 538 204 F, en dessous du plafond fixé à 1 695 646 F pour ces élections à la Réunion, mais elle a relevé un dépassement concernant les avantages en nature – cent quatre émissions de deux heures chacune – consentis à la liste Free-DOM par l'association Radio-Free-DOM, que dirige M. Sudre.

Pour une Europe politique

Suite de la première page

Cette manière de forcer le consentement est dans les habitudes de la Communauté, qui a longtemps progressé comme une affaire technique, objet des soins et des disputes de diplomates et de hauts fonctionnaires réunis dans une sorte de coopérative d'appareils nationaux dont les protocoles s'imposaient aux Etats. Cette manière confinée de décider n'est plus adaptée depuis que, avec le grand marché puis l'Union économique et monétaire (si le traité est appliqué), l'affaire a pris un volume nouveau, depuis surtout qu'on a voulu lui donner (non sans emphase : *« Une grande puissance est née »*) une signification nouvelle.

N'y a-t-il pas une contradiction à exalter la grandeur de l'entreprise et à laisser les Parlements et les peuples à l'écart de l'élaboration des institutions européennes ? Participation dont un éventuel refus du dispositif prévu est une modalité indispensable. Alors que l'Europe est devenue bien plus qu'un élément de la politique économique des pays membres, on ne peut la tenir à l'abri de ce choc des sentiments et des conceptions, de cette contradiction des représentations qui constituent la vie politique.

Sous le débat pour ou contre Maastricht, il y a un enjeu plus important : peut-on, et comment, faire passer l'Europe d'un fonctionnement intergouvernemental et interadministratif à un fonctionnement réellement politique, impliquant les peuples et les Parlements nationaux ?

La démarche communautaire en s'étendant aboutit à ce qu'on traite selon les règles de la diplomatie (discuter à huis clos, en estompant les enjeux et à l'abri des passions populaires) des questions qui couvrent toute la vie sociale. Comment sortir de l'Europe administrée – coadministrée par les exécutifs nationaux se légitimant réciproquement, s'autonomisant par rapport aux peuples dont ils portent le nom – et fonder une Europe politique et délibérative ?

L'Europe (grand marché, dérégulation tatillonne, culte de la mobilité) a profité de l'affaiblissement des vouloirs collectifs, des échecs de l'Etat dirigiste, des doutes sur l'Etat redistributeur. Mais puisque maintenant on affirme sortir de l'antipolitique et vouloir organiser une Europe capable d'agir sur le continent et au-delà, à ce changement d'objectifs doit correspondre un changement de style.

Malheureusement, à Maastricht, le tournant vers l'Europe politique n'a pas été pris, il n'y a pas eu ouverture d'un champ politique européen, mais répétition de recettes dont on a déjà abusé :

– La dépossession des instances politiques conduit dans l'UEM à un contrôle des gouvernements par les banquiers, jugé irréaliste par nombre d'économistes de toutes tendances.

– L'accroissement des pouvoirs du Parlement européen, l'unification de son corps électoral le désignent comme le foyer d'une nouvelle légitimité politique. C'est croire à un effet magique des procédures. On ne crée pas un peuple en faisant voter les gens ensemble. Au contraire, on discrédite la démocratie et la citoyenneté en les faisant fonctionner artificiellement.

– Les procédures intergouvernementales (les délibérations de ministres sous l'influence de la Commission) sont étendues à des domaines nouveaux et resserrées par un usage plus grand de la majorité qualifiée. Ces règles, efficaces pour décider de mesures d'application, ne peuvent conduire à un véritable dépassement des conceptions nationales, à des vues vraiment communes sur les ambitions qui justifieraient l'union des nations d'Europe.

Quels objectifs ?

Ces trois manières d'intégrer les nations de la Communauté reposent sur l'idée naïve qu'il faut d'abord se lier, se mettre dans la dépendance les uns des autres, s'obliger à décider ensemble, à « parler d'une seule voix »... pour obtenir un véritable rapprochement. De cette manière, on crée une sorte de promiscuité, on crée de la dépendance mutuelle, plutôt que de la confiance et de l'intercompréhension. Cela transparaît même dans les propos officiels. N'explique-t-on pas que ce traité est une précaution contre l'Allemagne ? Ne dit-on pas que les réglementations sont compliquées parce que chacun veut se protéger des autres ? Cette méfiance est le résultat d'une intégration négative, par neutralisation réciproque, que ne permet pas de dépasser la culture commune à la couche supérieure des appareils publics.

La véritable intégration, celle qui conduirait à des conceptions, à des actions communes, ne consisterait pas seulement à s'enfermer dans des procédures de décision contraignantes, mais à se rapprocher en discutant des grands objectifs de l'Europe. Il serait par exemple possible de faire débattre les Parlements non des détails des réglementations, mais des grandes orientations de l'Europe : de la signification nouvelle que l'on donne à la notion de souveraineté nationale, de la politique à l'égard des « marches » de la Communauté, vers l'Est et vers le Sud, de l'attitude à l'égard du libre-échange mondial... Le collectif d'administration qui dirige l'Europe pourrait ensuite appuyer ses compromis sur des textes d'orientation débattus, légitimes, représentant l'esprit public européen. L'intégration délibérative, seule solution au problème politique européen, valoriserait d'abord les buts communs aux Européens, elle rapprocherait leurs manières d'envisager le monde avant de les contraindre à vivre ensemble.

Le développement de l'Europe administrative crée une sorte de vie politique hors sol et dépossède les systèmes politiques nationaux, en particulier les Parlements ; cela contribue à l'indifférentisme électoral et aux diverses formes de marginalité politique. Il faut renverser le rapport entre l'Europe et les nations : au lieu de neutraliser celles-ci, élever leur niveau politique en leur donnant les projets européens à débattre et à élaborer.

Il n'est pas interdit d'espérer qu'en européanisant les nations, on aille vers un patriotisme européen rendant secondaires les patriotismes nationaux. Les nations actuelles ne sont pas indépassables. Encore faut-il préparer leur dépassement en les portant à un horizon plus large, à de plus grandes ambitions, au lieu de nous inciter, comme actuellement par ruse, engrenage, dissimulation, trivialités, à oublier nos engagements les plus chers, à sortir de nos patriotismes par un « à quoi bon ? », par un oubli qui ne nous grandit pas.

Cette voie-là (donner l'Europe à réaliser aux nations d'Europe comme l'expression de leur idéal commun de justice et de démocratie), pour l'emprunter il faudrait que les concepteurs de l'Europe se défassent de la peur des nations et des citoyennetés : cette peur qui leur fait considérer comme un désastre une réponse des électeurs n'entrant pas dans leur optique.

On nous présente un traité qui, au lieu de donner à l'Europe l'impulsion nouvelle dont elle a besoin depuis l'effondrement du soviétisme, reprend toutes les recettes épuisées de l'intégration administrative, disciplinaire et crypto-fédéraliste : un traité en forme d'impasse. Et on nous le présente (technique du fait accompli, scotomisation de la discussion) d'une façon qui illustre le principal vice de la manière européenne.

Le mépris du commun

Dans ces conditions, dire « non » pour le citoyen ordinaire, c'est forcer l'entrée d'un débat dont il est *a priori* exclu et contribuer à poser le préalable d'une véritable Europe politique. Observons déjà que c'est le refus danois qui a conduit les responsables européens à évoquer certains défauts, auparavant négligés, du fonctionnement de leur institution. Ce n'est qu'un début.

L'Europe telle qu'on la pratique en faisant d'une couche de gestionnaires le Mentor des nations dote les professionnels du pouvoir d'une légitimité qui ne doit plus rien aux peuples. Tandis que l'Europe mythique, exaltante et vague, fournit aux politiques un horizon avantageux où profiler leurs silhouettes amoindries. Cela accentue ce qu'il y a de pire dans la manière de gouverner en France, le mépris du commun, l'autosatisfaction du pouvoir. Avec l'Europe, cette séparation devient une qualité, le signe que l'on participe d'une dimension supérieure. C'est à cette vertu transfigurante que l'on pense quand on voit notre président au centre du portrait de groupe des grandeurs européennes. Conduit à l'échec par les illusions de gauche qu'il avait flattées, il s'est fait ensuite un mérite d'homme d'Etat d'oublier les valeurs de gauche. Maintenant, ayant échoué à gouverner la France, il s'élève par l'Europe au-dessus de la France, mettant une seconde fois son image au-dessus de ce qu'il devrait servir. Aucune raison de lui donner quitus de ce bilan moral et de contribuer à cette apothéose.

PAUL THIBAUD



SOCIÉTÉ

La reprise du travail s'amorce dans les prisons

Les propositions du ministère de la justice divisent les syndicats de surveillants

Environ huit cents personnes ont assisté vendredi 21 août à Derchigny, près de Dieppe (Seine-Maritime) aux obsèques de Francis Caron, le surveillant de la maison d'arrêt de Rouen mortellement agressé samedi 15 août par un détenu. Les propositions du ministère de la justice divisent les syndicats : *Force ouvrière souhaite que «la raison l'emporte»,* tandis que l'Union fédérale autonome pénitentiaire et la CGT appellent à un durcissement du mouvement.

Dans les prisons comme dans les états-majors syndicaux, l'heure, vendredi 21 août, était officiellement au recueillement. A l'approche des obsèques de Francis Caron, le gardien de Rouen tué par un détenu, les surveillants se disaient *«embarrassés»* à l'idée de commenter les chiffres de créations d'emplois et les augmentations d'indemnité proposées la veille par le ministère de la justice. *«On ne parle pas d'argent sur le corps d'un collègue»*, disaient-ils, gênés de voir que leur mouvement de protestation se traduisait aussi en termes financiers.

Au fil de la journée, la géographie syndicale se dessinait toutefois avec plus de précision : Force ouvrière disait espérer que *«la raison l'emporte»*, tandis que son éternelle rivale, la remuante Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), affirmait vouloir amplifier le mouvement contre ces propositions *«infâmes et inacceptables»*.

Force ouvrière (32,48 % des voix lors des élections professionnelles de 1991), qui redoute des révocations en cas de poursuite du mouvement, soulignait ainsi les *«avancées intéressantes»* contenues dans les propositions du ministère de la justice. *«Il y a des points très favorables, mais les effectifs sont encore insuffisants,* expliquait le secrétaire général, M. Serge Alberny. *Nous souhaitons cependant que la raison l'emporte.»* Un ton proche de celui de l'Union des syndicats pénitentiaires (10,8 % des voix) : *«En matière d'emploi, nous sommes loin du compte,* soulignait son secrétaire général, M. Dominique Pourneyrol, *mais ces acquis ne sont pas négligeables.»*

Dès l'annonce des propositions, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (35 % des voix) partait cependant en guerre contre les mesures discutées dans la nuit de jeudi à vendredi. *«Le ministère a discuté avec le syndicat patronal de la pénitentiaire, Force ouvrière, et d'autres petits requins,* lançait son secrétaire général, M. Gilles Sicard. *Tout cela est parfaitement lamentable.»* Rejoint par l'USGP-CGT (11 % des voix), qui juge ces propositions *«insuffisantes et dilatoires»*, l'UFAP appellait donc à un renforcement du mouvement.

Sur le terrain, la journée de vendredi a donné lieu à moins d'incidents que les précédentes. Le ministère de la justice observait samedi matin un très net mouvement de reprise du travail. Force ouvrière, qui avait consulté environ la moitié des établissements affirmait que 70 % d'entre eux avaient décidé de mettre fin au mouvement. Ces chiffres avaient toutefois été fortement contestés par l'UFAP, qui observait un *«durcissement»* sur le terrain.

L'instauration d'un «numerus clausus»

Le monde judiciaire, qui était jusqu'alors resté plutôt silencieux, a réagi, vendredi 21 août, aux propositions du ministère. Dans un communiqué commun, le Syndicat de la magistrature (SM) et le Syndicat des avocats de France (SAF) s'indignent que le gouvernement *«s'entête à soigner les conséquences d'une situation carcérale explosive, sans même songer à en traiter les causes : la surpopulation extrême des établissements pénitentiaires due aux choix politiques qui ne laissent aucune place à une réponse à la délinquance autre que la prison»*.

Ces deux syndicats de gauche, qui demandent un effort en faveur des crédits de prévention et de réinsertion au moins égal à celui consenti à la réponse carcérale depuis le programme «13 000» du gouvernement Chirac, souhaite l'instauration d'un *numerus clausus*. Proposé en 1989 par M. Gilbert Bonnemaison, maire socialiste d'Epinay-sur-Seine, dans un rapport sur les prisons qui suivait – déjà – un mouvement de surveillants, le *numerus clausus* (qui existe déjà dans certains pays) consisterait à attendre qu'une place soit libre avant d'incarcérer un nouveau détenu. *«Il faut enfin s'engager clairement en faveur de la prévention,* affirme Mme Béatrice Patrie, la secrétaire générale du S M. *C'est la seule façon de combattre vraiment la surpopulation carcérale.»* Les dernières propositions du ministère contiennent en outre une promesse de réforme du régime disciplinaire des détenus qui inquiètent ces deux syndicats.

Aujourd'hui, les détenus qui usent de *«menaces, injures ou violences»* ou qui commettent des infractions à la discipline comparaissent – sans avocat – au prétoire, le tribunal interne de la prison, qui est présidé par le chef d'établissement. En 1991, 39 101 sanctions ont ainsi été prononcées contre des détenus : elles vont des avertissements (5 133) aux envois au *«mitard»* (23 997) en passant par les retenues sur pécules (3 102) ou la privation de parloirs (929). Les sanctions, qui peuvent aller jusqu'à quarante-cinq jours de cellule disciplinaire, ne sont pas codifiées : quelle que soit l'infraction, le prétoire choisit la sanction en toute liberté. Le SM et le SAF, qui souhaite que les détenus puissent bénéficier de véritables garanties, dénoncent depuis des années *«l'arbitraire»* qui règne dans ces tribunaux internes des prisons.

Depuis environ un an, la chancellerie travaille sur une codification des infractions, afin d'établir une liste précise d'infractions disciplinaires accompagnée d'une échelle de sanctions. Il n'est cependant pas question de modifier les règles de fonctionnement du prétoire. *«Nous sommes favorables à cette codification, mais il faut aller beaucoup plus loin,* affirme Me Tiennot Grumbach, le président du SAF. *Il faut enfin «judiciariser» le prétoire – nous le demandons depuis des années – et donner au détenu le droit d'être assisté par un avocat.»*

ANNE CHEMIN

Trente-six gardiens pour cent détenus

Depuis le début du mouvement de protestation, les syndicats de surveillants demandent un renforcement significatif de leurs effectifs. L'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) exige ainsi le recrutement *«impératif»* de deux mille cinq cents personnels de tous corps dans le cadre d'un plan pluriannuel et Force ouvrière un renfort de mille cinq cents agents. L'USGP-CGT, quant à elle, évoque *«la création rapide de postes budgétaires à hauteur des besoins dans toutes les catégories et le recrutement accéléré de surveillants»*.

En septembre 1990, le bulletin d'information pénitentiaire du Conseil de l'Europe (1) comparait les effectifs de personnels pénitentiaires dans les prisons des Etats membres du Conseil. Le taux d'encadrement des détenus, qui mesure le rapport entre le nombre de surveillants et le nombre de prisonniers, plaçait très nettement la France en queue de peloton.

Cinq mille de plus qu'en 1986

Les prisons françaises comptaient alors 26,6 surveillants pour cent détenus, contre 37,8 en République fédérale allemande, 51,1 en Belgique, 53,3 en Italie, 61,5 aux Pays-Bas et... 94,6 en Suède. Seuls deux pays avaient un taux inférieur à celui de la France : la Turquie et le Portugal. Ces disparités sont en partie liées à la taille des prisons – un grand établissement permet d'employer plus efficacement le personnel, – à la définition de la mission des surveillants, et à la nature des établissements. Mais malgré ces correctifs, la France se classait loin derrière ses partenaires européens.

Depuis, un gros effort a cependant été réalisé en faveur des gardiens de prison. L'administration pénitentiaire, qui comptait 13 199 surveillants en 1986, a créé 944 postes en 1987, 694 en 1988, et 476 en 1989, soit plus de deux mille postes en moins de trois ans.

L'histoire des années 1989-1990 se confond ensuite avec le lancement, en 1986, d'un programme de construction de prisons à gestion mixte, imaginé par le garde des sceaux de M. Chirac, M. Albin Chalandon. Pour mettre en route ce plan «13 000», un gigantesque programme qui prévoyait la construction de vingt-cinq nouveaux établissements, les surveillants ont vu une nouvelle fois arriver des renforts : 1 652 postes en 1990 et 826 en 1991. Ces nouveaux surveillants ont quasiment tous été envoyés dans les établissements neufs du programme «13 000», dont la mise en service n'est pas encore tout à fait achevée.

Aujourd'hui, le corps des surveillants comprend 18 135 personnes, soit près de cinq mille de plus qu'en 1986. Du coup, le taux d'encadrement qui plaçait la France au niveau de la Turquie et du Portugal – 26,6 surveillants pour cent détenus – a beaucoup évolué : au 1er août, les prisons françaises comptaient 50 585 détenus pour 18 135 surveillants, soit trente-six surveillants pour cent détenus.

A. C.

(1) Pierre Tournier et Marie-Danièle Barre, *Enquête sur les systèmes pénitentiaires dans les Etats membres du Conseil de l'Europe : démographie carcérale comparée.* Bulletin d'information pénitentiaire du Conseil de l'Europe, nº 15, septembre 1990. Les chiffres cités dans cette enquête datent de 1986.

Les obsèques de Francis Caron

Un hommage digne

DERCHIGNY (Seine-Maritime)

de notre envoyé spécial

Plus nombreux que les habitants du village de Derchigny, près de Dieppe, quelque cinq cents surveillants de prison étaient venus de toute la France assister, vendredi 21 août après-midi, aux obsèques de leur collègue Francis Caron, tué par un détenu à la maison d'arrêt de Rouen. Ils s'étaient rassemblés, en rang et en silence, à l'ombre du saule pleureur qui domine la place du village.

Le deuil de la famille a été respecté. L'auteur de quelques insultes proférées, à voix basse, contre le gouvernement a été immédiatement emmené à l'écart par trois de ses collègues. Les gendarmes avaient tenté dans la matinée d'installer des barrières de sécurité, mais les syndicats de surveillants y avaient vu un affront et obtenu leur retrait en échange d'une promesse d'autodiscipline.

Les gardiens de prison n'ont cependant pu approcher de la petite église de pierre blanche et de brique rouge que pour y déposer des gerbes de fleurs au nom de leurs établissements. Seuls une vingtaine d'entre eux, de la prison de Rouen, ont pris place sur les bancs aux côtés de la famille et des personnalités officielles, dont MM. Michel Vauzelle, ministre de la justice, et Jean-Claude Karsenty, directeur de l'administration pénitentiaire.

Dehors, dans le silence, amis, voisins et collègues de Francis Caron ont écouté la retransmission par haut-parleurs de la messe concélébrée par le Père Nourrichard, vicaire général du diocèse de Rouen, le Père Mascarello, aumônier général des prisons, et l'abbé Potajesuk, curé de la paroisse.

«Une mission exemplaire»

Après la cérémonie religieuse, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a remis la Légion d'honneur à titre posthume à Francis Caron. Evoquant le courage du gardien décédé, il a insisté sur la difficulté du métier de surveillant : *«L'hommage que lui rend la nation s'adresse à travers lui aux milliers de fonctionnaires qui remplissent une mission exemplaire pour la sécurité publique et la démocratie.»*

Sous le regard de la veuve et des trois enfants du disparu, les villageois se sont souvenus de cet homme originaire du Pas-de-Calais, entré dans l'administration pénitentiaire dès l'âge de vingt et un ans. Son voisin rappelle qu'*«il aimait bien son métier»* et en parlait souvent. Le maire, M. Marcel Fouldrin, *«aurait voulu que tous les habitants du village soient comme lui»*. Un avocat de Dieppe, Me Marcel Quatravaux, regrette que la petite prison de la sous-préfecture ait été fermée il y a deux ans, provoquant la mutation de Francis Caron à Rouen : *«Les grandes maisons d'arrêt sont trop anonymes. A Dieppe, la surveillance était plus facile.»*

Porté par six surveillants de la prison de Rouen, le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore, a été enterré dans le petit cimetière du village. L'un des six porteurs annonce qu'il va reprendre le travail dès le lendemain. Les autres ne se prononcent pas. La trêve des obsèques aura duré au moins une journée.

GUILLAUME CLÉMENT

□ **Précision.** – Dans notre édition du 22 août, nous avons indiqué que le parquet de Chaumont pourrait bientôt *«procéder à de nouvelles inculpations»* dans une affaire d'importation frauduleuse de résidus. Il s'agissait bien sûr, non du parquet, mais du juge d'instruction du tribunal de Chaumont chargé du dossier, M. Patrick Keil.

ÉDUCATION

Au lycée Condorcet de Bordeaux

Les oubliés du bac de français

Les quatre-vingts candidats du jury 304 du lycée Condorcet, à Bordeaux, devraient enfin savoir quelles notes ils ont obtenuesen juin, aux épreuves du baccalauréat de français. Quand, début août comme prévu, ils ont pianoté sur leur Minitel pour connaître leurs notes, ils n'ont trouvé qu'une mention laconique accolée à leur nom : *«non communiqué»*.

Emoi au rectorat et colère des candidats. L'administration du lycée Condorcet avait tout simplement oublié de communiquer les notes et les copies, enfermées dans le lycée déserté pour les vacances. Vendredi 21 août, le rectorat de Bordeaux a fini par retrouver la trace d'un fonctionnaire du lycée qui a pu récupérer les copies oubliées.

SCIENCES

Un espoir pour la protection des cultures

Un champignon pourrait être l'arme absolue contre le criquet pèlerin

On a peut-être trouvé l'arme absolue contre le criquet pèlerin, *Schistocerca gregaria,* le plus redoutable des criquets ravageurs de la végétation en général et des cultures en particulier. L'International Institute of Biological Control (IIBC), un organisme de recherche dont le siège est à Ascot, en Grande-Bretagne, vient de faire savoir qu'une de ses équipes mène, depuis deux ans, des essais sur un champignon, *Metarhizium flavoviride,* qui s'introduit dans les criquets et fait mourir 90 % des insectes «traités» en huit jours et presque 100 % en onze jours.

Tout a commencé le 16 octobre 1988 à Sadoré, une station de l'ICRISAT (International Crop Research Institute for Semi Arid Tropic), située à 40 kilomètres de Niamey (Niger). Ce jour-là, My Hanh Launois-Luong et Michel Lecoq (1) ont amené à Sadoré les membres d'une session de formation en acridologie organisée par le département de formation en protection des végétaux (DFPV) (2) pour une prospection de terrain. Ils ont été frappés de voir une quantité exceptionnelle de cadavres d'*Ornithacis cavroisi*, un criquet local, peu dangereux pour les cultures d'ailleurs, alors que d'autres espèces d'acridiens avaient échappé à la mort.

Des échantillons des criquets morts ont été envoyés à l'IIBC, qui a ainsi identifié puis cultivé deux bactéries, une levure et quatre champignons dont *Metarhizium flavoviride*.

A l'initiative de Chris Prior, de l'IIBC, cet institut, associé au DFPV et à la station de Cotonou (Bénin) de l'International Institute for Tropical Agriculture, a mené à bien de 1990 à 1992 en Afrique et au Proche-Orient une campagne de prospection destinée d'abord à trouver des champignons pathogènes pour les criquets en zone humide et en zone sèche, ensuite à collecter des criquets morts. Certes, diverses espèces de champignons ont ainsi été trouvées. Mais une seule est vraiment virulente pour le criquet pèlerin, *Metarhizium flavoviride*.

Cette information importante étant acquise, il a fallu trouver le conditionnement permettant aux spores du champignon amenées sur la cuticule (la peau, en quelque sorte) de l'insecte de se développer. Or les spores de champignon ne peuvent se développer qu'en présence d'humidité alors que le criquet pèlerin prolifère (les spécialistes disent qu'il passe en phase grégaire) en zone sèche. Les chercheurs ont donc incorporé les spores dans une solution huileuse qui empêche la dessiccation de celles-ci.

Huit jours pour tuer

Ainsi les spores peuvent-elles germer sur le criquet pèlerin, développer un filament de mycélium. Ce dernier pénètre dans le corps de l'insecte, qui est «dévoré» de l'intérieur par le champignon. Tout ce processus prend à peu près huit jours.

Après des tests de laboratoire, on est passé à des essais sur le terrain, en particulier au nord d'Agadès (Niger) à la fin de 1991. Mais cette deuxième partie du travail a été très gênée par le faible nombre de criquets pèlerins (ce qui, en soi, n'est pas une mauvaise chose) et par l'insécurité qui règne dans de vastes régions du Niger. Cependant, les chercheurs ont résolu ces problèmes, en particulier en capturant des criquets ailés (adultes) dont ils ont coincé les ailes pour les empêcher de s'envoler après avoir été relâchés et soumis à une pulvérisation de la solution huileuse de *Metarhizium flavoviride*. Ainsi a-t-on pu se rendre compte du délai et de l'importance de la mortalité des criquets pèlerins dont nous avons cité les chiffres plus haut.

Les études ne sont pas terminées, mais c'est la première fois qu'on identifie un procédé de lutte biologique très efficace contre les criquets pèlerins. Ce procédé devrait être particulièrement intéressant pour la prévention, c'est-à-dire pour détruire les populations de criquets qui sont encore dans des zones désertiques : le champignon a besoin de huit jours pour se développer dans les insectes, ce qui est trop long pour lutter contre les criquets présents dans les zones cultivées où, bien évidemment, la destruction des insectes doit être immédiate.

Outre le criquet pèlerin, des essais ont été menés ailleurs en Afrique contre le criquet migrateur, *Locusta migratoria*, qui menace très sérieusement les cultures de Madagascar (*le Monde* daté 19-20 juillet). Comme son confrère pèlerin, le migrateur est un grand voyageur et se met à pulluler dans des zones grégarigènes très sèches, idéales donc pour un traitement dont l'effet se fait attendre huit jours.

D'autres essais ont été faits sur le criquet puant (*Zonocerus variegatus*) des zones humides proches du golfe de Guinée et sur le criquet sauteriot (*Œdalus senegalensis*) du Sénégal. Mais ces deux dernières espèces sont plus sédentaires et vivent une bonne partie de leur existence dans des zones cultivées...

Avant de lancer sur le marché la solution huileuse de *Metarhizium flavoviride*, il reste probablement deux ou trois ans de mise au point : pour optimiser la solution huileuse, pour définir la durée de conservation, les conditions de stockage et la résistance à la lumière du soleil du produit et pour confirmer l'innocuité du champignon sur les espèces d'insectes utiles. En tout cas, on est quasiment sûr que *Metarhizium flavoviride* ne s'attaque pas aux mammifères (hommes compris) ni aux oiseaux.

YVONNE REBEYROL

(1) Ces deux chercheurs font partie du PRIFAS (anciennement Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel, actuellement Acridologie opérationnelle-Ecoforce internationale, mais l'ancien sigle a été conservé) du Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

(2) Installé à Niamey (Niger), le DFPV dépend du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel.

EN BREF

□ **ATHLÉTISME : Linford Christie en moins de 10 secondes aux 100 mètres à Berlin.** – Le champion olympique Linford Christie a remporté, vendredi 21 août, le 100 mètres du meeting d'athlétisme de Berlin. Le Britannique l'a emporté en 9 s 99. Carl Lewis, vainqueur du 100 mètres au meeting récent de Zurich, n'a pu prendre que la troisième place du 200 m en 20 s 16. Sur cette distance, le Namibien Frankie Fredericks, vainqueur en 20 s 01, médaillé d'argent à Barcelone, est enfin parvenu à battre le champion olympique américain Mike Marsh, deuxième en 20 s 14.

□ **FOOTBALL : victoire de Nantes en match avancé du championnat de France.** – En match avancé de la troisième journée du championnat de France de première division, Nantes, sur son terrain, a battu Auxerre, vendredi 21 août, par deux buts à un et pris provisoirement la première place du classement. En deuxième division (groupe A), Istres et Ajaccio ont fait match nul 1 à 1.

□ **Le tribunal de Paris déboute Mme Sarah Ferguson de son action contre *Paris-Match*.** – M. Jean Favard, vice-président du tribunal de Paris, a rejeté, vendredi 21 août, la requête de Mme Sarah Ferguson, duchesse d'York, qui lui demandait en référé d'interdire à l'hebdomadaire *Paris-Match* de publier des photographies la montrant en monokini au bord d'une piscine en compagnie de son conseiller financier, M. John Bryan. Rappelant que ces clichés avaient déjà été publiés dans la presse britannique (*le Monde* du 22 août), le juge a considéré que toute décision d'interdiction ne saurait faire cesser le trouble dont se plaint Mme Sarah Ferguson. Le magistrat a toutefois ajouté que si *Paris-Match* devait publier ces photos ultérieurement, l'hebdomadaire devrait en supporter *«toutes les conséquences susceptibles d'en découler»*, notamment sur le plan des dommages et intérêts.

Le Monde

HEURES LOCALES

Ré, l'île où les vélos sont rois

Pour corriger les effets du pont qui les relie au continent, les élus ont misé sur les pistes cyclables. Le succès est tel qu'il pose à son tour des problèmes inattendus

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

de notre envoyé spécial

L'ILE de Ré est devenue une sorte de Hollande française. Sur les horizons de ce plat pays, où l'eau le dispute à la terre, se profilent des escadrons de cyclistes qui, comble de similitude – et de snobisme – chevauchent souvent de lourdes machines fabriquées aux Pays-Bas. Ruelles de villages, quais d'accostage, sentes de marais, chemins de culture, départementales, tout est envahi, même les plages.

Des essaims de gosses virevoltent autour d'alertes douairières et de vignerons chenus. Le piéton est une espèce en voie de disparition et certains jours les automobilistes enragent derrière des pelotons qui ne craignent plus personne. Les deux conseillers généraux de l'île, François Blaizot (CDS), président du conseil général de Charente-Maritime, et Léon Gendre (RPR), en oublient leurs querelles pour célébrer dans les mêmes termes cette vélomanie.

Le second revendique l'honneur d'avoir innové il y a une quinzaine d'années en traçant une piste cyclable entre La Flotte, le bourg dont il est maire, et Saint-Martin, la « capitale » de l'île. Mais le premier, qui est aussi président du syndicat intercommunal de Ré, se targue d'avoir transformé cet essai en une véritable politique à long terme. *« Elle a trois objectifs,* explique M. Blaizot. *Ouvrir aux touristes les zones pittoresques et peu accessibles, libérer les départementales des deux-roues encombrants, assurer la sécurité des déplacements en affectant un réseau à chaque type d'usager. »*

L'idée, originale en France, a trouvé des exécutants enthousiastes chez les ingénieurs de l'équipement (DDE) qui se sont succédé à la subdivision de Ré. Pour certaines pistes, ils ont asphalté des chemins de paludiers ou de vignerons, là les vélos doivent cohabiter avec les tracteurs. Pour d'autres, ils ont pavé le sentier du douanier. D'autres encore ont mordu sur les bas-côtés des départementales dont l'élargissement a été de ce fait quelque peu bridé. Bien qu'incomplet et témoignant de maints tâtonnements, qu'on aurait pu économiser en organisant un voyage d'étude aux Pays-Bas, le réseau cyclable couvre déjà 70 kilomètres, soit presque autant que celui des routes (80 kilomètres).

Eviter l'embolie automobile

Des subventions dénichées à Bruxelles (14 %), un apport substantiel du département (40 %) et la participation des dix communes (46 %) ont assuré le financement des travaux qui, à raison de 375 F le mètre linéaire, ont coûté environ 26 millions de francs. Un kilomètre de piste cyclable revient dix fois moins cher que son équivalent en route départementale. Or on estime que le réseau cyclable de Ré assure déjà 30 % des déplacements, notamment aux périodes de vacances. *« C'est probablement l'un des équipements les plus rentables qu'une DDE ait l'occasion d'exécuter »,* commente Pierre Ravard, le subdivisionnaire de Ré. Chaque année apporte un nouveau tronçon, l'objectif étant d'atteindre 100 kilomètres pour que le maillage soit complet.

Par cette politique, M. Blaizot a sauvé son île de l'embolie automobile. Le fameux pont, dont il a été le plus fervent promoteur, a provoqué une augmentation des entrées de voitures de 150 %. Avec le bac, 680 000 autos passaient sur l'île en 1987. Au péage du pont, on en a compté 1 714 000 l'an passé ! Mais aujourd'hui bien des touristes arrivant sur l'île laissent leur voiture au parking et enfourchent un vélo. Résultat : en été 15 000 à 20 000 machines, estime-t-on, roulent sur les 8 500 hectares de Ré.

Ce transfert massif des quatre-roues sur les deux-roues a de multiples conséquences. Il encourage les élus à ne pas succomber à la paranoïa routière qui s'est emparée de la plupart de leurs collègues. Ré ne sera jamais défigurée par l'autoroute dont on traçait les plans en 1974. Les élargissements et rectifications de route sont réduits au minimum. *« Et tant pis pour les bagnoles »,* murmurent les ingénieurs.

Pour les responsables du tourisme, l'image de *« Ré paradis du vélo »* est devenue un argument de promotion. Il passe désormais avant la plage, car la bicyclette est synonyme de liberté, de remise en forme, de promenade en famille, de partie de campagne, de jeu pour les enfants. Les boutiquiers eux-mêmes se frottent les mains. Hier on courait au supermarché remplir le coffre de la voiture. Aujourd'hui on fait ses emplettes à proximité, le panier sur le guidon.

Une activité nouvelle est née. Celle de réparateur et loueur de vélos. Une trentaine de professionnels ont pignon sur rue et ne proposent pas moins de 6 000 machines en location pendant la saison. Voilà une soixantaine d'emplois hier inconnus et un chiffre d'affaires conséquent. Mais le succès remporté par la politique en faveur de la bicyclette a des effets inattendus.

Augmentation du nombre des accidents

Des loueurs du continent viennent concurrencer les anciens garagistes-réparateurs rethais. Les vols de vélos, autrefois rares et sans conséquences (on retrouvait l'engin dans le village voisin), sont devenus un fléau. Cent cinquante VTT ont disparu l'an dernier, parfois par paquets de dix. Les gendarmes, dont les effectifs passent de 25 à 80 hommes durant l'été, sont en alerte. D'autant qu'ils doivent aussi intervenir en cas d'accident. En deux ans et demi ils ont relevé, avec les pompiers, une quinzaine de cyclistes gravement accidentés.

Selon le docteur Bruno Mailhé, médecin à Ars-en-Ré, on a vu apparaître sur l'île une pathologie nouvelle, les traumatismes consécutifs aux chutes de bicyclette. Fractures de la clavicule, du bras, du nez, luxations des chevilles chez les tout-petits qui passent un pied dans les rayons, écorchures multiples par frottement sur le macadam. *« J'en reçois parfois trois ou quatre dans l'après-midi »,* constate le praticien.

La croissance du nombre des amateurs a été plus rapide que l'espace mis à leur disposition. Beaucoup roulent encore sur les départementales, y courant des risques considérables. Ceux qui restent sur les pistes y côtoient des jeunes qui lorgnent sur leur compteur de vitesse et des anciens peu pressés. Alors que les premiers dépliants éditée par la direction de l'équipement proclamaient : *« Prenez les pistes sans aucun risque »,* aujourd'hui on y rappelle que tout cycliste est tenu de respecter le code de la route et d'ouvrir l'œil. On donne même des instructions *« en cas d'accident »,* et François Blaizot n'écarte pas l'idée de limiter un jour la vitesse.

En tout cas, l'initiative des élus de Ré éveille l'attention des voisins. Des responsables de Noirmoutiers, et du Marais poitevin sont venus visiter *« l'île aux vélos ».* Les deux cantons insulaires ont réalisé, par avance et à leur échelle, ce *« schéma multimodal de transport »* que recommande, pour les régions et les agglomérations, le récent rapport du conseiller à la Cour des comptes Gilbert Carrère. Il est la seule issue aux congestions du *« tout automobile ».* Le colonel commandant les forces de gendarmerie de Charente-Maritime redoute déjà la situation créée par la levée du péage sur le pont de Ré, dans moins d'une dizaine d'années.

En attendant, ce sont les 40 000 cyclistes empruntant chaque année le pont qui passeront sans payer à partir du 1er janvier prochain. Ensuite, la pression populaire obligera à doubler par des pistes toutes les routes départementales de l'île. Elus et fonctionnaires vont devoir désormais gérer le phénomène vélo et discipliner les cyclistes, pour que Ré vive à l'heure hollandaise.

MARC AMBROISE-RENDU

Oradour entre le souvenir et l'oubli

Les élus de la commune de la Haute-Vienne victime de la barbarie nazie souhaitent édifier une Fondation de la mémoire

LIMOGES

de notre correspondant

« *IL faut en finir avec le morbide et l'intégrisme du souvenir.* » M. Robert Lapuelle, maire sans étiquette d'Oradour-sur-Glane, estime que la commune doit mettre un terme à son deuil. Sans oublier pour autant la tragédie dont elle a été victime : un épisode douloureux de l'histoire de la seconde guerre mondiale qui a eu lieu le 10 juin 1944. Quatre jours après le débarquement allié en Normandie, la division d'élite Waffen SS Das Reich, qui gagne le front de Caen venant du Sud, cerne le bourg. Les hommes sont fusillés ou jetés dans les puits, les femmes et les enfants brûlés vifs dans l'église, le village incendié. Bilan de ce massacre : 642 morts.

Après la Libération, le général de Gaulle vient visiter le village martyr, où les rescapés vivent dans des cabanes en bois. Il promet que l'Etat prendra en charge la reconstruction. Un nouveau village est édifié, non pas sur le site de l'ancien, mais à quelques centaines de mètres. Le champ de ruines est conservé en l'état, et entretenu. Les pans de mur sont consolidés. Carcasses de voitures, vélos, machines à coudre, poussettes et objets familiers sont laissés à la place où ils se trouvaient, juste après le drame.

Le nouveau bourg fut construit *« trop près »* de l'ancien, *« et mal »,* disent aujourd'hui certains habitants. En permanence, ils ont sous les yeux le spectacle fossilisé de la tuerie. Seul, un mur sépare la vie de la mort. L'architecture du nouveau bourg est rudimentaire, avec des rues simplement numérotées. Deux cent cinquante habitations (le nombre exact de maisons détruites) furent construites à la Libération, alors qu'il ne restait plus que vingt-cinq familles, largement décimées. Pendant longtemps, Oradour fut un *« village fantôme »,* se souvient M. Robert Hébras, un survivant président de l'Association des familles des victimes.

En 1953, les rescapés de la tuerie ont subi un nouveau choc. Parmi les quelque 300 Waffen SS qui avaient détruit le village, figuraient treize Français. Ils sont jugés à Bordeaux et aussitôt amnistiés par l'Assemblée et le Sénat réunis à Versailles. Une décision à laquelle ne s'opposent que le groupe communiste, quelques non-inscrits et les parlementaires limousins.

La population survivante d'Oradour, tétanisée, voulut alors *« arrêter toute relation avec l'Etat ».* L'Association des familles des victimes décida un *« deuil d'une génération ».* On déconseilla au préfet et aux ministres de venir à Oradour, les noms des parlementaires qui avaient voté l'amnistie furent affichés et un mémorial dissident fut édifié. Quarante ans après, personne, sur place, ne regrette ces réactions. *« Qu'il y ait eu des « malgré nous » alsaciens et lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht, c'est évident,* dit M. Robert Hebras. *Mais la SS, c'était la milice privée des nazis. Il fallait être volontaire pour en faire partie. »*

Sortir de l'isolement

Peu à peu, dans ce bourg volontairement isolé, la vie a tout de même repris. En 1960, une salle des fêtes a été reconstruite. *« Dans une commune où il n'y avait plus ni fête ni jeunesse, c'était un acte volontariste »,* commente M. Robert Lapuelle. Des entreprises se sont peu à peu installées. De 1965 à 1975, la population est passée de 200 à 1 500 habitants. En 1982, M. François Mitterrand fit à Oradour l'une de ses premières visites présidentielles. La page de la brouille avec le pouvoir fut enfin tournée.

Aujourd'hui, le maire souhaite édifier une Fondation de la mémoire, qui abriterait un centre de documentation sur les atrocités de l'histoire et les droits de l'homme. Il imagine un lieu d'exposition ainsi qu'une médiathèque et des salles de conférences. Cet ensemble pourrait être financé par des aides de l'Etat, de la région et du département, mais pour l'instant aucune étude financière n'est encore réalisée. Le ministère de la culture a fait connaître son intérêt pour le projet, les élus souhaitent une prise de décision rapide. L'année du cinquantième anniversaire, en 1994, leur semblant propice à l'inauguration de la fondation.

L'ancien bourg est aujourd'hui l'un des principaux sites touristiques de la région. En 1991, il y a eu 325 000 visiteurs, dont 11 % d'étrangers, en majorité britanniques. Les autochtones ne savent pas comment réagir à l'invasion des cars, des caravanes, des bermudas et des chemises à fleurs. *« Certes, c'est bien que de nombreuses personnes puissent découvrir l'horreur du massacre,* résume M. Robert Hébras. *Mais on ne peut s'empêcher d'être choqué par cette foule bariolée. »*

La municipalité a réussi non sans mal, à éviter ce que le conseil municipal appelle *« les marchands du Temple ».* Pas l'ombre, à l'entrée des ruines, d'un vendeur de frites ou d'objets-souvenirs. Mais cette *« volonté de dignité »* ne fait pas tout à fait l'unanimité, certains commerçants regrettant que les visiteurs ignorent les magasins et les bars du nouveau bourg.

GEORGES CHATAIN

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Décentralisation culturelle.** – Nouveaux réseaux, espaces régionaux et échanges internationaux au programme du deuxième colloque national sur la décentralisation culturelle, qui se tiendra les 17 et 18 septembre, à Besançon, à l'initiative du conseil régional de Franche-Comté, avec le concours de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble.

▶ **Renseignements au (16) 81-88-51-58.**

□ **Gestion locale.** – La Fondation pour la gestion des villes et des collectivités territoriales organise une journée de réflexion sur un thème d'actualité : « Associations et sociétés d'économie mixte, quel contrôle ? », le mardi 22 septembre, à l'hôtel Pullman, à Paris.

▶ **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

□ **Trains régionaux.** – La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) organise un colloque intitulé « Les lignes ferroviaires régionales : l'heure des choix », les 13 et 14 octobre à l'hôtel de ville de Tours.

▶ **Renseignements au (16-1) 43-35-02-83.**

Vivre aux portes de Paris

Antony et Rueil-Malmaison souhaitent maintenir une animation dans leurs centres traditionnels

COMME la plupart des cités qui bordent la capitale, elles ont leurs ZAC et leurs grands projets, leurs façades miroirs et leurs pavillons sages. Comme la plupart des villes de banlieue, elles se dérobent au visiteur trop pressé.

Antony ? Quelques bars et des restaurants chinois, le long de la nationale 20, au pied d'immeubles pas très reluisants. Les panneaux d'entrée et de sortie semblent arbitraires, dans cette succession de rues perpendiculaires. Peu de chance que l'automobiliste ralentisse, plus à l'ouest, sur la nationale 13, à la hauteur de Rueil-Malmaison. Comment soupçonner une ville, sous les frondaisons du parc qui abrita les amours de Joséphine et de Napoléon ?

Les deux villes des Hauts-de-Seine, coincées entre voies ferrées, routes et autoroutes, ont su cependant préserver les centres qui faisaient d'elles, autrefois, des bourgades de province. Antony n'était, il y a moins d'un siècle, qu'un gros bourg agricole traversé par la Bièvre. On y venait en train et Maurice Utrillo s'est plu à fixer sur ses toiles la mélancolie de ses jours d'hiver. Rueil-Malmaison, elle, se contentait, il n'y a pas si longtemps, de ses vignes et du travail des blanchisseuses. Plus tard, entre deux parties de campagne à la Grenouillère, les impressionnistes vinrent s'attabler aux terrasses de la grande place au charme campagnard.

Créer des lieux de convivialité

Aujourd'hui, Rueil-Malmaison et Antony comptent, chacune, plus de 65 000 habitants. Très peu ont ici leurs racines : il y a dix ans, un habitant sur deux de Rueil-Malmaison n'était pas né dans la commune. Pour accueillir les travailleurs de Paris et de la Défense, les pavillons se sont multipliés, des grands ensembles ont poussé. A Rueil-Malmaison, le centre traditionnel reste facile à repérer. Autour de l'église, des immeubles modestes paraissent insolites en ces lieux. Tout près, la grille du château de Bois-Préau marque la frontière avec les hôtels particuliers.

A Antony, l'église rurale, typique du style gothique du Hurepoix, fait face à la mairie. Les commerces sont de l'autre côté de la ligne de RER, blessure typique des villes de banlieue. *« Une de mes préoccupations est de construire des ponts,* explique M. Patrick Devedjian (RPR), maire d'Antony et député des Hauts-de-Seine. *J'en suis à mon sixième. »* Il s'est également battu pour que le TGV et l'autoroute A 86 soient enterrés. D'anciennes cours de ferme servent de modèle aux nouvelles constructions. Restaurants et boutiques se sont installés autour de la nouvelle bibliothèque. Des promeneurs s'y risquent, signe d'une greffe réussie. Sur les places, le maire installe des statues du dix-neuvième siècle. L'histoire se réécrit.

Même travail à Rueil-Malmaison. Près de l'église, une nouvelle avenue est bordée de commerces sous arcade. En commandant, il y a quatre ans, un livre sur l'histoire d'Antony, la municipalité a eu une surprise : 15 000 exemplaires vendus, preuve d'un intérêt certain pour les racines locales. Mais, dans le même temps, les lieux de convivialité ne se sont guère développés, les cafés restent rares et l'habitude des résidents d'aller faire leurs courses dans les hypermarchés voisins ne se perd pas facilement, malgré les animations, foires et quinzaines commerciales.

Autre difficulté : marier le piéton et l'automobiliste. Le stationnement à Antony a longtemps été engorgé par des voitures garées pour la journée à proximité du RER. A Rueil-Malmaison, une des rues centrales semi-piétonnes est régulièrement paralysée par les voitures qui contournent les bouchons de la nationale 13. Ces deux villes viennent donc de réviser leur plan de stationnement.

Zone piétonne ou semi-piétonne, squares ou places, commerces, habitants ou bureaux... Rueil comme Antony ont désormais d'autres choix à faire pour renforcer leurs cœurs. L'expérience est originale, dans un département où triomphe l'urbanisme aménageur. Elles tentent de renouer avec les hasards et les caprices de l'histoire, comme n'importe quelle ville de province.

JEAN-LOUIS ANDRÉ

REPÈRES

BRETAGNE

Une souscription pour démolir le port de Trébeurden

LA longue histoire de la construction du port en eau profonde de Trébeurden dans les Côtes-d'Armor vient de connaître un nouvel épisode. Un groupe d'opposants à la réalisation de cet équipement, débuté en 1990, arrêté puis relancé à plusieurs reprises au fil des décisions du tribunal administratif (*le Monde* du 9 mars), propose une souscription pour sa démolition.

Les responsables du Collectif pour la restitution du site de Trozoul et le renouveau de Trébeurden (CRSTRT), à l'origine du projet, expliquent que les autorités compétentes doivent assurer la réhabilitation des lieux. Pour montrer *« leur volonté de remettre en valeur ce site exceptionnel »,* ils envisagent de recueillir les fonds nécessaires, une fois *« la décision d'engager les travaux prise par les autorités compétentes ».* Le maire de la ville se déclare *« stupéfait par un appel à des fonds privés pour démolir un ouvrage public »,* ajoutant qu'au mois d'avril *« le Conseil d'Etat a permis la reprise du chantier ».* Les travaux sont pourtant toujours au point mort, la société du port s'étant retirée d'une aventure jugée peu rentable. Un procès oppose actuellement cette société et la ville de Trébeurden.

ILE-DE-FRANCE

Revenu d'insertion pour les jeunes de Sucy-en-Brie

LA municipalité (UDF) de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) a créé, récemment, un revenu d'insertion pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans n'ayant pas d'enfants à leur charge.

Ces personnes n'ont pas droit au revenu minimum d'insertion (RMI), institué en décembre 1988. Pourtant, elles peuvent souffrir de la même pauvreté que les bénéficiaires de cette allocation. A leur intention, l'Etat a créé, en 1990, un fonds d'aide aux jeunes en difficulté. Mais la municipalité de Sucy-en-Brie a trouvé le dispositif si complexe qu'elle l'a abandonné. Elle a préféré créer un revenu d'insertion jeunes (RIJ), auquel elle devrait consacrer 150 000 francs cette année.

A ce titre, une personne seule peut bénéficier d'une aide mensuelle de 2 000 francs. Un couple peut obtenir 3 000 francs. Comme pour le RMI, ce soutien financier est assorti d'un dispositif d'insertion professionnelle.

LIMOUSIN

Nouvelle orientation pour la Maison de la région à Paris

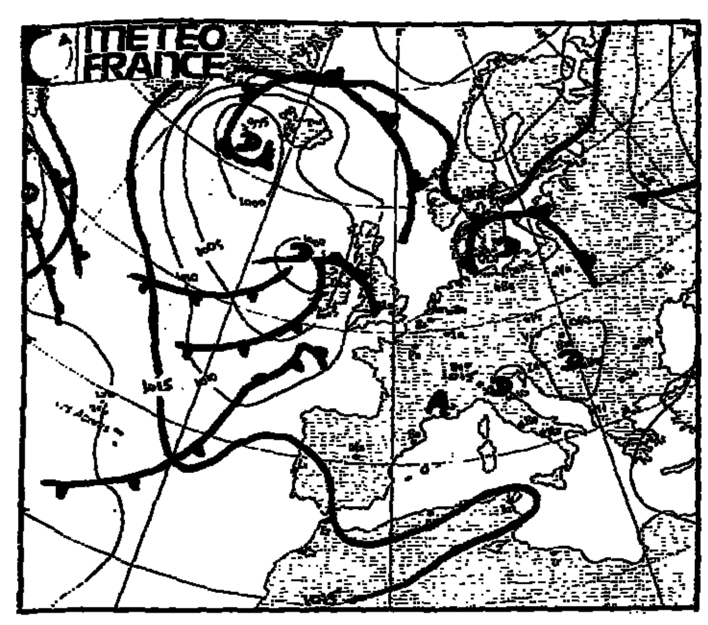
INSTALLÉE depuis vingt ans boulevard Haussmann, à Paris, la Maison du Limousin a déménagé pour s'installer au 30 de la rue Caumartin. Ce changement de locaux a été choisi pour donner à l'activité de cette antenne du « pays vert » une nouvelle orientation. La Maison délaisse aujourd'hui sa vocation initiale de « vitrine du Limousin » se détourne des expositions de produits du terroir pour insister, comme l'affirme la responsable, Mme Chapoulaud, *« sur le rôle économique joué par la Maison, entre la région et la capitale ».*

Son « Espace Affaires » organise régulièrement, pour les entreprises régionales, dans des salles aménagées au premier étage, des réunions de travail et des rencontres. Il est par ailleurs prévu que les collectivités locales et des entreprises privées collaborent prochainement au sein d'une société d'économie mixte, *« pour donner à la gestion de cet ensemble, une structure plus efficace, plus dynamique, plus ouverte vers le monde économique ».* Ce qui n'est encore qu'un projet devrait se traduire, dans les mois à venir, par l'ouverture d'un rayon d'ouvrages spécifiques et à plus long terme, par la création d'un système de réservation pour les touristes.

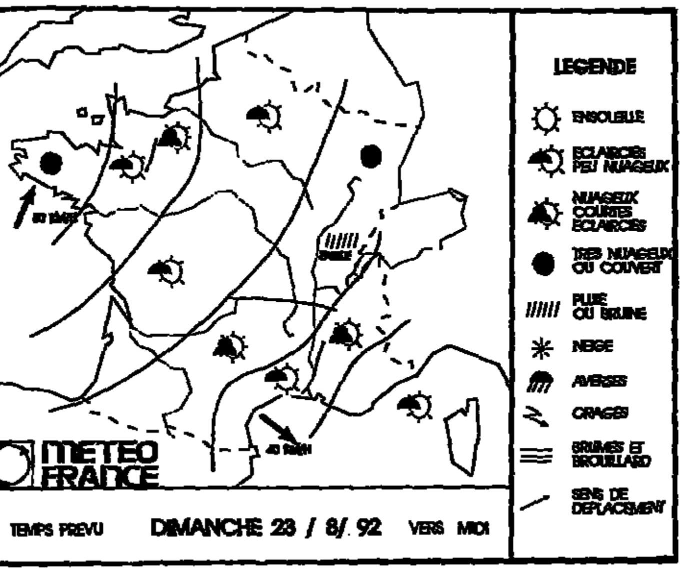
Cette page a été réalisée avec la collaboration de nos correspondants Patrick Le Nen (Saint-Brieuc) et Francis Gouge (Créteil).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT 1992



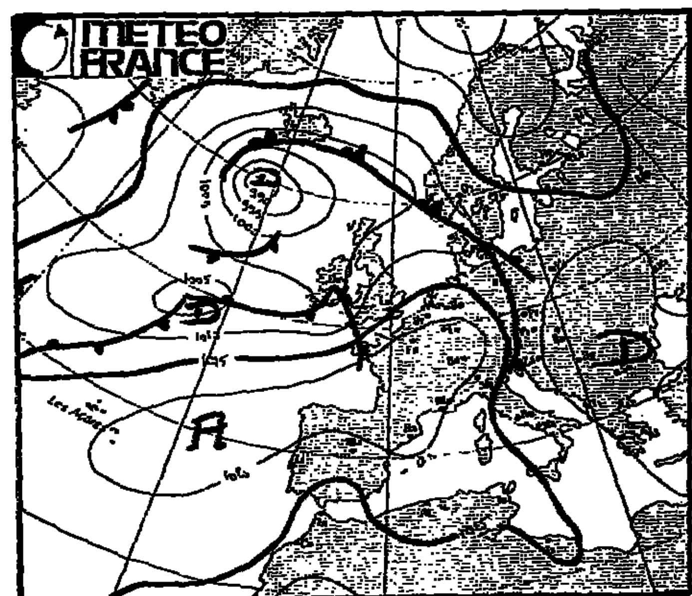
Pluies à l'est, éclaircies à l'ouest. – Le matin, à l'ouest d'une ligne Bordeaux-Rouen, de belles éclaircies se dessineront dans le ciel, surtout en Bretagne. des Pyrénées à l'Aquitaine, au Massif Central jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, il pleuvra faiblement. De la Bourgogne à l'Alsace-Lorraine, les nuages seront nombreux. Sur les Alpes, des nuages élevés apparaîtront. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, il fera beau.

L'après-midi, le ciel deviendra très nuageux sur la Bretagne avec de la pluie en soirée et du vent fort de sud-ouest à 80 km/h. De la Vendée au nord Aquitaine jusqu'au régions nord, le soleil fera de belles apparitions, malgré les nuages. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'à l'Alsace et aux Alpes du nord, le ciel sera couvert avec des pluies faibles sur le nord-est. Sur le sud-est et la Corse, le soleil sera prédominant malgré la présence de nuages élevés.

Les températures minimales seront en général comprises entre 14 et 17 degrés. Le mercure ne passera toutefois pas sous la graduation des 20 degrés près de la Méditerranée.

Les maxima avoisineront de 21 à 23 degrés au nord et de 24 à 27 degrés au sud. Les températures atteindront de 29 à 30 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 24 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-8-1992 à 18 heures TUC et le 22-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	27	19	N
BORDEAUX	26	18	P
BOURGES	25	15	C
BREST	21	15	P
CAEN	21	14	C
CHERBOURG	22	13	C
CLERMONT-FER.	27	16	N
DIJON	28	14	N
GRENOBLE	30	18	D
LILLE	23	14	B
LIMOGES	24	15	C
LYON	28	17	D
MARSEILLE	30	22	N
NANCY	25	13	B
NANTES	25	14	N
NICE	28	20	D
PARIS-MONTS.	31	16	C
PAU	27	17	D
PERPIGNAN	29	20	D
RENNES	25	16	C
ST-ETIENNE	28	16	D
STRASBOURG	26	15	N
TOULOUSE	29	18	D
TOURS	25	16	N
POINTE-A-PITRE	32	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	34	21	D
AMSTERDAM	22	11	B
ATHÈNES	34	27	D
BANGKOK	–	23	N
BARCELONE	28	20	N
BELGRADE	33	20	D
BERLIN	24	14	D
BRUXELLES	23	16	B
COPENHAGUE	18	15	C
DAKAR	29	26	D
DELHI	31	27	N
GENÈVE	30	15	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	31	24	D
JERUSALEM	29	17	N
LE CAIRE	32	23	D
LISBONNE	27	17	D
LONDRES	23	14	P
LOS ANGELES	26	19	C
LUXEMBOURG	22	14	D
MADRID	30	14	D
MARRAKECH	34	18	D
MEXICO	26	13	D
MILAN	31	17	D
MONTRÉAL	24	9	N
MOSCOU	14	11	C
NAIROBI	21	13	C
NEW-YORK	24	14	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	30	21	D
PÉKIN	28	–	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	29	18	D
SÉVILLE	34	18	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	19	11	C
SYDNEY	–	–	D
TOKYO	29	24	N
TUNIS	33	19	D
VARSOVIE	26	14	C
VENISE	33	22	D
VIENNE	34	20	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 22 août

TF 1

20.40 Divertissement : Fou rire. Présenté par Thierry Lhermitte et Alexandre Debanne. Avec des sketches de Coluche, Fernand Raynaud, *Muriel Robin, Alex Métayer*, Valardy, Sophie Daumier, Jean-Marie Bigard, Smaïn, Pierre Palmade, Bourvil, Bernard Haller.

22.30 Feuilleton : Maria Vandamme. De Jacques Ertaud, avec *Corinne Dacla*, Christian Kohlund (2e épisode).

0.00 Magazine : Formule sport. Football : 3e journée du Championnat de France ; Boxe : Championnat du monde WBC des mi-moyens, Buddy McGirt (Etats-Unis)-Patrizio Oliva (Italie) ; Surf à Lacanau : 5e épreuve du Championnat du monde.

1.15 Journal et Météo.

1.20 Série : Mésaventures.

A 2

20.45 Téléfilm : Tatort. Un mort à zéro.

22.15 Magazine : Le Bar de la plage. Présenté par Thierry Ardisson. Invité : *Carlos* ; invité inconnu : Palmyre ; Variétés : Jean-François Michael, RSF, Jean Leloup, Morgan.

23.10 Journal et Météo.

23.25 Documentaire : *Les Révolutionnaires du Yiddishland.* De Nat Lilenstein. 1. Du Shtetl à la révolution.

0.20 Jeu : Fort Boyard (rediff.).

FR 3

20.45 Feuilleton : La Vierge noire. De Jean-Jacques Lagrange, avec Pierre Banderet, Micheline Dieye (2e épisode).

21.45 ▶ **Magazine : Dites-moi que je me trompe.** Présenté par Philippe Alfonsi. 1. *Huit millions de chômeurs !*, de Bernard Loche et Roland Portiche. Invités : Hugues de Jouvenel, Raymond Soubie, Brice Lalonde, *Max Gallo, Guy Aznar*, Dominique Taddei.

23.00 Journal et Météo.

23.20 *Magazine : Aléas* (rediff.). Le mauvais œil, de Patrick Le Gall ; Amère marine, de Patrice Chagnard ; L'aérotrain d'enfer, de Daniel Edinger ; *Pigeon... vole !*, de François Porcile.

1.05 Magazine : *L'Heure du golf.*

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Parole d'escroc. *De Lee H. Katzin, avec Robert* Mitchum, Ernest Borgnine.

22.00 Sport : Pétanque. *Trophée Canal+* : match de barrage et demi-finale.

22.50 Flash d'informations.

23.00 *Cinéma* : Les Clowns tueurs venus d'ailleurs. ■ Film américain de Stephen *Chiodo* (1987). Avec Grant Cramer, Suzanne Snyder, *John Allen Nelson*.

0.30 Cinéma : Le Cirque des horreurs. ■■ *Film* britannique de Sidney Hayers (1960). Avec Anton Diffring, Erika Remberg, Yvonne Monlaur.

M 6

20.40 Téléfilm : Trahisons en série. *De Stephen Gyllenhaal, avec* Powers Booth, Lesley Ann Warren.

0.00 Musique : Flashback.

1.00 Six minutes d'informations.

1.10 Musique : Dance Machine.

ARTE

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Le Temps verrouillé. De Sibylle Schönemann. *Une enquête très personnelle sur le totalitarisme dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Plusieurs fois primé.*

22.10 Cinéma d'animation : La Porte. De Nina Shorina.

22.20 Cinéma d'animation : Le Banquet. De Garry Bardine.

22.30 *Documentaire* : Le Bateau-laboratoire « Rheinstein ».

23.30 Documentaire : Sons d'Est. De Timothy Miller et Renaud Le Van Kim. *Au Printemps de Bourges qui a suivi la chute du mur de Berlin.*

Dimanche 23 août

TF 1

20.40 Cinéma : Ragtime. ■■ *Film américain de Milos Forman (1981). Avec James Cagney, Brad Dourif, Moses* Gunn.

23.20 Magazine : *Ciné dimanche.*

23.25 Série : Les Douze Salopards.

1.10 *Journal et Météo.*

1.15 Récital de piano. Antonio Rosado.

A 2

20.45 *Série : Taggart.* L'Alliance, de Laurence Moody, avec Mark Mac Manus, Neil Duncan. *Enquête sur l'enlèvement d'un bébé.*

22.35 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Luchino Visconti (rediff.).

23.50 *Journal et Météo.*

0.05 Musique : Festival de jazz 1992 à *Pointe-à-Pitre.* Willie Colon.

1.55 Magazine : Sport passion (rediff.).

FR 3

20.45 Spectacle : XIIe Festival international du cirque de *Monte-Carlo.* Présenté par Sergio.

22.00 Magazine : Le Divan. *Présenté par Henry Chapier.* Invitée : Christiane Desroches Noblecourt, égyptologue (1re partie).

22.25 Journal et Météo.

22.45 Cinéma : *Venez donc prendre* le café chez nous. □ Film italien d'Alberto Lattuada *(1970).* Avec Ugo Tognazzi, Angela Goodwin, Francesca Romana-Coluzzi (v.o. *sous-titrée*).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Merci la vie. ■■■ *Film français de Bertrand Blier* (1990). Avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg, Gérard Depardieu.

22.25 Flash d'informations.

22.30 Corridas. Feria de Bayonne 92. Maria Sara, Richard Millian, Roan Cuellar.

23.50 Sport : Snooker. Quart de finale : Wilkinson-James.

0.45 Cinéma : Double jeu. ■■ Film américain de Sondra Locke (1989). Avec Theresa Russell, *Jeff Fahey*, George Dzundza (v.o.).

2.30 Magazine : L'Œil du cyclone.

M 6

20.38 *Météo des plages.*

20.40 Téléfilm : Samantha. *De Victor Vicas, avec Danièle* Evenou, Pierre Mondy. *Une douce fofolle entre dans la vie d'un médecin tranquille.*

22.25 Magazine : Culture pub. Proposé par Anne Magnien et Christian Blachas. Effets spéciaux.

22.55 *Téléfilm* : Félicitie ou le Canapé rouge. *D'Alex Damiano, avec Valentine Demy, Alex Freyberger. Erotisme.*

1.00 Six *minutes* d'informations.

1.05 Magazine : Sport 6.

1.10 Magazine : Métal express.

1.35 Magazine : Culture rock.

2.00 Rediffusions. Les *Mawkens*, nomades des mers ; Le Glaive et la Balance (Ces enfants déchirés) ; Culture pub ; Les Conquérants de l'impossible (Patrick Edlinger) ; *Venise ; Culture rock ;* Nouba.

ARTE

20.45 Cinéma : Vidas Secas. ■■ *Film brésilien de Nelson* Pereira Dos Santos (1964). Avec Atila Torio, *Maria* Ribeiro, Orlando Macedo (v.o.).

22.20 Concert : Joao Gilberto. Réalisé par Gavin Taylor et Michel Demi (1re partie).

22.30 *Moyen métrage* : Méditerranée. De Jean-Daniel Pollet et Philippe Sollers.

23.15 Concert : Joao Gilberto (2e partie).

CARNET DU Monde

Décès

– M. André Lemoine,
Les familles Appart, Blervacq, Melery,
La chaîne d'amis si proches,
font part, avec une profonde tristesse, du décès de

Mme André LEMOINE,
née *Anne-Marie Appart*,

endormie dans la paix du Seigneur, à *Versailles*, le *16* août 1992, dans sa soixante-septième année, après une longue maladie supportée avec dignité et grande foi.

Une messe d'action de grâces sera célébrée à son intention, le samedi 29 août, à 10 h 30, en l'église paroissiale de Fontenay-le-Fleury.

Les amis désireux de témoigner leur sympathie par des fleurs ou télégramme, peuvent en verser le montant au profit de la clinique pédiatrique Marie-Curie à Bucarest, soutenue par la paroisse de Fontenay-le-Fleury, en établissant un chèque ou CCP no 16 30754P Paris, à l'ordre de M. le curé, 5, rue Pierre-Curie, 78330 Fontenay-le-Fleury (France), avec mention, au verso : « *En souvenir d'Anne-Marie.* »

8, square Lavoisier,
parc Montaigne,
78330 Fontenay-le-Fleury.

– Alice et Maurice Naïm,
Rosette Switschartschik,
Bernard Bornstein,
Dalya, Alexandre, Thomas, Roman,
La famille Gourevitch,
ont la *tristesse d'annoncer* le décès de

Gustave SWITSCHARTSCHIK,

le 19 août 1992.

Les obsèques auront lieu le lundi 24 août, à 13 h 45, au cimetière parisien de Pantin.

Rosette Switschartschik,
25, rue Boursault,
75017 Paris.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean REYRE,

décédé le 24 août 1989,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé en union avec la messe qui sera célébrée le 24 août.

Remerciements

– Le docteur Charles Pean,
M. et Mme Paul Briant,
Mme Gautey,
leurs enfants, leurs petits-enfants,
Ainsi que toute leur famille,
très *touchés par les nombreuses* marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Yvon BRIANT,
de son épouse Nathalie,
née Pean,
et de leur fils Hugues,

et ne pouvant y répondre individuellement, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à *leur peine par* leur présence aux obsèques, l'envoi de fleurs, cartes et télégrammes.

– Les membres du comité directeur du CNI remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil lors de la disparition de

M. Yvon BRIANT,
conseiller régional d'Ile-de-France,
député européen,
président du CNI.

– Le président,
Le vice-président,
Les cadres,
Et tous les collaborateurs du groupe NRJ, remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur et témoigné leur sympathie lors du décès de

Nathalie BRIANT,
directeur général du groupe NRJ.

Rectificatif

– Mme Jean-François Martin,
son épouse,
M. Jean François Martin,
Mme Marie-Paule Brunet,
ses enfants,
M. François Brunet,
Mme Martine Morvan,
Jonathan et Raphaëlle Brunet,
ses petits-enfants,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-François MARTIN,
administrateur de la FOM (1942) E.R.,

survenu à son domicile le 18 août 1992, à l'âge de soixante-neuf ans.

Il a fait don de son corps à la faculté de médecine.

Une messe sera célébrée ultérieurement à son *souvenir*, en l'église de Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), son village natal.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Duguay-Trouin,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

(Le Monde du 22 août)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6851

HORIZONTALEMENT

I. Ne saurait se passer de chef. Savon qui n'est pas destiné à faire mousser. – II. Se désiste quand la majorité est atteinte. Etoiles fugitives. *Ce n'est pas le premier venu.* – III. Ses *mystères* ont *forcément* transpiré. Attire les pigeons. – IV. Susceptible d'apprécier des mesures plus généreuses. Sied aux pères du répertoire. – V. Couleur de *l'avenir pour qui ne le* voit pas en rose. Fait peser une menace de châtiment proverbial. Antique auteur de romans d'amour. – VI. Exclut toutes relations. *Provoque une place vacante.* – VII. Lieu d'évolutions *de vedettes américaines.* Roi. Est totalement démuni après *la réalisation d'une traite.* – VIII. Tourne sans arrêt. Comte. – *IX. Peut exécuter une marche ou la ralentir.* Ouvrage associant l'esprit à la lettre. L'espace d'un matin. – X. Brise... lames. Ignore les dessous de table. – *XI. Militaire.* Une mise à l'ombre dépend souvent de ce qu'ils peuvent mettre en lumière. – XII. S'*exprimer d'une manière* vraiment chouette. Camarade de collège. – XIII. Mieux vaut ne pas *voyager sur sa ligne. On n'en saurait parler qu'en termes épicènes.* Sonnait et trébuchait. – XIV. Mot *admis par la licence. De telles* cartes révèlent la voie de l'avenir. Terme musical. – XV. L'horizon habituel des idées courtes. *Souvent* diabolique quand elle est divine. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Agent pouvant aider à quitter une personne empoisonnante. Son bouchon est de nature à entraver *certaines communications.* – 2. Etranger. Fait la preuve mathématique que un et un font deux. – 3. Puissance occulte féminine. Est d'autant plus lourde que son auteur est léger. – 4. Article. Pourvoir d'accessoires avantageux. Victor *pour l'homme politique, Alfred pour* le psychologue. – 5. Epitaphe pour un roi couronné à titre posthume. Témoigne avec le dead-heat, le *finish, le rush et le sprint que la langue* française est la plus riche du monde. Echo *qui* sortait jadis des « gorges » du Tarn. – 6. Plutôt *triste quand il est drôle.* Terme de *plaisanterie.* Ce qu'est l'opinion de celui avec lequel on est en *désaccord.* – 7. *Bien modeste. Quelqu'un* de très fort. Ordre de déplacement. – 8. Est restée fidèle à la mode des godets. *Colporteur. Meurt en* voyant le jour. – 9. Ce ne sera pas sans *penne* si, un jour, elle nous apporte la paix. Auxiliaire du maître de forges. Petit mot très attachant. – 10. Etait étroite. Pour réussir à la vendre, il faut aller au diable. Ajoute au pittoresque d'un paysage. – 11. Vitesse d'un téléscripteur. Abondante dans les crues, elle est inexistante dans les cultes. Mettre des œufs en valeur. – 12. Telle une personne qui n'est pas particulière*ment ravie d'être bien roulée.* L'Amoureux de Molière. Symbole. – 13. Grand ensemble ayant bien du mal à s'édifier. Antique voyageur. – 14. Partie de manille. On le préfère réussi que roussi. Se fait souvent pincer avant de rentrer dans le café. – 15. Venise pour Vérone. Mot d'introduction. Sources de bruits divers.

Solution du problème no 5850

Horizontalement

I. Neige. Are. – II. Euménides. – III. Pneu. Ac. – IV. Emet. Lola. – V. Sûr. Aérer. – VI. Séton. – VII. Iris. Do. – VIII. Nisus. – IX. Etête. Irc (cri). – X. Anerie. – XI. Buts. Onde.

Verticalement

1. Nécessité. – 2. Eu. Muer. Tau. – 3. Impertinent. – 4. Gent. Otites. – 5. E.N.E. Aniser. – 6. Iule. Su. Io. – 7. Ad. Ore. Sien. – 8. Réale. – 9. Escarmouche.

GUY BROUTY

CULTURE

CHEZ LES PEINTRES

Alberola le fugitif

Avoir la patience d'attendre que le monde entre dans le tableau

« Vous ne direz pas où j'habite, au moins? Il ne faut pas. » Il y a du fugitif et de l'évadé en Alberola. Pour le rencontrer, il faut laisser un message dans la galerie qui lui tient lieu de boîte aux lettres. Quelque temps plus tard, il téléphone au lever du jour, la voix pressée, la parole inquiète et, comme malgré lui, fixe un rendez-vous dans un café ou sur un trottoir quelque part dans Paris, dans un quartier sans pittoresque, près d'un square d'une accablante mélancolie.

A l'heure dite, il apparaît et conduit l'intrus à un immeuble bourgeois. Son refuge est là, au dernier étage, un ancien appartement, l'atelier au salon, les réserves dans la cuisine, la chambre changée en bibliothèque et des tableaux partout, dans l'entrée, le couloir et la salle de bains. La pièce à peindre est divisée en deux : d'un côté une cheminée, seul vestige de luxe, un canapé assez éprouvé par l'âge et, en quantité, des cartons à dessins, des carnets et des feuilles éparses. De l'autre, sur une étrange estrade, vestige d'un aménagement précédent, les œuvres en cours, toiles appuyées au mur ou montées sur des chevalets et, sur le sol tapissé de journaux, un désordre de pots de couleurs, godets, bols, boîtes de conserve où trempent les pinceaux, cuvettes, chiffons, papiers froissés. Pour sièges, des tabourets africains sculptés. Pour unique ornement, un archaïque séchoir à bouteilles en bois bourguignon, fuselé comme un cyprès et hérissé comme un porc-épic. *« Comme ready-made, c'est un peu mieux que Duchamp, non? »* Sur le mur du fond, un tableautin accroché haut proclame ironiquement : *« Saloperie de peinture »*.

Le regard papillonne, partout sollicité. Il va d'une peinture en cours à une autre, grands et petits formats, esquisses de visages, compositions entrecroisées d'éléments figuratifs et de formes, harmonies très complexes rehaussées de teintes rares et nacrées. Il reconnaît des éléments incongrus, une pelle à feu, un poteau électrique ou le casque sphérique d'un scaphandrier. Il se fixe sur un paysage exécuté par la fenêtre, terrasses et toits couverts de zinc sous un ciel gris-vert. Il aperçoit, jonchant le plancher, des dessins d'après un nu de baigneur de Cézanne aux bras dressés – la toile appartient à Jasper Johns, singulière rencontre. Dans un coin, sur des livres, un portrait parodique de Nietzsche. On s'approche : parmi les ouvrages, l'*Essai sur les fantômes*, de Schopenhauer, et des traités de criminologie anglais. A même le sol, des piles de catalogues – peinture ancienne et moderne, archéologie occidentale et orientale – et de revues poudrées de poussière.

Sur une étagère, des gouaches et des pastels où s'entrecroisent inscriptions incomplètes et objets comme en un hommage au cubisme. Ensemble, ils forment une sorte de journal intime. Sur la cheminée, un buisson de statues, un bronze d'Alberola, des sculptures africaines, des christs archaïques, des figurines enjolivées de couleurs crues. *« Elles appartiennent au même tronc commun. Entre une sculpture africaine et un Christ catalan, les différences religieuses et formelles importent moins que cette communauté. De même en peinture : un tableau de Piero della Francesca, un Vélasquez et un Picasso, c'est le même corps. Du reste, notre œil voit tout cela ensemble et la culture unifie ces œuvres... C'est important, cette idée d'un corps, un corps complet, avec tout ce qui le constitue. J'essaie de faire des peintures normalement constituées à mon tour, avec de la couleur, de l'espace, de la figure... Une peinture douée d'une richesse culturelle, formelle, expressive. Ce que j'appelle une peinture normale. »*

Indiquant du regard le meuble où s'accumulent les cartons à dessins : *« J'ai des carnets entiers de dessins, des portraits, des paysages, des objets, de tout... J'attends qu'ils se mélangent, qu'une synthèse se forme à partir de ces êtres, de ces corps, de ces objets qui circulent tout autour de moi – voilà tout... Regardez Picasso : quand on sort de son musée, il n'y a qu'une seule chose à faire : prendre le métro pour comprendre que tout ce qu'il a créé l'a été avec le monde alentour, directement. Poussin, même méthode. Il utilisait les gens, les paysages, ses lectures – des éléments hétérogènes qui finissent par composer un corps complet et homogène. Et Cézanne : pareil. »*

De cette affirmation essentielle, il en vient naturellement à décrire la genèse de ses tableaux, genèse lente et sans méthode. *« Chaque peinture dure entre un an et demi et deux ans. D'abord, un espace se met en place. Ensuite, j'attends. J'attends qu'il y ait des choses qui m'arrivent et qu'elles entrent dans le tableau.*

« Un déplacement permanent »

– Des choses?

– *N'importe quoi. Des événements, des rencontres, le hasard, les voyages... L'histoire. Pas l'histoire de l'art, l'histoire, la guerre du Golfe, Sarajevo... Il faut se demander : suis-je en accord avec mon temps? L'artiste qui ne se pose pas la question finit dans un ghetto touristique... Autrement dit, il faut faire la peinture de son temps. Voilà pourquoi je voyage. Je ne supporte pas l'idée d'une quête de l'absolu à la manière du* Chef-d'œuvre inconnu. *L'atelier est dangereux pour celui qui s'y enferme et oublie la vitesse du monde. Il ne faut pas en revenir aux années 30...*

» Il me faut un déplacement permanent. Si je ne me déplace pas, je ne travaille pas. Tous les ans, pendant longtemps, j'ai fait des voyages d'étude en compagnie d'un ami économiste. Nous allions ensemble visiter des pays. Je faisais des dessins. » Il en montre plusieurs : Afrique du Nord, pays scandinaves, Amérique latine, villes vues d'une chambre d'hôtel, passants, bâtiments, paysages réduits à leurs lignes directrices. *« C'est là-dedans que je me sens le plus près de ce que je veux, le moins éloigné du monde. Ces visites sont nécessaires à ma peinture.*

» Je veux qu'elle porte un regard sur l'époque – ce qu'a été Guernica. *Que le monde entre dans les tableaux – sans que je sache comment... depuis 1945, il n'existe plus rien de cet ordre, plus d'art que traverse l'époque. L'art s'est isolé, il s'est coupé du monde. »* Une respiration, une cigarette. Alberola change de tabouret, enjambe quelques pots de peinture et s'assied dos à la fenêtre. *« Après 1945, c'est-à-dire depuis Auschwitz, depuis les camps de concentration et le génocide industrialisé des juifs... C'est la phrase d'Adorno : après Auschwitz, plus d'art possible. Les artistes qui ont commencé leur œuvre juste après la guerre, vers 1947 ou 1948, se sont demandé que faire. La représentation du monde était devenue impossible, parce qu'il était devenu lui-même insupportable, et son horreur impensable. La parenthèse a duré de la sortie des camps jusqu'à la mort de Joseph Beuys – de Beuys parce qu'il a tenté de faire quelque chose, de créer de la beauté, avec des ruines et des riens. Il est celui qui tente d'assumer l'histoire de l'Allemagne et bute contre la mort... La génération suivante a pris en considération la phrase d'Adorno, mais elle sait qu'elle doit reconstruire un corps sain, un art qui ne soit plus malade. Comment y parvenir alors que nous avons perdu le motif et le monde? Nous ne sommes pas encore sortis d'Auschwitz... Nous sommes encore environnés de cadavres. »*

Il change à nouveau de place, il parle tout en marchant de long en large entre les toiles. *« Face à cela, l'art contemporain ne pèse pas lourd. De 1945 à maintenant, seuls Beuys et Broodhears m'intéressent, deux figures morales. Broodhears a accompli une critique de l'art contemporain qui n'a pas été comprise – pas plus que celle de Duchamp du reste, dont on ne garde que le côté* ready-made, *la partie la plus faible de son entreprise... Il faut en finir avec les pratiques contemporaines. A commencer par les monochromes. »* D'une boîte en carton, il sort une collection de monochromes encadrés et défendus par une vitre, monochromes vert éteint, vieux rose, jonquille, bleu ciel d'automne ou gris suave d'une voluptueuse douceur – de délicats morceaux d'une peinture épaisse et luisante à l'opposé de Klein et de Ryman.

« Le monochrome est devenu sacré et intouchable. Avec ce qui me reste de couleur après chaque séance de travail, j'ai peint ceux-ci, toute une série de petites toiles. J'accumule les couches et les touches... Qu'est-ce qui arrive? Les gens me disent : qu'il est beau, ton monochrome! Mais de mes tableaux, pas un mot. Ceux-là, ils ne les voient pas. J'ai donc fabriqué pour eux un piège à la Broodhears, je traite ces toiles comme des reliques, derrière un verre, et je leur donne des titres. » Les titres sont tracés en majuscules épaisses sur le cadre. Parmi eux, *Espagnol, Picasso, Moderne*. *« Au temps de Malevitch et de Rodchenko, peindre un monochrome pouvait avoir un sens. Mais aujourd'hui? »* Son piège réjouit Alberola. Il s'amuse soudain. *« Et ça marche! On m'a acheté la série! Quarante monochromes, chacun avec son titre! Les mêmes ne m'achèteraient pas un tableau.*

Revue meurtrière

» Rien d'étonnant : personne ne veut plus voir la peinture. D'ailleurs, on ne dit plus : « C'est beau », mais : « C'est intéressant. » Intéressant! Les mêmes n'annoncent plus qu'ils « font un tableau », mais qu'ils « font une exposition ». La question de l'œuvre a disparu. Quant à la beauté... Voyez ces deux pestiférés du vingtième siècle, Braque et Derain. Dans ses dernières œuvres, Braque achève de fragmenter les objets, comme s'il prévoyait l'impossibilité prochaine de peindre. Derain, lui, c'est le monstre occidental, celui que l'on ne veut surtout pas connaître, le sceptique. Tous deux ont exécuté de très beaux tableaux – on les déclare donc infréquentables. Plus question de beauté... Un jour, je vois de Paolini une pièce très réussie, en hommage à Lorenzo Lotto. Je le lui dis et j'ajoute qu'elle parle d'amour. Et lui : « Oui, mais ça, on ne peut pas le dire ». Ils sont pris à leur propre piège et à leurs interdits ». Il entreprend alors une revue des contemporains, revue passablement meurtrière où chaque phrase est une sentence. Toroni? *« Un saint. Il a poussé à l'extrême l'héroïsme de la ruine et de la déchéance. »* Buren? *« Il aurait pu devenir un autre Broodhears s'il avait été moins bête – s'il n'avait pas construit ses colonnes du Palais-Royal. »* Parmentier? *« Le discours misérabiliste des années 50. »* L'*arte povera* s'en sort mieux. Merz et Kounellis, observe-t-il, ont conçu de *« belles pièces, très émouvantes »*. *« Même dans la négativité, ou malgré elle, ils arrivent à produire des œuvres très réussies – telle est la puissance de l'art et de la tradition. »* Ses préférences vont à d'autres cependant. Il cite Bacon et Balthus, puis en revient à ses maîtres du Prado et du Louvre. Au Prado, c'est Vélasquez. *« Mon rêve. Il était le peintre du roi. Le roi, en raison de son pouvoir, est triste. Vélasquez est cette tristesse du roi. »* Un rire soudain, inattendu, incongru presque. *« Ce que j'aimerais être le peintre de Juan Carlos! »*

Au Louvre, il se rend très souvent, chaque fois pour un seul tableau. *« Quand je l'ai bien vu, je sors très vite et, aussi vite, des solutions picturales m'apparaissent. J'y vais pour observer Duccio et Signorelli – sa* Naissance de saint Jean-Baptiste *est le tableau qui me trouble le plus. Champaigne aussi, son* Ex-Voto... *Quand je quitte le Louvre, il y a toujours une couleur ou un objet qui me poursuit. Il y a quelques jours, je suis allé voir une nature morte de Chardin. J'ai repéré une tache orange minuscule dans le vert, une tache vraiment par-dessus le vert qui n'appartient pas aux objets. Le tableau tient à cause d'elle, cette petite chose qui est comme un grain de beauté sur le corps de la peinture. Quand je suis revenu, j'ai voulu mettre aussitôt de cet orange dans mes tableaux. »*

Il en désigne trois, fraîchement repris avec ce ton, dont un exactement en orange et vert. *« Vous voyez la tache, là, bien en avant... »* Demeurera-t-elle dans l'œuvre achevée? *« Ah ça... La peinture ne se commande pas. Elle ne se réduit pas à la volonté de faire un tableau, ça ne suffit pas. Une peinture se fait – je veux dire qu'on ne la fait pas... Elle se fait lentement, elle est lenteur, comme une poussière qui se dépose très doucement. Une très vieille chose très lente... Il faut prendre son temps, des journées, des années... Il m'arrive de venir ici, dans l'atelier, de m'asseoir devant les toiles et de rester ainsi des heures, sans rien faire d'autre que les examiner, sans savoir ce qu'il faut faire. »*

On peut en témoigner, pour être revenu deux mois durant à intervalles réguliers dans cet atelier secret : les toiles en cours, pas plus d'une dizaine, n'ont cessé de se métamorphoser, reprises, recouvertes, effacées, recommencées. Un jour, Alberola a pris le parti d'entourer chacune d'un cadre de couleur peint sur la toile, un peu, lointainement, à la manière de Seurat cherchant à obtenir l'harmonie des complémentaires. Un autre jour, il a brouillé les contours des visages, de sorte qu'il ne reste plus que des spectres évanescents. Cette fois-là, il se dit certain que la peinture n'est qu'une *« histoire de fantômes, apparitions et disparitions »*.

Lenteur méditative

Sur la composition d'une toile, la conservation peut se prolonger à l'infini, nourrie de l'examen d'esquisses et dessins proches qu'Alberola s'évertue infatigablement à retrouver dans le dédale de son appartement. Quand l'une d'elles est terminée – *« Quand je l'ai tuée »*, dit-il, – il en exécute un double en noir et blanc, fusain sur papier, de manière à l'éprouver encore et à la connaître d'une autre façon.

Cette lenteur méditative lui est nécessaire. *« Ma peinture est ainsi... Dans son cheminement, séduction et antiséduction, certitudes et incertitudes alternent. Plus il dure, plus elle se charge de contradictions et le temps entre en elle. C'est une affaire d'épaisseur et de densité qui s'accroît. Il me semble aussi qu'il faut alors plus longtemps pour la voir – comme si le temps de la vision était en quelque manière proportionnel à celui de l'exécution. Mes peintures sont faites pour être regardées un peu plus de deux minutes ... Une toile, une seule, l'une après l'autre. »* Un blanc. *« Ce ne sont pas des corps entiers, mais en morceaux, défaits... Je n'y arrive pas. »* Encore un silence. *« Dans les peintures, j'essaie juste de ne pas mourir. »*

PHILIPPE DAGEN



GÉRARD RONDEAU

« Il faut se demander : suis-je en accord avec mon temps? »

Les Vénitiens, Vélasquez et Manet

Jean-Michel Alberola est né en 1953 à Saïda, en Algérie. Après des études d'arts plastiques à Aix-en-Provence entre 1972 et 1976, il s'établit au Havre. En 1981, il est parmi les exposants des « Ateliers » de l'ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. L'année suivante, il est invité à la Biennale de Venise et accomplit sa première exposition personnelle à la galerie Daniel Templon. Il participe alors à nombre de manifestations françaises et internationales, au point de devenir très vite une des figures les plus en vue de l'art français. Il traite à l'huile et au pastel plusieurs mythes, notamment celui d'Actéon, et se donne pour maîtres les Vénitiens, Vélasquez et Manet tout en entretenant un rapport étroit de complicité avec l'art conceptuel.

A partir de la fin des années 80, après avoir bénéficié d'une rétrospective aux Galeries contemporaines du Centre Georges-Pompidou, il se place progressivement en retrait du milieu et du marché de l'art. Il vit et travaille à Paris et au Havre.

LA SEMAINE PROCHAINE : Camille Saint-Jacques

PHOTO

Vues du pont

Neuf stars de la photographie ont immortalisé le viaduc de l'autoroute A 14 à la Défense

ARRÊT SUR VIADUC
à l'Espace Art Défense

A l'aplomb d'un cimetière de Nanterre, deux viaducs paraissent tendus l'un vers l'autre mais un gouffre de 200 mètres les sépare. Depuis plus de vingt ans, l'autoroute A 14, devait relier la Défense à Orgeval pour délester l'autoroute de l'Ouest, mais elle n'a jamais été achevée. Bientôt, l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) rayera de la carte ces curieux porte-avions pour prolonger l'axe historique qui part du Louvre et va au-delà de la Grande Arche.

Avant cette démolition, l'EPAD a demandé à neuf stars de la photographie de fixer ce paysage lunaire à l'Espace Art Défense. L'exposition, un peu succincte, est modulée par des panneaux qui permettent l'isolement de clichés « incompatibles » ou le rapprochement d'œuvres complémentaires. Au pied d'un escalier, le visiteur est accueilli par un cliché violent, de l'Américaine Sandy Skoglund : scène aux couleurs saturées, à dominante fuchsia, où s'ébattent les « chats radioactifs » de la spécialiste des « tableaux photographiques » (*le Monde* daté 5-6 juillet). Un homme seul, cerné par les félins fluorescents, marche tête baissée le long d'une balustrade au bout du viaduc avec un mélange de fermeté et de résignation. Il faut passer deux panneaux blancs pour découvrir le second cliché, à dominante orangée cette fois, où le même homme, une sorte de John Lurie post-nucléaire, règne avec sérénité sur les chats sculptés et peints installés sous l'autoroute.

Tout autre est la technique de Marti Llorens. Ce Barcelonais joue la tranquillité. Il utilise un appareil de bois à soufflet vieux de quatre-vingt-dix ans, dont il se sert comme d'une chambre sténoptique (une caméra sans objectif), et des négatifs papier. Cette technique nécessite des temps de pose allant jusqu'à soixante minutes, et n'autorise que deux prises de vue consécutives. Le résultat? Un décalage étonnant entre le sujet et son rendu photographique. L'Arche de la Défense se retrouve catapultée en 1900 par le jeu des teintes sépia, et le viaduc, brisé dans son élan, acquiert au fond de son chantier une noblesse insoupçonnée. Seule la végétation se conforme à l'illusion temporelle.

Si les clichés de Patrick Bailly-Maître-Grand (*Bonbonne's Band*) et de Jean-Michel Marchetti (*Grand Arc*) privilégient la stricte technique photographique – humour pour le premier, rigueur pour le second, – la plupart des artistes contactés par l'EPAD ont trouvé leur inspiration dans la peinture. Georges Rousse installe un cercle bleu dans un parking de béton gris, à la manière de Malevitch; Bernard Faucon affine son travail sur la lumière en installant sur le macadam, un jour de brume, ses incunables de néon contre le ciel laiteux; Hotaro Koyama compose une fresque en quinze panneaux grossièrement assemblés. L'ensemble, intitulé *Espace et objet*, présente le viaduc de face, la nuit, retravaillé en noir et ocre, parsemé de lourds traits de vernis, et griffé comme une carte à gratter. Le collage géant de Koyama métamorphose le moignon d'autoroute en une structure fantomatique, à mi-chemin entre Stonehenge et un temple égyptien.

Et puis, il y a Charles Matton et Nils-Udo, deux approches organiques du béton. Matton a imaginé un *Mémorial pour une autoroute inachevée* : une photo retouchée, une aquarelle, l'empreinte d'une botte d'ouvrier dans la terre du remblai... De son côté, Nils-Udo a surpris des touffes d'herbe et de jeunes peupliers dans les poches de macadam crevé du viaduc. Il a fixé cette végétation insolente sur quatre clichés pleins de poésie. Sur le dernier tirage, figure l'ombre portée du photographe juché sur son escabeau, la signature discrète et grisée de l'homme à l'appareil.

OLIVIER BOASSON

► « Arrêt sur viaduc », Galerie Art 4, Espace Art Défense, jusqu'au 7 septembre. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures.

AGENDA

THÉATRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *La Fille sur la banquette arrière* : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
BOBINO (43-27-75-75). *Télé-folies* : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). *Y a-t-il un communiste* dans la salle ? : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 16 h 30. Le Roi Lear : 18 h 15, dim. 17 h. Dim. Les Larrons : 15 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 17 h 30. La Mouette : 20 h, dim. 19 h 30. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Qui va à la chasse... : 20 h 15. Eric Thomas : 22 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45.* Feu la mère de madame : 20 h. Le Rire de Tchekhov : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Le Bestiaire : 21 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). *Les Aviateurs* : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Chevalier et Laspalès dans : *C'est vous qui voyez* : 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h, dim. 16 h.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). *29 degrés à l'ombre* : 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : 17 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java *des mémoires : 17 h et 21 h.*
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). *Charité bien ordonnée* : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Christian Briand dans *Tout est show-baise : 20 h 30. Isabelle* Leprince dans Célibataire : 22 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : *20 h 30. La Peur des couples : 22 h.*
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Douce Violence : 20 h 15.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). *Un jeune homme* pressé ; On purge bébé : 21 h, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois *Sœurs : 18 h 45. Candide : 20 h 30.* Délire à deux : 22 h 15.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *Batailles* : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

CHATEAU DE THOIRY (34-87-52-25). Les Chasseurs de rêves : 19 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

SAMEDI

Une histoire du film policier français : le Samouraï (1970), de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; Flic Story (1975), de Jacques Deray, 18 h 30 ; le Battant (1983), de Alain Delon, 21 h.

DIMANCHE

Une histoire du film policier français : Fantômas *(1932), de Paul Fejos,* 16 h 30 ; Judex (1963), de Georges Franju, 18 h 30 ; le Parfum de la dame en noir (1949), de Louis Daquin, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

SAMEDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : Major Dundee (1969, v.o. s.t.f.), de Sam Peckinpah, 18 h 30 ; The Yaqui Cur (1913, v.o.), de D. W. Griffith ; la Flèche brisée (1950, v.o. s.t.f.), de Delmer Daves, 21 h.

DIMANCHE

Le Cinéma américain regarde *ses indiens* : la Dernière Chasse (v.o.), de Richard Brooks, 16 h 30 ; le Dernier des Mohicans (1920), de Maurice Tourneur, *18 h 30 : la Piste des géants* (1930, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-76-62-00-)

SAMEDI

Portraits de Paris : l'Amour rêvé : Pourvu qu'on ait *l'ivresse* (1958) de Jean- Daniel Pollet, les Bonnes Femmes (1960) de Claude Chabrol, 14 h 30 ; l'Amour calculé : le Coup du berger *(1956) de Jacques Rivette, les Dames* du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 16 h 30 ; l'Amour à fond la caisse : C'était un rendez-vous (1976) *de Claude Lelouch. Diva* (1980) de Jean-Jacques Beineix, 18 h 30 ; l'Amour assassin, 14 h 30 ; les Sorties de Charlerine Dupas (1979) de Joseph Morder, Hôtel du Nord (1935) de Marcel Carné, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : la Libération : Paris Liberatedl (1944) d'un anonyme, le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, 14 h 30 ; l'Occupation : 1942 (1976) de Simone Boruchowicz, Monsieur Klein (1976) de Joseph Losey, 16 h 30 : la *Libération : Paris brûle-t-il? (1966) de* René Clément, 18 h 30 ; l'Occupation : le Silence de Paris (1957) de Jean-Claude Bringuier, l'Armée des ombres *(1969) de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.*

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : *Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ;* Denfert, 14• (43-21-41-01).
AMAZON (Fin., v.o.) : Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13• (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., *v.o.*) : *Ciné Beaubourg, 3•* (42-71-52-36).
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) *(A., v.o.) : Forum* Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Grand Ecran, 13• (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).
BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II (**) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95).
BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., *v.o.*) : *Ciné Beaubourg, 3•* (42-71-52-36).
CADENCE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; v.f. : Ritz, 18• (46-06-58-60).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

L'EUNUQUE IMPÉRIAL. Film chinois de Tian Zhuangzhuang, v.o. : *14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).*

LA NUIT DÉCHIRÉE. (**) *Film américain* de Mick Garris, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC *Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC* Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• *(43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins* (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; *Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).*

UN PARAPLUIE POUR TROIS. Film espagnol de Felipe Vega, v.o. : *Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné* Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; *Sept Parnassiens, 14•* (43-20-32-20).

UN VAMPIRE AU PARADIS. Film français d' Abdelkrim Bahloul : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; *Pathé Français, 9• (47-70-33-88)* ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; *Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).*

LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• *(45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9•* (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; *Mistral, 14•* (45-39-52-43) ; *Pathé Clichy, 18•* (45-22-47-94).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).
DELICATESSEN (Fr.) : *Forum Orient* Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Saint-*Lambert, 15• (45-32-91-68).*
DEVENIR COLETTE (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; *Sept Parnassiens, 14•* (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88).
LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6•* (43-25-59-83).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• *(43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos* salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; La *Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8•* (43-59-36-14) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC *Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; George V,* 8• (45-62-41-46).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Pathé Impé*rial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont* Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13• *(45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ;* v.f. : Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; *Bienvenüe Montparnasse*, 15• (45-44-25-02).
IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8• *(43-59-19-08) ; Miramar, 14•* (43-20-89-52).
JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens; 14• (43-20-32-20).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).
LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; George V, 8• *(45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2•* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• *(47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13•* (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3•* (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : *Gaumont Les Halles, 1•* (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Par*nasse, 14• (43-35-30-40) ;* 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Les Nation, 12• (43-43-04-67).
ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
LE ROI ÉBAHI *(Esp.-Fr.-Por., v.o.)* : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
RUBY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; *Grand Pavois, 15•* (45-54-46-85).
SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Les *Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).*
LA SENTINELLE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).
STAR TREK VI, TERRE INCONNUE *(A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ;* v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).
SUP DE FRIC (Fr.) : Miramar, 14• (43-20-89-52).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1• *(42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6•* (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; v.f. : UGC *Opéra, 9•* (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC *Triomphe, 8•* (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).
UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : *Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ;* George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : *Saint-André-des-Arts I, 6•* (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : *Ciné Beaubourg, 3•* (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 20 h 10.
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 17 h 20.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : *Images d'ailleurs, 5•* (45-87-18-09) 18 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 16 h.
LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) *18 h.*
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) 0 h 15 ; Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) 18 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16• (42-88-64-44) 16 h, 20 h.
EVA (Fr.-Brit.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11• (43-07-48-60) 0 h.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 35.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, *15• (45-32-91-68) 19 h.*
IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 18 h 20.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.
MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 0 h 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) *17 h 30.*
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15•* (45-54-46-85) 22 h 15.
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 17 h 15.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 0 h 30.
POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 15.
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 19 h 40.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) *21 h 50.*
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 22 h 30.
ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 21 h.
ROUTE ONE-USA (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 19 h 45, 22 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 10.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 21 h 30.
TAXI DRIVER (**) *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3•* (42-71-52-36) 0 h 15.
LE TEMPS DES GITANS *(Youg., v.o.)* : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 19 h 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 22 h 30.
LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 18 h.
20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 30.
WOODSTOCK (A., v.o.) : Le Berry *Zèbre, 11• (43-57-51-55) 20 h.*

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 AOUT

« Des inconnues : les salles sou
« Des inconnues : les salles souterraines des thermes », *10 h 30, entrée* du Musée de Cluny, place Paul Painlevé (Paris et son histoire).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III. Visite du nouveau Musée », *11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *L'île de la Cité, des origines de* Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois)

« Le palais fantôme des Tuileries et ses jardins », 14 h 30, angle du quai des Tuileries et du Pont-Royal (Sauvegarde du Paris historique).

« *Appartements royaux* du Louvre et vie quotidienne de la Cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (*Connaissance de Paris*).

« *Saint-Germain des Prés artistique et littéraire* », 14 h 30, métro Odéon, sous la statue (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro *Saint-Paul (Résurrection du passé).*

« Mathématiques sacrées à la *Sainte-Chapelle. La verrière des initiés* », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier « cathédrale mondaine du Second Empire », 14 h 30, *dans l'entrée (C. Merle).*

« *L'Arche de la Défense* et son quartier », 14 h 45, RER Défense, dans le hall, sortie L (Tourisme culturel).

« Le parc des Buttes-Chaumont, du *dépotoir au promenoir* », 14 h 45, entrée du parc, métro Buttes-Chaumont (Regards).

BILLET

Inquiétude à Wall Street

Malgré une économie toujours morose, une campagne présidentielle pleine de coups bas entre les candidats et la recrudescence des tensions internationales, les marchés financiers américains affichent depuis quelques mois un moral d'acier. Le marché obligataire new-yorkais est devenu l'un des moins chers du monde, tandis que Wall Street fait les délices des investisseurs. Depuis le début de l'année, seule la Bourse new-yorkaise a continué à pulvériser ses records historiques, alors que l'Europe patine et que Tokyo tente de se sortir de sa déprime.

Pourtant, la séance du 21 août a révélé – dans un marché il est vrai très peu actif – un brusque mouvement d'inquiétude des boursiers dans les dernières heures de transactions. Ils avaient pourtant accueilli favorablement le discours du candidat républicain à la présidence, M. George Bush. La baisse du dollar, jusque-là tolérée, voire appréciée, commence à être jugée inquiétante. Un sentiment partagé sur les marchés des changes et celui des obligations, qui ont tous constaté l'incapacité des banques centrales du monde entier à renverser la tendance.

Est-ce le début d'une période de tourmentes financières outre-Atlantique ? Certains «fondamentaux» sont encore favorables à Wall Street : les actions sont particulièrement attrayantes comparées à la faible rémunération des obligations ; malgré la hausse des derniers mois, les prix demeurent intéressants ; certains secteurs fortement restructurés, comme l'automobile, affichent un redressement de leurs comptes.

Mais les nuages s'accumulent. L'écart entre les taux d'intérêt allemands et américains (6,5 points, au profit de Francfort) ne donne aucun signe de resserrement, et les investisseurs sont de plus en plus attirés par les placements outre-Rhin. La Réserve fédérale a épuisé presque entièrement l'arme de la baisse des taux pour doper l'activité, et la faiblesse du dollar lui interdit de toute façon d'assouplir le crédit. Les fameux plans de relance de l'économie mondiale, tant discutés par les Sept ces derniers mois, n'ont pour l'instant donné aucun résultat.

Si les marchés financiers américains sombraient dans la déprime, les conséquences s'en feraient durement ressentir dans le monde entier, comme on l'a déjà constaté ces dernières années. Il peut paraître étonnant qu'au cours du printemps et de l'été, les Sept n'aient jugé à aucun moment opportun d'envoyer un signal aux marchés.

(Lire nos informations p. 15)

D. G. et F. L.

En recul pour la troisième année consécutive

Le marché de la photo dans le flou

Depuis 1990, le marché français de la photographie est entré en récession. La crise économique n'explique pas tout : la vogue des Caméscopes et un certain désintérêt des jeunes obligent les professionnels à rappeler que la culture se transmet aussi par la photo.

Le soleil de l'été n'y changera pas grand-chose : le marché français de la photographie est en pleine grisaille. Après deux années consécutives de recul des ventes de films (une baisse de 1,2 % en 1990 et de 2,5 % en 1991), la saison estivale, au cours de laquelle les laboratoires réalisent plus du tiers de leur activité annuelle, ne laisse guère prévoir d'amélioration.

Oubliées les progressions records des années 1987, 1988 et 1989 (respectivement 7,6 %, 11 % et 12,5 %). Depuis la mi-1990, l'activité s'est ralentie. L'essor des appareils «compacts», plus simples d'utilisation, tout comme le développement des «minilabs» (ces points de vente réalisant sur place et en une heure ou moins le traitement des films sont passés de 2 000 à 4 000 en trois ans et représentent 35 % du marché) ne parviennent plus à dynamiser un secteur qui avait presque quadruplé en quinze ans. Malgré le succès rencontré par les appareils jetables, dont trois millions d'exemplaires ont été commercialisés en deux ans, les ventes se sont stabilisées autour de 100 millions de pellicules par an. Le chiffre d'affaires des travaux photographiques plafonne autour de 8 milliards de francs et les ventes d'appareils de format 24×36, qui représentent 96 % du marché, ont reculé de 1,5 % en 1991. Un résultat médiocre, même si certains produits de l'électronique grand public peuvent l'envier.

En période de ralentissement économique, les Français ont donc réduit leur budget photo. Pourtant, ils n'utilisent en moyenne que 1,2 film par an contre 1,8 pour les Allemands et 3 pour les Japonais. En outre, précise la Fédération française des industries photo et cinéma, 70 % seulement des foyers sont équipés contre 80 % en Grande-Bretagne ou en Allemagne, 85 % au Japon et 90 % aux Etats-Unis. Industriels et commerciaux cherchent donc à réagir.

«Aujourd'hui, on peut faire de très bons clichés avec des appareils bon marché. De plus, les prix pratiqués par les minilabs ont augmenté moins vite que l'inflation. Mais cela ne suffit pas. Pour inverser la tendance, nous devons continuer d'élargir nos services et en améliorer la qualité», insiste M. Bruno Dumolard, directeur général de Minit-Colors France et président du Syndicat des sociétés d'exploitation de minilabs (SEM). Ces dernières, qui rencontrent des difficultés de recrutement chroniques, ont conclu des accords avec plusieurs écoles de photographie afin de mettre sur pied des qualifications reconnues. Le SEM a également entamé la négociation d'une convention collective spécifique.

Moins de clichés chez les jeunes

Les principaux importateurs de films (Kodak, Fuji, Agfa-Gevaert, Konika, Ilford, Polaroïd, 3M) observent attentivement la courbe des ventes. *«Nous subissons les conséquences des difficultés économiques. En attendant une reprise, le réseau commercial doit faire des efforts»*, assure Mme Jacqueline Develay, présidente du Syndicat des entreprises de travaux photo. Le lancement commercial par Kodak, en septembre, du CD-photo – qui permettra de visualiser les clichés stockés sur un disque laser sur n'importe quel écran de télévision grâce à un lecteur spécial – autorise quelques espoirs. Mais les professionnels sont plutôt réservés.

Derrière cette *«conjoncture médiocre»* pointe une autre interrogation. Et si les résultats décevants de ces dernières années étaient aussi imputables à l'évolution des modes de consommation ? Certes, comme en France, le marché de la photo n'est guère porteur en Europe et stagne aux Etats-Unis. Mais il est peut-être trop commode de n'invoquer que les seuls effets du ralentissement économique. Alors que l'on s'interroge sur la concurrence exercée par le Caméscope, les études de marché indiquent que, comme les retraités, les jeunes appartiennent aux catégories qui réalisent le moins de clichés. *«Il n'y a pas de quoi s'alarmer. Mais il faut veiller à ce que l'on n'oublie pas la photo. Elle est indispensable»*, admet Mme Develay. *«De même que la lecture doit être réhabilitée, la photographie doit être véritablement reconnue comme un mode de transmission de la culture, y compris à l'école. Peut-être alors deviendra-t-elle un réflexe naturel»*, ajoute M. Dumolard.

Un pas a été franchi en mai avec l'organisation, sous l'égide du ministère de la culture et de l'Association pour la promotion de l'image, de la première édition de Photofolie. Son ambition est, à terme, de devenir aussi populaire que la Fête de la musique. Et, dans l'immédiat, d'éviter que le marché de l'image ne ressemble à une photo jaunie.

JEAN-MICHEL NORMAND

Honeywell fait payer les industriels «pirates»

Honeywell Inc. a gagné dans le conflit qui l'opposait aux fabricants d'appareils photo. La société américaine les accusait d'avoir «piraté» sa technologie brevetée d'appareils «autofocus» (à mise au point automatique) et d'appareils «compacts». Elle a annoncé, vendredi 21 août, qu'elle recevrait 124,1 millions de dollars (620 millions de francs) aux termes d'accords à l'amiable conclus avec Eastman Kodak, Konika, Kyocera, Canon, Matsushita, Nikon et Premier. Honeywell percevra en outre des royalties sur les ventes d'appareils photo «autofocus» jusqu'au 28 mars 1995, date d'expiration de ses brevets. La société américaine n'a pas voulu révéler le détail des accords conclus, mais, à Tokyo, Nikon Corp. a reconnu vendredi avoir accepté de payer 45 millions de dollars (225 millions de francs) et Canon Inc. a annoncé, de son côté, avoir signé avec Honeywell, en guise de compensation, un accord de licences croisées. Ces 124 millions de dollars et les futures royalties viendront s'ajouter aux 127,5 millions de dollars qu'un autre groupe nippon, Minolta, avait accepté de verser en mars dernier, après avoir perdu le procès que lui avait intenté la société américaine (*le Monde* du 7 mars).

Afin d'obtenir une plus grande ouverture de la Chine

Washington menace Pékin de lourdes sanctions commerciales

Les Etats-Unis ont rendu publique, vendredi 21 août, une nouvelle «liste noire» de produits chinois frappés de sanctions à l'importation ; il s'agit de la plus sévère liste jamais élaborée par Washington à l'encontre de l'un de ses partenaires, a indiqué le chef des négociateurs américains, Mme Ira Wolf, qui est arrivée dimanche 16 août en Chine dans le but d'obtenir une plus grande ouverture du marché chinois aux produits américains.

Près de 3,9 milliards de dollars (19,5 milliards de francs) d'exportations chinoises, allant des chaussures au matériel électroménager, tomberont sous le coup de taxes américaines allant jusqu'à 100 % de la valeur des produits si Pékin ne prend pas, d'ici au 10 octobre, la décision d'éliminer ses quotas et licences d'importation et ne rend pas plus transparente sa réglementation douanière.

Des négociations ont donc repris entre Chinois et Américains. Après cinq jours de discussions serrées, des divergences substantielles demeurent, a indiqué l'assistant du représentant spécial américain pour le commerce avec le Japon et la Chine. *«Aujourd'hui, nous allumons la mèche*, a indiqué un membre de la délégation américaine. *Si les Chinois n'agissent pas, tout peut sauter.»*

Depuis plusieurs années, les larges excédents commerciaux dégagés par la Chine provoquent l'irritation de Washington, qui accuse Pékin de protectionnisme. Un quart des exportations chinoises ont pour destination les Etats-Unis et le gouvernement américain table sur un déficit de sa balance commerciale avec Pékin de plus de 15 milliards de dollars cette année. Ce déficit est en constante aggravation : il s'établissait à 3,5 milliards de dollars en 1988, à 10,4 milliards de dollars en 1990 et atteignait déjà presque 15 milliards en 1991.

En grève illimitée depuis le 23 juillet

Les salariés des transports urbains d'Athènes s'opposent à leur privatisation

ATHÈNES

de notre correspondant

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, dans la soirée du jeudi 20 août, dans le centre d'Athènes pour protester contre la privatisation de l'entreprise publique des transports urbains de la capitale (EAS) adoptée le 7 août au Parlement par la majorité conservatrice. Cette manifestation, organisée par la Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE), la Fédération des fonctionnaires (ADEDY) et l'Union des municipalités et communes d'Attique (la région d'Athènes), était également dirigée contre la politique économique et sociale du gouvernement de M. Constantin Mitsotakis, les récentes mesures fiscales et un projet contesté de réforme du système des retraites. Tous les partis d'opposition de gauche l'ont soutenue.

La privatisation de la société EAS a été décidée à la suite de l'échec de négociations entre les syndicats et les pouvoirs publics, qui voulaient licencier un millier de personnes sur un total de 8 000 employés pour tenter de redresser l'entreprise, qui accuse un déficit cumulé de 340 milliards de drachmes (9 milliards de francs). La loi de privatisation qui doit entrer en application à partir de lundi offre des facilités aux anciens conducteurs de l'EAS pour acheter les permis des bus qui seront regroupés dans huit coopératives privées. Le personnel de l'EAS observe depuis le 23 juillet une grève illimitée et les grévistes défilent quasi quotidiennement dans le centre d'Athènes.

Le gouvernement a affiché depuis le début du conflit sa détermination. Il a réquisitionné les cars des entreprises publiques et de l'armée pour remplacer les bus immobilisés. Lundi 17 août, il a aussi réquisitionné 213 bus en les transportant dans une caserne, ce qui a eu pour effet d'échauffer un peu plus les esprits. Le premier ministre a indiqué qu'il *«ne reculera pas»* tandis que le porte-parole du gouvernement a demandé *«à toutes les parties de faire preuve de responsabilité et de sérieux»* et réaffirmé que les mesures gouvernementales étaient *«indispensables pour éviter l'effondrement de l'économie nationale»*

DIDIER KUNZ

Le cri d'alarme des promoteurs constructeurs

La Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC) s'inquiète de la baisse des mises en chantier de logements, dont le nombre pourrait, estime-t-elle, tomber à 260 000 cette année, ce qui conduirait à une perte de plus de 20 000 emplois. M. André Antolini, président de la FNPC, qui a été reçu cette semaine par le ministre délégué au logement et au cadre de vie, Mme Marie-Noëlle Lienemann, lui a *«fait part de ses très vives préoccupations quant à l'évolution de la situation économique du secteur de l'immobilier»*. Il a plaidé *«pour la déductibilité des déficits fonciers du revenu global et pour la revalorisation des aides budgétaires et fiscales pour l'accession à la propriété, seules dispositions susceptibles de faire repartir rapidement le nombre de logements construits»*.

Le capitalisme mise sur Cuba

Suite de la première page

Faute d'énergie, de pièces détachées, de capitaux et de marchés, des centaines d'entreprises sont fermées ou tournent au ralenti. Dans la seule province de Cienfuegos, au sud-est de La Havane, une imposante cimenterie d'une valeur de 180 millions de dollars, une raffinerie à peine achevée qui a coûté 250 millions de dollars et une centrale nucléaire en construction – au total plus de 1,5 milliard de dollars d'investissements – sont paralysées. *«Ces réalisations sont la preuve que nous n'avons pas gaspillé l'aide soviétique»*, s'exclame M. Nelson Torres, premier secrétaire du Parti communiste pour la province. *«Aujourd'hui, nous devons nous ouvrir aux capitaux étrangers pour remettre cet outil de production au travail, sans perdre nos principes révolutionnaires»*, ajoute-t-il.

De discrètes négociations se poursuivent avec Siemens pour achever la centrale nucléaire, dont le premier réacteur de 417 mégawatts devrait fournir d'ici deux ou trois ans 10 % de l'électricité consommée à Cuba. Les Mexicains s'intéressent à la cimenterie et des pourparlers sont en cours avec plusieurs compagnies latino-américaines qui pourraient utiliser la raffinerie en échange de la livraison de brut.

Les nouvelles dispositions régissant les joint-ventures (coentreprises) sont favorables aux investisseurs étrangers. Théoriquement, l'État cubain conserve 50 % du capital des entreprises privatisées. S'il s'agit d'investisseurs latino-américains, le président Fidel Castro est allé plus loin, offrant jusqu'à 100 % du capital. *«Les Cubains font preuve de flexibilité tant en ce qui concerne les investissements, le rapatriement des bénéfices que les relations commerciales. Les sociétés mixtes jouissent d'une grande autonomie et, de plus en plus, les entreprises cubaines doivent compter sur l'autofinancement, y compris pour leurs besoins en devises. Quant à la main-d'œuvre, c'est sans nul doute la mieux formée de toute l'Amérique latine»*, constate un investisseur européen.

Une soixantaine de joint-ventures ont déjà été formées avec des entreprises européennes, canadiennes et latino-américaines. *«Nous avons plus de trois cents autres projets à l'étude. Nous ne sommes pas désespérés. Nous regardons attentivement les offres en fonction de nos priorités»*, souligne M. Eugenio Balari, l'un des architectes de la nouvelle politique économique cubaine. Inquiètes de voir les Européens occuper le terrain à moins de 150 kilomètres des côtes de Floride, un certain nombre d'entreprises américaines piaffent. Soixante-dix-huit d'entre elles, dont Kodak, Phillip Morris, Boeing et Bristol Myers, ont participé au début du mois de juin à un séminaire à La Havane afin d'évaluer les possibilités d'investissement avec les principaux dirigeants cubains.

Les jambons mieux que les missiles

Le tourisme demeure le principal pôle d'attraction pour les capitaux étrangers. Attirés par des temps de retour sur investissement inférieurs à trois ans, les Espagnols multiplient les hôtels à Varadero, la splendide plage de sable blanc qui s'étend à moins de 200 kilomètres à l'est de la capitale. *«Le groupe Mélia prévoit de construire 10 000 chambres d'ici 1996»*, affirme M. Julio Fernandez, gérant cubain de l'hôtel Melia Varadero, un cinq étoiles qui a ouvert ses portes en décembre dernier. D'après M. Fernandez, la chaîne espagnole est enchantée de la valeur des employés, qui peuvent être licenciés. Et *«le syndicat permet une meilleure discipline»*.

Les plus gros contingents de touristes viennent du Canada, d'Allemagne, d'Espagne et du Mexique. Washington interdit toujours à ses ressortissants de visiter l'île caraïbe où Hemingway avait jeté l'ancre. De l'avis de nombreux observateurs, l'évolution du régime dépend largement de l'attitude des Etats-Unis. Plusieurs diplomates et des dirigeants de l'opposition interne pensent que le maintien de l'embargo et son récent durcissement répondent à des considérations de politique intérieure américaine liées au poids électoral de la communauté cubaine de Miami et entravent les possibilités d'évolution en douceur. *«Cuba peut résister à une pluie de missiles, mais pas à un bombardement de jambons»*, soutient M. Lisandro Otero, un intellectuel qui a pris ses distances vis-à-vis de la direction cubaine.

JEAN-MICHEL CAROIT

Le maire de Menton réclame un certificat anti-mafia aux investisseurs italiens

M. Jean-Claude Guibal, maire UDF-PR de Menton (Alpes-Maritimes), a décidé de réclamer aux investisseurs italiens qui désirent construire sur le territoire de sa commune un certificat anti-mafia avant de délivrer un permis de construire. Plusieurs promoteurs italiens ont déjà fourni le précieux papier délivré par la Questura (préfecture de police) d'Imperia. Cette démarche, courante en Italie, *«permet au maire de Menton d'avoir autant de garanties que possible quant à l'honorabilité des investisseurs et cela même si la délivrance d'un permis de construire n'est liée qu'à sa conformité aux règles du plan d'occupation des sols»*, précise la mairie. M. Guibal a été conduit à appliquer cette procédure après plusieurs tentatives de rachat du casino de Menton par un groupe italien dont le financement ne présentait pas la transparence requise.

EN BREF

□ **M. Jules Pichot président du holding de tête de l'Union laitière normande.** – M. Jules Pichot vient d'être nommé à la présidence de Sogénor management, le holding de tête du groupe Union laitière normande (ULN), dont M. Claude Gorge assure la direction générale. Cette nomination intervient après la reprise de l'ULN par le groupe Bongrain (*le Monde* du 2 juillet). M. Pichot, soixante-six ans, a accompli l'essentiel de sa carrière dans le groupe Bongrain. Il est président de Potel et Chabot depuis 1988.

□ **Une filiale de la Générale des eaux rachète les studios berlinois de la DEFA.** – Le rachat des studios berlinois de la DEFA, où furent tournés notamment les films *l'Ange bleu* et *Metropolis*, par une filiale de la Compagnie générale des eaux, la Compagnie immobilière Phénix, a été définitivement conclu le 21 août. Phénix négociait ce rachat depuis plusieurs mois avec la Treuhandanstalt, agence gouvernementale allemande chargée de vendre les entreprises publiques de l'ex-RDA (*le Monde* du 21 mai). Le montant de la transaction est secret. Phénix prévoit d'investir 410 millions de deutschemarks (soit 1,3 milliard de francs) dans ce site de 46 hectares situé à Babelsberg, avec le concours des sociétés (hôtels, restaurants, etc.) qui contribueront à en faire un vrai quartier urbain, bâti autour de l'activité cinématographique.

□ **Exxon International : M. René Dahan nommé président.** – M. René Dahan, cinquante ans, de nationalité marocaine, a été nommé, vendredi 21 août, président d'Exxon International. Cette filiale de la compagnie pétrolière américaine Exxon (Esso en Europe) est chargée de l'ensemble des activités du groupe (hors l'exploration) en dehors des Etats-Unis. M. Dahan succède à Sydney Reso, dont le corps avait été retrouvé le 27 juin après son enlèvement dans la banlieue de New-York. M. Dahan était vice-président d'Exxon International depuis 1991. Entré dans la compagnie en 1963, il était devenu directeur du département «raffinerie» aux Pays-Bas. Il avait ensuite poursuivi sa carrière à Esso Europe. Exxon est la première compagnie pétrolière américaine, avec un chiffre d'affaires de 103 milliards de dollars en 1991. – *(AFP.)*

□ **La fondation médicale Wellcome vend 18 millions d'actions supplémentaires.** – La fondation médicale britannique Wellcome Trust a vendu un bloc supplémentaire de 18 millions d'actions du groupe pharmaceutique Wellcome, réduisant sa participation de 42 % à 40 %, a annoncé vendredi 21 août la banque d'affaires Robert Fleming and Co., qui avait organisé le mois dernier la vente de 270 millions de titres appartenant à Wellcome Trust (*le Monde* du 28 juillet). La fondation avait alors ramené sa participation dans Wellcome de 73,5 % à 42 %. La banque a aussi indiqué qu'elle avait mis fin jeudi soir à son opération de soutien des cours de Wellcome commencée le mois dernier.

هكذا من الإهمال

ÉCONOMIE

La mort de Jean-Albert Grégoire

Un inventeur prolixe et original

Disparu à quatre-vingt-treize ans, Jean-Albert Grégoire aura vu la «traction avant», son invention majeure, conquérir l'automobile dans le monde entier (*le Monde* du 21 août). Beau motif de satisfaction pour cet ingénieur polytechnicien et docteur en droit. Jean-Albert Grégoire, ordinairement peu modeste, n'en était pas peu fier.

Champion de France du 100 mètres en 1917, rugbyman et tennisman confirmé, cet homme de taille moyenne, mince, déroutant et autoritaire, avait fait fortune avec ses inventions dans le domaine qui lui était cher : l'automobile.

Sa grande réussite fut la mise au point du joint homocinétique, qui permet la transmission de l'énergie de traction quel que soit l'angle de la roue d'un véhicule. Le joint Grégoire autorisa donc la «traction avant», procurant aux véhicules une meilleure tenue de route en virage et offrant des possibilités diverses de carrosserie à l'arrière.

Dans leur petit atelier d'Asnières, Jean-Albert Grégoire et son associé, Pierre Fenaille, construisirent, en 1920, la Tracta, la toute première «traction avant». Les allemands Adler et DKW, les Américains Dodge, General Motors et Jeep, les Anglais pour leurs véhicules militaires et, enfin et surtout, Citroën, adoptèrent le brevet. Dès l'après-guerre, le concept de traction avant connut à travers le monde un succès quasi total.

Avec des retombées moins éclatantes, Jean-Albert Grégoire démontra son talent avec des réalisations diverses : carrosserie ultra-légère en aluminium, voiture à turbine, Hochkiss-Grégoire à carrosserie légère carénée... Entre-temps, «l'ingénieur Grégoire» avait obtenu deux voix au Prix Femina pour un roman et publié plusieurs ouvrages sur l'évolution de l'automobile ou sur l'ardente obligation de développer des énergies nouvelles en vue du tarissement des réserves en pétrole, qu'il prévoyait à l'horizon 2050.

Intarissable sur tous les aspects du phénomène automobile, il avait aussi ses violons d'Ingres, qu'il s'agisse de champignons ou du vin. Il avait vendu des plants de vigne français aux Américains et savait goûter et commenter les meilleurs crus.

Un homme d'un tel génie ne pouvait être qu'un original. C'est ainsi qu'il débaptisait allègrement ceux de ses amis dont les prénoms ne lui convenaient pas. Son vieil ami Roger Brioult, un des meilleurs spécialistes de l'histoire de l'automobile française, était pour lui «François». Aux journalistes venus l'interroger, il demandait le lignage que devait avoir leur article. Selon leur réponse, il leur tendait sur-le-champ un «papier» tout préparé de 200, 500 ou 1 000 lignes, écrit par lui-même, en ajoutant effrontément : *«Comme cela, vous n'aurez pas à vous fatiguer et vous ne direz pas n'importe quoi.»*

Avant de disparaître, Jean-Albert Grégoire aura eu l'assurance que ses réalisations ne tomberont pas dans l'oubli. En octobre prochain, un pavillon rassemblera, dans le nouveau Musée de la Colline, à Paris-La Défense, toute la collection des voitures du fameux «ingénieur Grégoire».

PAUL NORMAND

SOCIAL

Pour la première fois depuis six ans

Le travail temporaire a reculé en 1991

En 1991, 7,4 millions de contrats de travail temporaire ont été conclus, soit 1,6 % de moins qu'en 1990, a annoncé le ministère du travail, mardi 18 août. Ce recul – le premier en six ans – s'explique largement par le moindre recours à l'intérim dans l'industrie (la baisse est de 40 % dans la construction automobile). En revanche, il progresse dans le tertiaire (+ 7 %), l'énergie (+ 22 %) et l'agro-alimentaire (+ 23 %).

□ **La CFDT demande aux banques d'autoriser «un découvert sans frais» aux salariés de RMO.** – A la suite de la mise en liquidation judiciaire du groupe RMO (*le Monde* du 8 août), les fédérations CFDT des services, de l'agriculture et de la banque ont dénoncé, vendredi 21 août, dans un communiqué commun, les *«difficultés qu'éprouvent les salariés de RMO, notamment les intérimaires, à faire appliquer simplement la loi et à percevoir leur dû»*. Les fédérations demandent *«à tous les établissements bancaires d'autoriser si nécessaire un découvert sans frais, correspondant aux salaires qui n'ont pas été honorés, puisque ceux-ci le seront tôt ou tard»* en vertu des dispositions légales.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 17 AU 21 AOÛT 1992

PARIS

Au gré de Maastricht

INDICE CAC 40

- 0,53 %

«Il ne reste plus qu'un mois avant la fin de l'été. La traditionnelle hausse que la Bourse connaît à cette époque n'a toujours pas eu lieu. Elle n'a plus que quelques semaines pour se manifester. A moins qu'il n'y ait plus de saison...» L'automne en été semble être devenu une constante de la place française depuis qu'ont été écrites ces lignes il y a cinq ans (*le Monde* daté 23-24 août 1987).

A l'exception des moissons records de 1989, toutes les autres années durant cette période ont été maussades. Que ce soit en raison d'une crainte de hausse des taux d'intérêt en 1988 ou à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak voilà deux ans, sans oublier la tentative de putsch en URSS en 1991. Les mois d'août sont devenus perturbés. Cette année, cependant, la trêve estivale est empreinte d'inquiétude et d'ennui. Dans ce contexte les valeurs françaises ont perdu en moyenne 0,53 % en cinq séances. Elles se sont néanmoins appréciées de 0,55 % depuis le début du terme boursier d'août qui s'achèvera lundi prochain. Cependant, depuis le 31 décembre 1991, le recul de l'indice CAC 40 est de 1,22 %.

Une fois encore, ces séances auront été marquées par l'attentisme des investisseurs qui, faute de prendre des initiatives, se sont laissé porter par les événements et les rumeurs. Les fluctuations quotidiennes ont été faibles : + 0,22 % lundi, – 1,17 % mardi, – 0,14 % mercredi, – 0,58 % jeudi et + 1,16 % vendredi.

Côté événements, tout incitait à la prudence. Dès lundi, les regards étaient tournés vers l'Allemagne dans l'attente de la réunion de la Bundesbank qui devait, jeudi, statuer sur sa politique monétaire. La crainte d'un relèvement du loyer de l'argent stoppait les initiatives. Les autorités monétaires décidaient finalement d'un maintien en l'état du niveau des taux d'intérêt outre-Rhin. Le Japon retenait aussi l'attention après l'annonce, mardi, de mesures décidées par les pouvoirs publics pour soutenir les marchés financiers. Apparemment, le plan d'urgence semble fonctionner puisque, en l'espace de trois séances, la Bourse nippone a gagné 13,3 %. Enfin, les turbulences sur les marchés des changes n'ont fait qu'inciter à l'attentisme. La crise du dollar qui s'amplifie n'est pas sans susciter de nombreuses interrogations.

Côté rumeurs, la semaine aura été marquée mardi par celle venant de Londres évoquant la mort de M. François Mitterrand, très vite démentie par l'Elysée. L'approche du référendum sur le traité de Maastricht a encore agité les salles de marché avec l'attente de la publication d'un sondage CSA pour *l'Evénement du jeudi*. Si le «oui» reste majoritaire à 53 %, l'écart s'amenuise avec les opposants à la construction européenne. Pour tenter de mettre un terme à cette course que se livrent, depuis la fin du mois de juillet, certains investisseurs pour connaître avant les autres les résultats des sondages, la Commission des opérations de Bourse décidait jeudi de rappeler les règles en la matière. Certes, posséder les résultats d'un sondage avant qu'il ne soit publié ne relève pas du délit d'initiés, mais l'exploiter pour peser sur les cours est répréhensible. En clair : sondez, oui ; mais jouez, non.

Calmer le jeu

Un mois pile avant les élections, les autorités boursières espèrent ainsi calmer le jeu. Une démarche certes louable, mais dont l'efficacité reste désormais à prouver, sachant que, pour la première fois, parallèlement aux sondages classiques, des établissements financiers font faire des études pour leur propre compte. L'agence Reuter révélait ainsi mercredi qu'un sondage réalisé pour le compte de la société de Bourse japonaise Daiwa Securities donnait 54 % de «oui».

Au cours de cette semaine, peu de nouvelles de sociétés sont venues réconforter les intervenants. La déception était de mise chez Paribas après la publication des résultats de l'augmentation de capital des Ciments français. L'appel au marché de 5 milliards de francs a été difficile, et la banque qui a garanti l'opération verra sa part passer nettement au-dessus des 20 % prévus, sachant que sa limite maximale – si aucun titre n'avait trouvé preneur – se situe à 38 %. L'agitation était toujours de mise autour du groupe immobilier Olipar. Mercredi, dans un communiqué, le groupe dirigé par M. Christian Pellerin indiquait que des *«pourparlers»* étaient engagés avec *«ses actionnaires et partenaires»*. Ces négociations sont menées tant au niveau d'Olipar que de Lucia, sa principale filiale de promotion immobilière, précise le communiqué d'Olipar. La direction de la société indiquait pouvoir être en mesure *«de communiquer plus précisément les modalités et le calendrier des opérations»* d'ici à la fin septembre.

Les prévisions de publication de résultats ont affecté particulièrement trois sociétés : Euro Disney, Total et Roussel-Uclaf. La société d'investissement américaine Morgan Stanley estime qu'Euro Disney ne dégagera pas de bénéfices non seulement, comme prévu, lors du premier exercice qui s'achèvera le 30 septembre prochain, mais aussi l'année prochaine. Et ce, en raison des importantes charges de fonctionnement du parc de loisirs. L'action perdait 7,7 % mercredi. Le lendemain, Total cédait 5,6 % à la suite d'un changement d'opinion du courtier américain Merril Lynch. Ce dernier modifie ses recommandations sur la compagnie pétrolière, estimant qu'il est préférable d'être neutre plutôt que d'acheter. La firme de courtage anticipe une baisse des résultats semestriels en raison des problèmes du raffinage. La chute des cours qui a suivi affectant les autres valeurs pétrolières était alors jugée excessive par les spécialistes. Enfin, le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf a perdu mardi 4,4 % après l'annonce d'un recul de 18,7 % à 188 millions de francs de son bénéfice semestriel.

Rien pour l'instant dans cet environnement sombre ne permet d'espérer une reprise d'été, voire même une simple embellie. Sera-t-elle seulement possible avant le référendum du 20 septembre ?

DOMINIQUE GALLOIS

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 août 1992

Nombre de contrats : 73 857 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	–	–	–	–
+ haut	105,76	106,04	106,46	106,98
+ bas	105,52	105,86	106,38	106,98
Dernier	105,62	105,94	106,46	106,98
Compensation	105,60	105,94	106,40	107

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14-8-92	17-8-92	18-8-92	19-8-92	20-8-92
RM	1 646 718	938 253	1 169 487	1 183 967	1 505 947
Comptant R. et obl.	9 168 522	10 517 890	6 862 408	6 023 652	13 361 931
Actions	137 924	131 932	76 365	67 763	72 703
Total	10 953 164	11 588 075	8 108 260	7 275 382	14 940 581

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

	14-8-92	17-8-92	18-8-92	19-8-92	20-8-92
Françaises	101,6	101,9	100,9	100,6	100,3
Etrangères	89,5	89,5	88	88,3	88,4

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	17-8-92	18-8-92	19-8-92	20-8-92	21-8-92
Indice gén.	482,2	477,1	476,5	478	477,7
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 757,31	1 736,72	1 734,21	1 724,18	1 744,18

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Olipar	+ 29,5	Euro Dis. SCA	– 11,2
Salomon	+ 9,4	Met. INTL	– 9,6
Moulinex	+ 9,4	Sodexo	– 8,0
Fives-Lille	+ 8,7	CCMC	– 7,7
Gal. Lafayette	+ 6,6	Metaleurop	– 6,9
Essilor INTL	+ 6,3	SPEP	– 6,8
Gr. de la Cité	+ 6,0	BIS	– 6,8
Havas	+ 5,8	Majorette	– 6,6
Matra	+ 5,5	CGI-Inf.	– 6,5
Crédit FCI	+ 5,1	Total (FSt.P.)	– 6,2
INST-MR INTL	+ 4,7	GAN	– 6,0
Nordon	+ 4,7	Schneider	– 6,0
Vallourec	+ 4,7	Valeo	– 5,6
Ess. INTL ADP	+ 4,6	Comp. Europ.	– 5,4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Total	2 492 850	554 068
Alcatel Alsth.	719 080	447 058
Elf Aquitaine	1 304 067	416 591
BSN	314 470	303 866
Eurotunnel	6 934 600	242 678
LUMH	56 930	209 281
Suez	759 105	200 912
L'Oréal	216 060	199 458
Michelin	975 450	196 160
Eaux Cie	89 370	191 248
Peugeot	300 550	188 430
Société gén.	372 660	181 365
St-Gobain	313 410	164 683
Euro Disney	1 678 730	155 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14-8-92	Cours 21-8-92
Or fin (kilo en barre)	54 000	53 900
– (kilo en lingot)	54 600	54 600
Pièce française (20 fr.)	320	330
• Pièce française (10 fr.)	398	–
Pièce suisse (20 fr.)	316	315
Pièce latine (20 fr.)	318	310
• Pièce tunisienne (20 fr.)	320	310
Souverain	410	424
• Souverain Elisabeth II	400	430
• Demi-souverain	310	310
Pièce de 20 dollars	1 900	1 880
– 10 dollars	877,50	940
• – 5 dollars	500	526
– 50 pesos	2 040	2 030
• – 20 marks	380	380
– 10 florins	324	325
• – 5 roubles	228	230

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

□ **La Commerzbank affectée par la mise en cessation de paiement de Hafnia.** – L'action Commerzbank a chuté de près de 7 % jeudi 20 août après l'annonce de la mise en cessation de paiement du groupe d'assurances danois Hafnia Holding (*le Monde* du 21 août), dont la troisième banque allemande est l'un des premiers créditeurs. La Commerzbank a qualifié vendredi 21 août d'*«exagérée»* et *«de loin des réalités»* la réaction de la Bourse. Elle conteste aussi les conclusions du département d'analyse de la Deutsche Bank, qui a révisé à la baisse ses prévisions de bénéfices pour la Commerzbank en 1992, du fait de ses engagements auprès de Hafnia.

□ ***Un nouveau président pour la banque centrale du Land de Hesse.*** – Les élus de la région de Hesse ont nommé cette semaine M. Horst Schulmann à la tête de la banque centrale du Land, l'une des branches régionales de la Bundesbank. Ce dernier quitte donc l'IFI (Institut de finance internationale, qui représente les grandes banques internationales), qu'il avait rejoint en 1984, à Washington. M. Schulman est l'un des artisans du système monétaire européen.

NEW-YORK

Malaise

INDICE DOW JONES

- 2,25 %

La faiblesse persistante du dollar et les incertitudes économiques et politiques ont fait planer un nuage très gris la semaine passée sur Wall Street, qui a connu une évolution perturbée en raison de la nervosité marquée des investisseurs. L'indice Dow Jones a clôturé vendredi à 3 254,10, en baisse de 74,84 points (– 2,25 %) par rapport à la semaine précédente. L'activité a été calme, en raison du départ en vacances de nombreux opérateurs et de la frilosité des investisseurs présents.

Le marché a largement ignoré les annonces de recul inattendu des mises en chantier de logements en juillet aux Etats-Unis, de contraction du déficit commercial américain en juin et le bond des demandes d'allocations chômage en août dû principalement à la fermeture temporaire par General Motors de ses usines. Les investisseurs ont préféré tourner leur attention vers Houston, où a eu lieu la Convention républicaine. Celle-ci s'est conclue jeudi soir par le discours d'investiture du président George Bush, dans lequel il a proposé une réduction générale des impôts et une diminution des dépenses publiques pour relancer la machine économique américaine.

Ce discours très attendu a été bien reçu vendredi par les investisseurs, qui soutiennent généralement une administration républicaine. Mais l'enthousiasme a été de courte durée, le malaise du marché refaisant rapidement surface avec des prises de bénéfices et des ventes sur programme informatique. La séance de vendredi s'achevait sur une baisse de 1,54 %, l'indice repassant sous la barre des 3 500 points.

Indice Dow Jones du 21 août : 3 254,10 (c. 3 328,94).

	Cours 14 août	Cours 21 août
Alcoa	–	65
ATT	43 1/2	42 3/4
Boeing	39 1/2	38 3/4
Chase Man. Bank	24 5/8	24
Du Pont de Nemours	51 3/4	50 3/8
Eastman Kodak	44	43 3/4
Exxon	64	63 1/2
Ford	41 1/2	40 5/8
General Electric	75 1/2	75 1/8
General Motors	36 7/8	35 3/8
Goodyear	67 1/4	65 3/8
IBM	88 3/8	86 1/4
ITT	66 3/4	66 3/4
Mobil Oil	64 3/4	64 3/4
Pfizer	80 1/8	82 1/8
Schlumberger	66 7/8	67 3/8
Texaco	64 3/8	64 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	107 5/8	104 5/8
Union Carbide	13 7/8	13 3/4
United Tech.	56 7/8	54 1/4
Westinghouse	17	18 1/2
Xerox Corp	74	74 3/8

TOKYO

Spectaculaire redressement

INDICE NIKKEI

+ 9,42 %

La Bourse de Tokyo qui, après avoir atteint mardi son plus bas niveau depuis mars 1986 (14 309 points), s'est ensuite redressée violemment pour finalement gagner 9,42 % d'un vendredi à l'autre. L'indice Nikkei a franchi successivement – à la hausse – les seuils de 15 000 points jeudi et de 16 000 points vendredi.

Le Nikkei s'est inscrit en clôture vendredi à 16 216,88 points, avec un gain de 1 396,63 points par rapport à la semaine précédente, qui s'était conclue sur une baisse de 698,02 points. En dépit de ce spectaculaire redressement, le volume d'affaires est resté calme avec un niveau moyen d'échanges quotidiens de 254,14 millions de titres.

Le tournant de la semaine s'est produit mardi en fin de journée avec l'annonce par le gouvernement japonais d'un plan de soutien aux banques et aux marchés financiers. Les ordres stricts donnés aux investisseurs institutionnels de ne plus vendre de titres ont réussi à restaurer une certaine confiance et à enrayer la baisse continue des valeurs japonaises. Du coup, entre mercredi et vendredi, le Nikkei s'est apprécié de 13,2 %.

Pour certains analystes, le Kabuto-cho doit encore attendre l'annonce officielle la semaine prochaine du plan de relance budgétaire pour confirmer définitivement son spectaculaire redressement et la fin de la spirale de baisse qui, mardi, lui faisait perdre 40 % depuis le début de l'année. Le recul depuis le 1er janvier n'était plus vendredi que de 32 %.

Indices du 21 août : Nikkei 16 216,88 (c. 14 820,25) ; Topix 1 251,70 (c. 1 123,13).

	Cours 14 août	Cours 21 août
Ajinomoto	1 070	1 230
Bridgestone	1 100	1 130
Canon	1 240	1 320
Fuji Bank	1 370	1 620
Honda Motors	1 210	1 290
Matsushita Electric	1 120	1 240
Mitsubishi Heavy	513	556
Sony Corp.	3 800	4 070
Toyota Motors	1 400	1 420

LONDRES

Infime progression + 0,37 %

La Bourse de Londres a légèrement progressé pendant la semaine écoulée, mais le sentiment général est resté déprimé dans des échanges aussi faibles que mornes. Les cours ont gagné du terrain pour la deuxième semaine consécutive et pour – seulement – la troisième semaine en trois mois. L'indice Footsie a avancé de 0,37 % par rapport au vendredi précédent. En deux semaines, il a progressé de 0,7 %.

Cependant, le volume des échanges a été particulièrement déprimé, peu d'opérateurs voulant s'engager avant la fin de la convention républicaine de Houston, la réunion du conseil de la Bundesbank jeudi et le référendum français de septembre sur le traité de Maastricht. L'atonie générale a bénéficié aux valeurs considérées comme sûres telles que les alimentaires et surtout les sociétés privatisées des anciens services publics de l'eau et de l'électricité.

Indices «FT» du 21 août : 100 valeurs 2 365,7 (c. 2 356,8) ; 30 valeurs 1 755,4 (c. 1 753,8) ; fonds d'Etat 88,43 (c. 88,47) et mines d'or 82,5 (c. 80,2).

	Cours 14 août	Cours 21 août
Allied Lyons	6	5,82
BP	1,90	1,90
BTR	4,22	4,24
Cadbury	4,39	4,54
De Beers	8,38	–
Glaxo	7,13	7,31
GUS	19,75	19,75
ICI	11,08	11,13
Reuters	10,10	10,43
RTZ	5,24	5,32
Shell	4,60	4,67
Unilever	9,45	9,58

FRANCFORT

Poursuite de la baisse – 1,79 %

Sur fond de baisse historique du dollar face au mark, la principale place allemande a terminé la semaine sur une note de faiblesse (– 1,79 %). Outre la nervosité ambiante des autres places financières, la cote des valeurs a subi le contrecoup d'importantes chutes de cours sur deux titres en particulier : Mannesmann, à la suite de mauvais résultats semestriels du groupe, et Commerzbank, après des recommandations de ventes formulées par la Deutsche Bank.

Le volume des transactions sur le marché des actions s'est élevé cette semaine à 22,2 milliards de deutschemarks contre 27,3 milliards la semaine précédente. Le marché obligataire, d'abord inquiet de l'évolution possible des taux d'intérêt, puis des yoyos du billet vert massivement soutenu par les banques centrales en milieu de semaine, a terminé en nette hausse. Le taux de rendement moyen des emprunts publics est retombé à 8,31 % contre 8,41 % la semaine précédente.

Indice du 21 août : Dax 1 520,02 (c. 1 547,80).

	Cours 14 août	Cours 21 août
AEG	168	165,80
BASF	220,50	218,20
Bayer	262,50	263,60
Commerzbank	236,50	223
Deutschebank	621	616
Hoechst	237,80	230,70
Karstadt	595	569
Mannesman	272,50	231,50
Siemens	606,50	595,20
Volkswagen	335	327

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Réussite des emprunts en dollars

La réussite des emprunts en dollars lancés ces derniers jours s'explique en partie par la situation du marché des changes. Beaucoup de prêteurs espèrent que la devise américaine se ressaisira bientôt et que cela leur permettra de réaliser rapidement un profit. Mais, pour l'essentiel, ceux qui acquièrent maintenant des obligations libellées en dollars se soucient surtout de la qualité des emprunteurs et du rendement que vont leur procurer leurs titres. Ce sont, pour la plupart, des investisseurs qui comptent en dollars et qui entendent rester dans cette monnaie quelle que soit l'évolution de sa valeur extérieure.

Dans le compartiment des opérations classiques à taux d'intérêt fixe, le choix est limité à quelques-unes des meilleures signatures européennes. Depuis le 15 août, seules deux grandes eurotransactions ont vu le jour. La plus récente date de vendredi. D'un montant de 200 millions de dollars et d'une durée de cinq ans, elle a pour débiteur la Banque nationale de Paris. Les titres étaient au départ offerts au pair de façon à rapporter 6 % l'an, soit un rendement supérieur de 47 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) à celui des obligations de référence du Trésor américain. Cette marge est très mince pour un emprunt bancaire. Elle est de loin la plus faible de tous les titres comparables lancés récemment par des banques françaises. Les obligations se sont arrachées.

L'autre euro-émission à taux fixe de ces derniers jours est pour le compte d'une dépendance directe de l'Etat allemand, Kreditanstalt für Wiederaufbau. L'affaire, d'une durée de cinq ans également, porte sur 500 millions de dollars. Placée sous la conduite de la Deutsche Bank, elle a été lancée à des conditions sévères : un coupon d'intérêt de 5,75 %, soit un rendement supérieur de 24 points de base seulement à celui des titres du Trésor américain. Son succès est indéniable. Un autre émetteur allemand de tout premier plan s'apprête à suivre son exemple, la Landeskreditbank de Bade-Wurtemberg, qui a confié à une eurobanque d'origine américaine, J. P. Morgan Securities, le soin de diriger au début du mois de septembre une émission de 500 millions de dollars.

Ces deux emprunteurs allemands retiennent particulièrement l'attention car ils bénéficient dans leur pays d'un statut spécial qui situe en pratique la qualité de leur dette au même niveau que celle de la République fédérale dans le premier cas ou du Land de Bade-Wurtemberg dans le second.

Emprunts subordonnés à taux variable

Pour ce qui est des taux d'intérêt variables, une catégorie d'emprunts demeure très en vogue : celle qui assure aux bailleurs de fonds une rémunération qui évoluera à l'intérieur d'une fourchette entre un minimum de l'ordre de 5 % et un maximum de 10 %. Normalement, l'intérêt que procurent les titres à taux variable n'est pas limité de la sorte. Le taux des coupons d'intérêt est déterminé à intervalles réguliers à un niveau voisin de celui du marché de l'argent à court terme. Comme ce loyer est actuellement très bas outre-Atlantique, une opération traditionnelle n'aurait guère de chances d'aiguiser l'appétit des investisseurs. Cela reviendrait à leur proposer pour la première période une rémunération de l'ordre de 3,25 % seulement pour des titres en dollars des Etats-Unis. Les débiteurs qui promettent aux investisseurs des rendements supérieurs le font sans risque. Les banques auxquelles ils ont confié le soin de monter leur transaction leur permettent en même temps de conclure des contrats d'échange qui les dégagent du carcan où, apparemment, ils se sont placés. Par le jeu des swaps, un débiteur peut ainsi diminuer considérablement le coût de sa dette. En pratique, il est possible d'émettre des titres subordonnés à des conditions très proches de ce que coûterait un emprunt de toute première qualité. Les emprunts subordonnés peuvent, dans une certaine mesure, renforcer les fonds propres de l'émetteur. C'est pourquoi de nombreuses banques ont recours à cette solution.

Après s'être imposée dans le marché du dollar des Etats-Unis, la formule a gagné avec bonheur celui du dollar canadien, où le niveau de l'intérêt est un peu plus élevé et où, donc, il faut proposer aux souscripteurs un taux plancher plus haut. C'est ce qu'a fait vendredi le Crédit local de France en assurant les prêteurs d'un revenu minimum de 6,125 %. L'opération se monte à 125 millions de dollars canadiens, sa durée est de dix ans. Elle est dirigée par une eurobanque d'origine américaine, Merrill Lynch International. La transaction a remporté un vif succès.

En dollars américains, la plus récente des émissions à taux variable mais limité entre 5 % et 10 % date de jeudi. Son bénéficiaire est l'Auxiliaire du Crédit foncier de France qui s'est présenté par l'intermédiaire de Paribas. La demande pour ces titres a été si forte qu'on a rapidement augmenté le volume de cette émission de dix ans de 150 à 200 millions de dollars. Deux jours plus tôt, une opération semblable de la Société générale avait aussi été augmentée.

Par ailleurs, l'attention est toujours retenue par le compartiment du franc suisse où les débiteurs français de premier plan sont vraiment très bien accueillis. C'est là que se retrouvent la plupart des collectivités locales qui cherchent à faire appel directement au marché. Le département de Seine-et-Marne a ainsi levé l'équivalent de 250 millions de francs français en une opération de dix ans de durée qui, si l'emprunteur conservait le produit en francs suisses, ne lui coûterait que 7,46 % l'an. L'affaire, placée sous la direction de la Banque populaire suisse, a été lancée par le Crédit local de France; celui-ci a permis au département de conclure avec une autre banque, le Crédit lyonnais, un contrat d'échange qui, finalement, lui procure des ressources en francs français dont le coût, estime-t-on, n'atteint même pas 9,60 % l'an. Un prêt bancaire classique, aux conditions pratiquées la semaine passée à Paris, serait revenu beaucoup plus cher, une soixantaine de points de base de plus.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le grand plongeon du dollar

La baisse du dollar devient très préoccupante. Vendredi 21 août, malgré cinq vagues d'interventions des banques centrales des principaux pays industriels, la monnaie américaine a perdu près de dix centimes en une journée, clôturant à New-York à 4,85 F, après être tombé jusqu'à 4,84 F. Contre le deutschemark, elle a enfoncé son plus bas cours historique (depuis la fin de la seconde guerre mondiale), passant en une journée de 1,4525 DM à 1,4250 DM et clôturant à 1,4285 DM. Une semaine plus tôt, le billet vert valait encore 4,9670 F et 1,4630 DM.

Cette chute brutale est intervenue au terme d'une semaine aux variations erratiques, dans un volume assez faible. Pendant plusieurs séances, la monnaie américaine avait flirté avec son plus bas cours historique contre le mark (1,4430 en février 1991) sans jamais pour autant le toucher. Comme si les cambistes redoutaient qu'une fois ce seuil franchi une période de tourmente ne s'ouvrît. La journée de vendredi les a confortés dans leur sentiment. Les prochaines séances diront s'ils avaient entièrement raison.

Les banques centrales, actives la semaine précédente, s'étaient donc tenues à l'écart du marché jusqu'à l'extrême fin de la semaine. Selon un célèbre adage, elles interviennent pour accentuer une tendance qu'elles jugent souhaitable, mais pas pour enrayer un mouvement contraire à leur volonté. La chance n'était visiblement pas de leur côté vendredi. Elles avaient pourtant attendu la stabilisation des cours pour acheter massivement des dollars peu de temps avant la clôture des places européennes.

Le groupe des sept pays les plus industrialisés se réunira le 19 septembre à Washington, en prélude à la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les suppléants des ministres des finances, c'est-à-dire dans la plupart des cas les directeurs du Trésor, se réuniront tout d'abord les 27 et 28 août à Paris. Alors que les derniers communiqués des Sept, notamment celui du mois d'avril, ne faisaient pas allusion aux questions des taux de changes – à l'exception d'un appel à la réévaluation du yen – il serait logique que les Sept fassent, peut-être dans les prochains jours, connaître au public leur appréciation de la situation.

A 4,93 F (le cours de vendredi matin), ironiquement, le dollar se trouve proche de ses niveaux du début de 1981 et très exactement au cours qu'il avait conservé pendant une décennie entière, de janvier 1958 à août 1969. Le monde se trouvait encore alors en régime de changes fixes et, entre les deux dévaluations du général de Gaulle, la monnaie américaine valait 4,937 F. A la même époque, un dollar s'échangeait à 4 marks. Le rappel n'a qu'une valeur anecdotique, puisque ces cours ne reflètent pas les évolutions de pouvoir d'achat. Il témoigne cependant de la formidable appréciation de la monnaie allemande depuis deux décennies.

Reclassement au sein du SME

A ses niveaux actuels, le billet vert provoque de nettes tensions dans le Système monétaire européen, où la faiblesse de plusieurs monnaies contre le mark se trouve encore accentuée. La livre sterling, notamment, valait 2,8070 DM seulement le 20 août contre 2,8170 une semaine plus tôt, alors qu'elle n'est pas autorisée à descendre au-dessous de 2,77 DM. Une situation qui ne risque pas d'apaiser le débat sur la dévaluation qui fait rage outre-Manche. Le franc est lui aussi affecté par le duel mark-dollar et le cours de la monnaie allemande, qui oscillait au-dessus de 3,39 F depuis le début de la semaine, a carrément touché 3,40 francs vendredi. Une poursuite de la chute du dollar, au moment où le référendum sur Maastricht approche, pourrait faire tanguer très fort la monnaie française.

Les dernières séances ont également été les témoins d'intéressantes évolutions de positions au sein du SME. Le renforcement du mark est très net, la monnaie allemande se situant désormais presque en haut du système. Seuls la peseta et le franc belge se trouvent encore devant lui. La lire italienne a reculé depuis bien longtemps. Quant à l'escudo portugais, entré en avril dans le système, il s'intègre aujourd'hui pour la première fois au peloton des monnaies, en raison de la diminution des taux d'intérêt directeurs.

Vendredi, la Banque du Portugal, participant à l'intervention concertée d'achats de dollars, est également intervenue pour vendre de la monnaie allemande et défendre la parité mark-escudo. Les autorités monétaires de Lisbonne s'étaient certainement préparées à une telle évolution, puisqu'en annonçant, vendredi 14 août, une libéralisation des mouvements de capitaux dès la fin du mois, elles manifestaient leur intention de diminuer le coût du crédit. Une fois les taux directeurs abaissés (de 17,75 % à 16 % en une semaine), l'escudo risquait de souffrir d'une désaffection des investisseurs. C'est bien ce qui se produit. Le franc belge, en revanche, ferme depuis plusieurs mois, s'est encore raffermi ces derniers jours, après l'annonce d'une légère augmentation de l'un des taux directeurs.

FRANÇOISE LAZARE

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AOUT AU 21 AOUT 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,9285	9,5364	2,4936	2,8089	57,8560	3,1656	2135,81
	–	1,9190	9,5503	2,5427	2,8181	58,1457	3,1779	2142,56
New-York	1,9285	–	20,2224	77,3395	68,6577	3,3333	60,9199	0,80903
	1,9190	–	20,0936	75,4717	68,0967	3,3003	60,3865	0,00896
Paris	9,5364	4,9450	–	382,4439	339,5125	16,4831	301,2489	4,4650
	9,5503	4,9767	–	375,6000	338,8968	16,4248	300,5254	4,4574
Zurich	2,4936	1,2930	26,1476	–	88,7745	4,3099	78,7694	1,1675
	2,5427	1,3250	26,6241	–	90,2281	4,3729	80,0121	1,1857
Francfort	2,8089	1,4565	29,4540	112,6450	–	4,8549	88,7298	1,3151
	2,8181	1,4685	29,5075	110,8802	–	4,8465	88,6775	1,3153
Bruxelles	57,8560	30,00	6,0668	23,2022	20,5977	–	18,2763	2,7088
	58,1457	30,30	6,0884	22,8679	20,6333	–	18,2971	2,7138
Amsterdam	3,1656	1,6415	331,95147	1,26953	112,70168	5,47158	–	1,482167
	3,1779	1,6560	332,75062	1,2498113	112,76813	5,46535	–	1,4832064
Milan	2135,81	1107,50	223,9636	856,5352	760,3845	36,91605	674,6878	–
	2142,56	1116,50	224,3454	842,6415	760,2996	36,84818	674,2150	–
Tokyo	243,96	126,50	25,58140	97,83449	86,25204	4,21660	77,86366	0,114221
	242,37	126,30	25,37876	95,32075	86,00613	4,16832	76,26812	0,113121

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 août, 3,9090 F contre 3,9403 F le vendredi 14 août 1992 (et non 4,4541 comme indiqué par erreur la semaine dernière).

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

21 août 1992

PESETA ESPAGNOLE, FRANC BELGE, MARK ALLEMAND, FLORIN NEERLANDAIS, LIVRE IRLANDAISE, ESCUDO, FRANC FRANÇAIS, COURONNE DANOISE, LIRE ITALIENNE, LIVRE STERLING

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

La guerre du soja est différée

Ce qui est différé pour les Américains n'est jamais perdu. Un optimisme béat dans cette difficile conjoncture ne serait guère de mise : la guerre du soja aura probablement lieu, mais plus tard, en tout état de cause après l'élection présidentielle du début novembre.

Dominant au sein du marché mondial des oléagineux, mineur en France où il occupe somme toute une place confidentielle, le soja constitue un pilier de l'agriculture américaine. Deuxième production après le maïs, il représente 87 % de la production d'oléagineux et concerne un *farmer* sur cinq.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, un conflit avec leur principal fournisseur de l'époque, la Chine, a incité les Etats-Unis à assurer eux-mêmes leur production de soja. Sa culture relativement récente ne tarda pas à inonder le marché intérieur sous toutes les formes : huile diététique (parce que moins calorique que les graisses animales) pour les humains, tourteaux protéinés – ces larges disques de fèves concassées – pour le bétail. L'huile de soja et les tourteaux représentent aujourd'hui près des trois quarts des matières grasses utilisées respectivement dans l'alimentation humaine et dans l'alimentation animale.

Le bas prix et les multiples avantages du soja le projettent hors de ses frontières. Déjà, en 1957, la revue de la très puissante ASA (American Soybean Association) préconisait : « *Les prix doivent être tels que les pays consommateurs puissent payer et que cela décourage l'expansion de la production n'importe où ailleurs.* » C'est la même ASA qui est à l'origine du conflit qui oppose les Etats-Unis à la Communauté européenne devant le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) depuis 1987 et qui s'est récemment intensifié (*le Monde* des 22 juin et 30 juillet). Par ailleurs, l'ASA fait aujourd'hui l'objet d'une enquête de la part de l'administration américaine.

L'attitude résolument offensive de ce syndicat résume l'évolution du marché mondial au cours de ces quarante dernières années. Le soja américain occupe une place ambivalente : à la fois source de monopole et de dépendance. Depuis les années 50, les exportations jouent un rôle essentiel dans l'équilibre du marché américain du soja, plus de la moitié de la production américaine étant écoulée à l'exportation, principalement sous forme de fèves.

Premier importateur mondial de soja en 1970, la Communauté européenne à six absorbait 40 % des livraisons américaines de graines et 62 % de leurs exportations de tourteaux; à ce titre, elle fait l'objet d'une particulière vigilance de la part des Etats-Unis.

Une hégémonie fissurée

Fournisseurs quasi exclusifs de la CEE en graines de soja au début de la décennie 80, les Etats-Unis cèdent peu à peu du terrain au profit du Brésil et de l'Argentine à partir de 1983. Entre 1985 et 1989, ces deux pays couvrent 60 % des besoins de la Communauté européenne, les Etats-Unis devant se contenter d'une part de 14 %.

Le recul s'explique par une formidable expansion de la demande mondiale dans les années 70 et par l'incapacité de l'agriculture américaine à y faire face. Déficience préjudiciable pour les Etats-Unis : la demande croît, les cours mondiaux grimpent et favorisent l'essor de la production en Argentine et au Brésil. Bref, les Etats-Unis sont en situation de déclin sur le plan international. Au début des années 70, ce pays assurait à lui seul 70 % de la production mondiale et 80 % des exportations de graines, 47 % des ventes de tourteaux et 38 % des livraisons d'huile. D'après l'USDA (département américain de l'agriculture), si la production est restée à peu près inchangée, en 1990 la part des Etats-Unis dans les ventes mondiales s'élève à 66,54 % pour les graines, 19,49 % pour les tourteaux, 19,41 % pour les huiles.

Que les Américains s'engagent dans une laborieuse reconquête du marché n'a donc rien d'étonnant. Reconquête d'autant plus difficile que les années 90 marquent le début d'une décélération de la demande en tourteaux dans les pays industrialisés où la consommation d'aliments pour le bétail a atteint un niveau proche de la saturation. De plus, de nouvelles concurrences se sont créées, les tourteaux de colza et de tournesol grignotent progressivement le marché en raison de leur compétitivité. Malgré ses réelles qualités nutritionnelles, il suffit d'une hausse des cours du soja, comme en 1988, pour que sa part dans l'élaboration des rations animales chute sensiblement. Supérieure, au début des années 80, à 55 % de la consommation mondiale en soja destiné à l'alimentation du bétail, la consommation européenne est inférieure à 50 % ces dernières années.

L'huile de soja dans l'alimentation humaine est, elle, menacée par l'huile de palme. Contenant trois fois plus de matières grasses que sa concurrente, celle-ci bénéficie cependant d'un prix moindre (1). Et, comble de malheur, depuis 1985, l'huile de soja est également malmenée par l'huile de colza, notamment sur le marché européen, à l'exception de la France où elle est concurrencée par l'huile de tournesol.

Pour l'heure, peu perturbé par la concurrence et par les diverses phases du contentieux CEE-Etats-Unis, le marché du soja était actif au cours de ces dernières semaines. La forte baisse des prix à Chicago en raison des excellentes conditions climatiques dont jouissent les Etats-Unis, combinée à la faiblesse du dollar, a incité les fabricants et les triturateurs à procéder à des «couvertures en livrable», c'est-à-dire à des livraisons immédiates. Le soja n'a pas encore dit son dernier mot.

MARIE DE VARNEY

(1) Lire à ce sujet *le Soja* de Jean-Yves Carsantan, aux éditions Cyclope, «*Economica*».

PRODUITS	COURS DU 21/8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 333 (+ 17) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 322 (=) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 300 (– 20) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	259,50 (– 6,1) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	735 (+ 31) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 049 (+ 56) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	315,50 (+ 9,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	222,75 (+ 3,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	171,90 (+ 0,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'écart entre les taux français et allemands se creuse

Non ! La Bundesbank n'a pas touché à son taux Lombard, lors de sa réunion de jeudi 20 août. Une décision contraire aurait surpris, à quelques semaines du référendum français et un mois à peine après le relèvement de trois quarts de points du taux de l'escompte, le 16 juillet. Cependant, la nervosité actuelle des marchés est très propice aux rumeurs, aux craintes, d'autant qu'en début de semaine différentes personnalités allemandes ont soufflé le chaud et le froid à propos de la réunion de la «Buba».

Nous ne bougerons pas les taux avant quelques mois, déclarait vendredi dernier le vice-président de l'institut d'émission, M. Hans Tietmeyer. Une hausse du taux Lombard pourrait être requise avant longtemps, laissait entendre l'un des membres du directoire de la banque, M. Lothar Müller, le Bavarois, il est vrai connu pour sa rigueur en matière monétaire.

Les opérateurs se sont donc montrés satisfaits de la décision du maintien des taux directeurs allemands à leur niveau actuel (8,75 % pour l'escompte et 9,75 % pour le Lombard). Heureusement, car un peu plus tôt dans la journée de jeudi la publication des résultats monétaires du mois de juillet était venue leur rappeler qu'avec + 8,6 % en juillet (et + 8,7 % en juin) la croissance de la masse monétaire M3 reste bien supérieure à l'objectif de la banque centrale et que celle-ci n'hésitera pas à durcir encore le crédit lorsqu'elle le jugera nécessaire. Après la tenue du référendum français sur Maastricht, peut-on espérer.

A propos du référendum, la psychose parisienne s'est un peu apaisée cette semaine. La preuve en a été la publication du sondage le plus récent, dans *l'Evénement du jeudi*. Le marché a accusé le coup, mais la déprime a été somme toute légère.

Le long terme peu prisé

Informé du résultat moins bon que ceux des sondages précédents – 53 % de «oui» au lieu de 56 % et 57 % au début du mois – le marché obligataire a immédiatement subi un petit accès de faiblesse. L'échéance de septembre du MATIF est ainsi revenue de 105,90 à 105,60 mercredi, mais les cours se sont stabilisés rapidement. Au total, la semaine s'est soldée par une petite détérioration, le MATIF clôturant à 105,62 vendredi 21 août, contre 105,96 le 14 août.

Une détérioration reflétée sur le marché physique – bien moins actif que celui des instruments à terme – où l'OAT 10 ans a terminé vendredi à 9 % contre 8,96 % une semaine plus tôt. A Francfort, où les dernières séances ont été marquées par plusieurs retournements de tendance, le «Bund», l'emprunt de référence à dix ans, a terminé en hausse avec un rendement de 7,91 %. Le «spread», c'est-à-dire l'écart entre les taux à long terme français et allemands, atteint donc près de 110 points de base. Aux Etats-Unis, les taux à long terme poursuivent tranquillement leur décrue, mais le marché commence à être nettement perturbé par la chute du dollar, qui décourage les investisseurs. L'emprunt-phare à trente ans du Trésor 7 1/4 % a vu son rendement remonter à 7,361 contre 7,32 % la veille. La Réserve fédérale, dont le comité d'open market (FOMC) se réunissait cette semaine, étudie sans nul doute l'opportunité d'une énième diminution des taux directeurs (la dernière remonte au 3 juillet) et, surtout, le moyen de réduire l'écart entre les taux à court terme (proches de 3 %) et ceux à plus longue échéance. Le niveau actuel de la monnaie américaine devrait cependant l'inciter à la plus grande prudence.

Le marché primaire français, complètement désert pendant la première quinzaine d'août, s'est réveillé très timidement avec principalement un emprunt d'Aéroports de Paris à 8 ans, à 9,25 % facial et 9,21 % actuariel. Le titre ne s'est pas bien placé malgré le volume limité (600 millions de francs), les conditions ayant été jugées trop tirées. Voilà qui augure mal de la rentrée, où le désintéressement des investisseurs pour les titres à long terme, constaté tout au long du premier semestre, devrait persister. Le calendrier d'émissions des prochaines semaines est d'ailleurs très flou.

F. L.

A l'issue d'une rencontre entre Mme Royal et M. Töpfer

La France et l'Allemagne signent un accord devant mettre fin au commerce des déchets

Mme Ségolène Royal et M. Klaus Töpfer, ministres de l'environnement en France et en Allemagne, ont signé, vendredi 21 août à Paris, un accord sur la réduction du commerce transfrontalier des déchets. Ils ont décidé d'adopter sur ce point une position commune dans les négociations en cours au sein de la Communauté européenne.

Jamais depuis sa création, il y a vingt et un ans, le ministère de l'environnement n'avait connu une telle affluence médiatique. Il est vrai que les conférences de presse données conjointement par un ministre français et son collègue d'Outre-Rhin ne sont pas monnaie courante. Et encore moins pour annoncer un accord complet sur un secteur de leur politique respective ayant donné lieu à des scandales simultanés en France et en Allemagne.

Dans le texte au bas duquel Mme Ségolène Royal, ministre français de l'environnement, et M. Klaus Töpfer, son collègue allemand, ont apposé leur signature, la France et l'Allemagne adoptent, en premier lieu, le principe selon lequel les déchets doivent désormais être réduits à la source et, de toute façon, traités à proximité de leur lieu de production. En d'autres termes, chaque pays doit assurer en ce domaine son autosuffisance.

Dans l'immédiat, M. Töpfer s'engage à faire rapatrier outre-Rhin les résidus entrés en France illégalement. Mais ce retour à l'envoyeur et l'interruption des transferts d'ordures ménagères destinées à être mises en décharge dans l'Hexagone vont créer des situations difficiles dans certaines villes allemandes. Un groupe de travail commun est donc chargé de trouver des solutions acceptables pour les deux parties d'ici à la fin du mois. En toute hypothèse, les importations d'ordures venues d'Allemagne pour être mises en décharge en France resteront prohibées.

Les deux gouvernements conviennent de coordonner les efforts de leurs services de douane et de police afin de démanteler les filières existantes. Pour donner l'exemple, Mme Royal a remis à M. Töpfer le dossier des affaires d'importations frauduleuses récemment démasquées dans l'Est de la France. *« C'est une première »*, a-t-elle fait remarquer. Pour en finir, la France et l'Allemagne s'engagent à accélérer le développement, de part et d'autre du Rhin, des industries du recyclage, notamment pour les emballages, les automobiles et les appareils ménagers.

Vers une réglementation européenne

Enfin, les deux pays ont décidé de faire front commun, le 20 octobre à Bruxelles, pour faire adopter un règlement européen imposant une politique du *« chacun chez soi »* en matière de déchets. Mme Royal et M. Töpfer se retrouveront donc le 31 août à Strasbourg pour élargir ce premier accord à d'autres aspects de leurs politiques en faveur de l'environnement.

Le ministre allemand n'a exprimé qu'un seul regret : que le décret français limitant de manière drastique les importations d'ordures ménagères ait été pris si vite et sans réunion préalable. Mais, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il a reconnu que le coup d'éclat de sa collègue française allait obliger son pays à assurer à terme son autosuffisance en la matière. *« A partir du scandale des importations illégales, nous avons rebondi positivement et nous avons fait avancer l'Europe de l'environnement »*, a conclu Mme Royal, qui enregistre dans cette affaire, menée tambour battant, un succès personnel. L'accord du 21 août entre les deux pays devrait donner le coup de grâce au commerce européen des ordures.

MARC AMBROISE-RENDU

Contenant 3 500 tonnes de poussière de zinc

Un « cargo poubelle » sous surveillance française dans la Manche

BREST

de notre correspondant

Un cargo estonien, le *Heltermaa*, contenant 3 500 tonnes de poussière de zinc, navigue depuis le jeudi 20 août au large des côtes françaises, sous haute surveillance. Le navire, qui était parti de Hambourg le 3 août, devait débarquer à Mersin, en Turquie, sa cargaison provenant des filtres d'une aciérie de Hambourg, mais il a été refoulé par les autorités de ce pays et il s'est vu obligé de rebrousser chemin.

Avisé par les Espagnols de l'arrivée du *Heltermaa*, jeudi 20 août, dans les eaux du cap Finisterre, M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, a demandé à la marine, aux douanes et aux affaires maritimes de *« faire exercer une surveillance serrée »* du navire jusqu'au pas de Calais et de le tenir éloigné des eaux territoriales. Le « cargo poubelle » remonte la Manche depuis le vendredi 21 août sous escorte du dragueur océanique *Ouistreham*.

GABRIEL SIMON

Les journaux de M. Ayache imprimés sous protection des forces de l'ordre

« Fort-Caorches » pour « le Meilleur »

Le groupe Méaulle à Bernay (Eure) a imprimé vendredi 21 août un numéro spécial regroupant le *Meilleur* et *Spécial dernière*, sous la protection de la gendarmerie. Le syndicat du Livre CGT, qui avait investi l'imprimerie il y a quelques jours, ne s'est pas manifesté.

BERNAY

de notre envoyé spécial

L'ensemble fait penser à un tableau abstrait : des petites touches bleu-noir et un cube blanc coiffé d'un large trait gris. Ce vendredi 21 août, un escadron de gendarmes mobiles, fusil à l'épaule et casque à portée de main, garde le bâtiment blanc de l'imprimerie du groupe Méaulle, à Caorches-Saint-Nicolas, à deux pas de Bernay (Eure), sous un ciel gris, prêt à crever.

« C'est Fort-Alamo », soupire un membre de la direction. Dans une boucle de la nationale qui conduit à l'imprimerie, une estafette est en planque. Les derniers mètres sont jalonnés de gendarmes, grenade au fusil. Pour franchir le portail blanc, il faut montrer patte blanche. Même Alain Ayache, patron du *Meilleur* et de *Spécial dernière*, qui a tenu à assister au démarrage des rotatives qui vont imprimer ses journaux en passant outre aux menaces du Syndicat du Livre CGT, doit s'y plier. Avant qu'un gradé, qui a sans doute reconnu sa mine bronzée et sa puissante Mercédès, lui fasse signe de passer.

Personne à l'imprimerie ne souhaite assister à un *remake* des affrontements de la semaine dernière. Quelque deux cents ouvriers du Livre CGT avaient alors investi le site de Caorches (*le Monde* du 13 août) en bousculant la demi-douzaine de gendarmes chargés de protéger l'entreprise. Les salariés qui s'occupaient du tirage des journaux de M. Ayache évoquent, intarissables, ces militants *« bien organisés, venus dans des voitures immatriculées dans la région parisienne, dirigés par des chefs équipés de talkie-walkie »*, mais aussi les journaux saisis et dispersés sur la nationale, les bobines de papier maculées, les jets de bombe lacrymogène qui vaudront cinq jours d'arrêt de travail à un cadre de l'entreprise et ce gradé de la gendarmerie auquel les militants ont volé son képi *« qu'a payer de sa poche »*.

Les pellicules des journalistes-photographes présents avaient été confisquées par les manifestants. Mais des employés de Caorches ont pu prendre des clichés d'une soixantaine d'entre eux. La commission rogatoire ouverte le 18 août par le tribunal de grande instance de Bernay, après que MM. Bernard Méaulle et Alain Ayache ont porté plainte et réclamé respectivement 500 000 et 2 millions de francs de dommages et intérêts au Livre CGT, devrait les examiner sous peu.

M. Ayache exulte

Même si les membres du personnel répètent *« ils ne viendront pas »* sur un mode incantatoire, l'imprimerie est dans l'attente. Mais, cette fois, M. Bernard Méaulle a pris ses précautions. Il n'a accepté d'imprimer à nouveau les journaux de M. Ayache qu'à condition que les forces de l'ordre protègent l'imprimerie. Et il montre la lettre de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, l'assurant de cette garantie, serrée religieusement dans un dossier. En ce 21 août, les alentours de l'imprimerie restent paisibles. Dans la matinée, trois véhicules immatriculés dans la région parisienne sont passés, à vitesse ralentie, sans doute pour vérifier que les forces de l'ordre étaient bien là.

Mais depuis, rien. En début d'après-midi, M. Méaulle donne le signal. Les rotatives se mettent à gronder. Les gendarmes, postés à l'entrée du long bâtiment qui les abritent, regardent avec curiosité les ouvriers imprimeurs – aucun n'est adhérent de la CGT – vérifier les réglages de la vieille rotative Goss et ouvrir d'un geste large les premiers exemplaires de ce numéro spécial regroupant *le Meilleur* et *Spécial dernière*. Alain Ayache exulte : *« Pour la première fois, un journal sera tiré à 350 000 exemplaires sur le marché libre de l'imprimerie et tout en quadrichromie. »*

La tension retombe, tandis que les rotatives crachent 40 000 exemplaires à l'heure. Déjà, un premier camion est parti à Orly, suivi d'une camionnette de la gendarmerie. M. Ayache offre le champagne, que la direction et plusieurs salariés de l'imprimerie sableront, à côté d'une table de montage. M. Ladislas Poniatowski, député UDF de l'Eure et porte-parole du PR, vient justement d'arriver, tout en poignées de main et en sourires. Dehors, deux jeunes femmes distribuent des exemplaires du journal aux gendarmes en faction. Mais M. Méaulle ne cache pas son inquiétude. Les gendarmes ont l'ordre de garder l'imprimerie jusqu'à dimanche 23 août. Or, mardi, il faudra à nouveau fabriquer les prochains numéros du *Meilleur* et de *Spécial dernière*. Et transformer une fois encore le site en « Fort-Caorches » ?

YVES-MARIE LABÉ

□ **La CGT : *« Le gouvernement oppose le code pénal à la négociation »* dans le conflit avec M. Ayache.** – La Fédération nationale du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT) et son organisation parisienne ont déclaré le 21 août que M. Alain Ayache est *« un marginal »*, *« mais qui représente une bonne occasion pour les grands patrons de presse »* (...) : *« faire baisser les prix de production au maximum, imposer aux imprimeries une concurrence sauvage, remettre en cause leur existence et peser sur les conditions de travail et salariales des ouvriers des imprimeries. »* *« La guerre privée contre la CGT rencontrerait quelques échos en haut lieu »*, notent les deux organisations, pour lesquelles *« à la logique de la CGT, celle de la négociation générale et permanente, le gouvernement semble vouloir opposer le code pénal »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1992 a été tiré à 466 300 exemplaires.

Deux disparitions

Tony Lainé

La psychiatrie en liberté

Le psychiatre d'enfants Tony Lainé est mort d'une crise cardiaque, vendredi 21 août, à Toronto (Canada). Il était âgé de soixante-deux ans.

De ce spécialiste des troubles mentaux qui préférait au terme de psychiatre celui d'« analyste d'enfant », il serait dommage de ne retenir que les dix épisodes de *l'Amour en France*, ce documentaire diffusé en 1990 et actuellement rediffusé sur A 2, dans lequel le tandem Lainé-Karlin avait disséqué la vie sentimentale et sexuelle des Français. L'émission, jugée par certains scandaleuse, avait eu le mérite de susciter le débat. Mais Tony Lainé avait bien plus à dire. Sur des sujets plus graves, plus difficiles, plus essentiels.

Pédopsychiatre au centre hospitalier spécialisé Barthélémy-Durand, à Etampes (Essonne), où il s'occupait d'enfants psychotiques et autistes, Tony Lainé avait très tôt rompu avec la psychiatrie traditionnelle de son temps, celle des asiles, des électrochocs et de la chimiothérapie à tout va. *« Le discours du fou, comme celui du poète, fait achopper la trop oppressive démonstration. Il repose sans cesse les questions omises. Il régénère. C'est qu'il est peut-être plus proche du mythe, de la naissance, du sexe et de la mort »*, disait-il en 1978 dans un article au *Monde diplomatique*. Ardent défenseur dans les années 60 de la révolution psychiatrique, ce communiste convaincu n'aura de cesse, pendant plus de trente ans, de conjuguer traitement des maladies de l'âme avec justice et liberté.

« Tony Lainé était un des rares médecins à pouvoir travailler à l'aide de la psychanalyse avec des parents d'enfants psychotiques, estime Pascal Vivet, éducateur et président de l'Association pour les droits de l'enfant. *C'était un homme de terrain, un partisan convaincu du dialogue. »* Une préoccupation qui le conduisit notamment à s'élever avec vigueur contre les thérapeutiques comportementalistes, à travers les médias comme à l'hôpital de jour pour enfants du Pradon (dépendant du centre hospitalier d'Etampes) qu'il dirigeait à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Sa rencontre avec le journaliste cinéaste Daniel Karlin, au sortir de mai 1968, marquera le début d'une longue et fructueuse amitié. Les deux hommes, pour ainsi dire, ne se quitteront plus, alliant l'expérience clinique et institutionnelle de l'un à l'éclectisme de l'autre pour porter leur combat au petit écran. Ce fut, en 1972, un « Portrait de Bruno Bettelheim » en quatre épisodes, qui provoqua une vive polémique parmi les spécialistes de l'autisme ; en 1977, « La raison du plus fou » ; en 1978, « La mal vie », réalisé avec l'écrivain Tahar Ben Jelloun ; de 1979 à 1983, « Frédéric, une deuxième naissance » série d'émissions retraçant sur cinq ans le parcours d'un enfant autiste.

Tony Lainé et Daniel Karlin ont également cosigné plusieurs ouvrages (1) et venaient de terminer un recueil de nouvelles, Histoires de moi, au point où nous en sommes, à paraître prochainement chez Grasset. Tony Lainé avait quitté le PCF en 1986, après avoir été l'initiateur, toujours avec Daniel Karlin, d'un appel pour un congrès extraordinaire du parti qui avait réuni plus de trois mille signatures (*le Monde* du 14 juin 1986).

Attentif à toutes les approches – neurologiques, génétiques, psychologiques – qui pourraient permettre de mieux comprendre les graves troubles du moi, ce psychiatre hors norme avait tout récemment ouvert un restaurant à la Ville-du-Bois (Essonne), Le Littoral, entièrement tenu par des psychotiques (*le Monde* du 7 novembre 1990). Pour que les malades mentaux, loin de *la Forteresse vide*, connaissent plus et mieux que l'exclusion et l'enfermement.

CATHERINE VINCENT

(1) Parmi lesquels *la Raison du plus fou* ; *la Mal Vie* et *le Petit Donneur d'offrandes et autres histoires de fous* (Ed. sociales), *les Violences de l'amour* et *l'Amour en France* (Ed. Grasset).

John Sturges

Réalisateur de « Règlement de comptes à OK Corral » et de la « Grande Evasion »

Le metteur en scène américain John Sturges est mort, a-t-on appris vendredi, le mardi 18 août à l'hôpital de San-Luis-Obispo (Californie), où il avait été hospitalisé à la suite d'une crise d'emphysème. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Né le 3 janvier 1911 à Oak-Parks (Illinois), John Sturges entre en cinéma en 1932. Il exerce d'abord les professions d'assistant décorateur et d'assistant monteur. Il pratique le montage pendant une dizaine d'années puis, mobilisé, réalise des films d'instruction militaire. A cette époque, il collabore à *Thunderbolt*, un documentaire de William Wyler.

Démobilisé, John Sturges réalise son premier film de fiction en 1946. *The Man Who Dared* lui vaut une bonne réputation, surtout pour l'originalité du scénario. Il tourne alors des films de genres divers. *Le Signe du bélier* (1948), drame psychologique et freudien, le fait connaître en France. Avec *les Aventuriers du désert* (1949), *la Capture* (1950), *le Mystère de la plage perdue* (1950), *le Peuple accuse O'Hara* (1951), *la Plage déserte* (1952), il continue d'osciller entre diverses inspirations. On dit de lui, alors, qu'il est un bon faiseur.

Mais John Sturges va se spécialiser dans le western et le film d'action. *Fort Bravo* (1953), situé pendant la guerre de Sécession, décrit d'une façon étonnamment réaliste la manière de combattre les Indiens Mescaleros. *Un homme est passé* (1954), avec Spencer Tracy, est un violent réquisitoire contre la lâcheté et le racisme, allégorie politique au temps du maccarthysme. Après *la Vénus des mers chaudes* (1955), film destiné à mettre en valeur Jane Russell, John Sturges tourne plusieurs grands westerns dégagés des conventions du genre : *Coup de fouet en retour* (1955), *Règlement de comptes à OK Corral* (1956) – qui reprend l'histoire légendaire du shérif Wyatt Earp et de Doc Holliday – *le Trésor du pendu* (1958), et *le Dernier Train de Gun Hill* (1959). Il dirige alors Richard Widmark, Burt Lancaster, Kirk Douglas, Robert Taylor, Anthony Quinn et d'excellents acteurs de second rôle.

En 1958, il retrouve Spencer Tracy pour *le Vieil Homme et la Mer*, adaptation décevante du récit d'Hemingway. *La Proie des vautours* (1959) est un film de guerre à vedettes (Frank Sinatra, Gina Lollobrigida) où l'on reconnaît la patte du cinéaste dans les scènes d'action. *Les Sept Mercenaires* (1960), remake western des *Sept Samouraï*, d'Akira Kurosawa, avec une brochette d'acteurs typiques (Yul Brynner, Steve McQueen, Charles Bronson, James Coburn...), vaut à John Sturges un succès international. Autre succès considérable : *la Grande Evasion* (1963) avec Steve McQueen (exploits et grand spectacle).

John Sturges se consacre alors à de grandes productions dans lesquelles sa personnalité s'affirme derrière la profusion des moyens matériels et de la technique : *Station 3 : Ultra Secret* (1965), *Sur la piste de la grande caravane* (1965), *Sept Secondes en enfer* (1967) où reviennent Wyatt Earp et Doc Holliday, *Destination Zebra, station polaire* (1968), *les Naufragés de l'espace* (1969). L'influence du western à l'italienne vient alourdir la manière narrative de *Joe Kid* (1972), avec Clint Eastwood, et de *Chino* (1973), avec Charles Bronson. John Sturges terminera sa carrière avec *Un silencieux au bout du canon* (1973), film policier à la gloire de John Wayne vieilli, et *l'Aigle s'est envolé* (1976), film de guerre parfaitement rocambolesque racontant une tentative d'enlèvement de Winston Churchill par un commando allemand parachuté en Angleterre.

JACQUES SICLIER

Aux Etats-Unis

Multiplication des chasseurs de primes d'assurance de malades atteints du sida

Des chasseurs de primes d'un nouveau type sillonnent depuis quelques mois les Etats-Unis à la recherche de malades du sida. Ils proposent aux malades de racheter leur assurance-vie à moindre prix pour la revendre à des spéculateurs qui attendront la mort du patient pour toucher la totalité de la prime. Cette pratique trouve de nombreux défenseurs, parmi lesquels les malades eux-mêmes, qui obtiennent ainsi le financement nécessaire à des traitements particulièrement onéreux. Un malade possédant une assurance-vie de 100 000 dollars (500 000 F) peut ainsi toucher entre 50 000 (250 000 F) et 90 000 dollars (450 000 F).

Quelques responsables de l'administration dénoncent l'apparition ces derniers mois d'une sorte de marché spéculatif sur la mort, auprès d'investisseurs professionnels.

Ce type de pratiques a débuté en 1988, et les estimations font état d'environ 100 millions de dollars de polices d'assurance-vie déjà rachetées aux malades par vingt-cinq firmes. – *(AFP.)*